



*Rapport*  
**Développement durable**  
*de La Cali*



# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les ODD<sup>1</sup> sont 17 objectifs mondiaux que les États membres des Nations Unis s'engagent à atteindre sur la période 2015-2030. Ils portent sur une multitude de domaines, allant de la protection de la planète à l'édification d'un monde plus pacifique, en passant par la garantie donnée à tous de pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité.

A leur échelle, les acteurs locaux (institutionnels, entreprises, associations et citoyens) se sont saisis des questions de développement durable en contribuant à relever les défis environnementaux et sociétaux des territoires.

Les collectivités territoriales, à travers la mise en œuvre de leurs politiques publiques, prennent leur part dans l'atteinte de ces ODD<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> ODD : objectifs de développement durable

## Editorial

En vertu de la loi Grenelle II de juillet 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, doivent rédiger et présenter, préalablement au débat d'orientation budgétaire, un rapport sur la situation en matière de développement durable. Depuis 2011, La Cali répond à cette obligation, lui donnant ainsi l'opportunité de dresser le bilan de son action en matière de transition écologique.

Pour ce faire, La Cali, en 2023, a intensifié cet engagement, en renforçant les politiques publiques portées par la collectivité, en faveur des habitants et acteurs du territoire.

Quelques exemples peuvent être cités.

La Cali a souhaité faire des **mobilités actives le grand chantier de l'année 2023** en créant le dispositif Cali Vélo à travers 3 axes : l'aide à l'acquisition d'un vélo, la location de vélos électriques en libre-service et en location longue durée.

Une flotte de vélos électriques est désormais à disposition des habitants :

- en libre-service sur 9 communes à travers 40 stations,
- en location longue durée pour l'ensemble des 45 communes.

L'intérêt de ce dispositif est de proposer de nouveaux modes de déplacements accessibles à tous, disponibles 24/24h et 7j/7 pour rejoindre les lieux de flux (gare), les établissements scolaires (collèges, lycées), les pôles principaux d'emplois (zones économiques), les centres-villes...

Cette nouvelle offre vient compléter le **réseau de transport en commun Calibus totalement gratuit**, puisque depuis 2019, les 45 communes du territoire sont reliées, permettant à chacun, en ville comme à la campagne, de se déplacer facilement et surtout gratuitement. En 2023, ce réseau a une nouvelle fois démontré son utilité en dépassant les 1,5 millions de voyageurs, ce qui est un record.

Ce renforcement des mobilités accompagne **l'émergence du pôle d'échange multimodal en gare de Libourne**, qui renforcera le report modal, grâce à la montée en puissance du RER métropolitain, formidable opportunité qui nous connectera au reste du territoire. Ce projet porté par La Cali (en collaboration avec la ville de Libourne), d'environ 30 millions d'euros, financé pour moitié par nos partenaires institutionnels que sont l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole, est entré dans une phase active en fin d'année 2023.

Pour enrichir ses travaux, La Cali peut compter sur **le conseil de développement, instance de démocratie participative** obligatoire pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants, mis en place en 2021. Les citoyens, représentants des communes du territoire, ont travaillé et fait émerger des propositions concrètes, en particulier sur 4 thématiques : l'objectif de Zéro Artificialisation Nette pour 2050, le déploiement de la télémédecine, les mobilités & Zone à Faible Emission, l'entr'Aide & Solidarité. Le conseil communautaire de La Cali a d'ailleurs adopté en 2023 le lancement d'un Bus France Services, sur proposition du conseil de développement.

Je remercie ses membres pour leur investissement au sein de cette instance, l'enrichissement qu'ils ont pu apporter aux projets du territoire, et qui sera, en 2024, engagé sur l'élaboration de notre plan local d'urbanisme intercommunal habitat-déplacement (PLUI-HD).

2023 atteste de nouveau l'engagement de la collectivité sur son territoire, avec l'ambition de le rendre toujours plus utile et plus concret dans le quotidien de nos administrés. C'est ce qui nous motive, les élus et les services qui m'entourent, dans un état d'esprit écoresponsable, solidaire et audacieux.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 13<sup>ème</sup> rapport de développement durable de La Cali !

**Philippe BUISSON**  
**Président de la Communauté d'agglomération du Libournais**

## Table des matières

La Cali, un territoire, des compétences.....	6
Un territoire en transition .....	7
La mobilité, un enjeu fort pour le territoire .....	7
L'habitat : une compétence aux multiples enjeux .....	9
Des partenariats pour économiser et verdir l'énergie .....	14
La gestion de la forêt.....	15
Le programme NovaTerres, un cadre pour mener des actions en faveur de l'agriculture .....	16
L'animation d'un groupe de travail sur la restauration collective .....	18
La sensibilisation de la population à la protection de l'environnement et la biodiversité .....	19
La compétence GEMAPI, pour gérer les cours d'eau.....	20
L'eau, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines.....	20
Un territoire de développement.....	24
Le développement économique et des zones d'activités, un territoire attractif pour les entreprises .....	24
Le développement touristique, une ambition forte pour le territoire .....	29
La gestion et l'entretien du port de Libourne-Saint-Émilion .....	30
Un territoire de services pour contribuer à l'épanouissement de la population.....	32
L'accueil du tour de France .....	32
Le centre aquatique La Calinésie, embarquer pour un nouveau monde aquatique .....	33
La démocratie participative avec le Conseil de développement pour la construction d'un projet citoyen .....	34
La petite enfance, enfance, jeunesse.....	35
L'accès à la culture pour tous.....	42
Le soutien aux associations sportives de haut niveau .....	45
Un territoire de solidarité.....	48
La Cali soutient les structures d'aides à la recherche d'un emploi.....	48
Le soutien aux actions de cohésion sociale .....	49
Le soutien aux associations dans le cadre du CISPD .....	51
La gestion par le CIAS de services de proximité .....	54
La politique d'accueil des gens du voyage .....	56
Un territoire de projets durables.....	60
Le soutien à l'équipement au profit du centre hospitalier de Libourne pour le projet de campus des métiers de la santé .....	60
Le projet de pôle d'échange multimodal autour la gare de Libourne.....	60
L'élaboration d'une stratégie numérique responsable .....	61
Assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit .....	61
L'instruction du droit des sols et les documents d'urbanisme des communes .....	61
L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacement.....	62
La coopération avec Bordeaux Métropole.....	63
La collectivité exemplaire et responsable .....	65
La gestion des ressources humaines, l'accompagnement au changement .....	65

La gestion responsable du patrimoine.....	68
L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat mixte Gironde numérique .....	69
Les finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité.....	69
Un service commun « communication » entre La Cali et la ville de Libourne .....	71

## La Cali, un territoire, des compétences

### Les chiffres clés

- Population totale : 92 640 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2019)
- 157 habitants par km<sup>2</sup> en moyenne
- 45 communes, dont :
  - 1 ville centre, Libourne, de 25 491 habitants,
  - 5 pôles structurants : Coutras (8 743 habitants), Izon (5 799 habitants), Saint Denis de Pile (5 475 habitants), Vayres (3 909 habitants) et Saint Seurin sur l'Isle (3 217 habitants),
  - 30 communes de moins de 2 500, dont 19 de moins de 1 000 habitants.
- 8 400 entreprises, 32 000 emplois salariés et 185 hectares de zones d'activités économiques
- 20 minutes de Bordeaux Métropole et 5 minutes de Saint Emilion
- Une gare TGV / A89



### Les compétences<sup>2</sup> de La Cali

Les compétences obligatoires	Les compétences facultatives
1- Développement économique 2- Aménagement de l'espace communautaire 3- Equilibre social de l'habitat 4- Politique de la ville 5- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations 6- Accueil des gens du voyage 7- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés 8- Eau 9- Assainissement des eaux usées 10- Gestion des eaux pluviales urbaines	1- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ( <i>anciennement optionnelle</i> ) 2- Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ( <i>anciennement optionnelle</i> ) 3- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ( <i>anciennement optionnelle</i> ) 4- Action sociale d'intérêt communautaire ( <i>anciennement optionnelle</i> ) 5- Aménagement numérique du territoire 6- Petite Enfance – Enfance – Jeunesse 7- Manifestations culturelles 8- Manifestations sportives 9- Incendie et secours ( <i>restitution de cette compétence à l'ensemble des communes – délibération du 16/11/2020</i> )

<sup>2</sup> Avec La Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique les compétences optionnelles deviennent des compétences facultatives

## Un territoire en transition

*La transition peut se définir comme le passage d'un système à un autre, un changement de modèle de référence dans des domaines variés tels les énergies, l'écologie... A l'échelle des compétences de l'agglomération, elle peut se décliner à travers la politique de mobilité (pour inciter les administrés à se déplacer autrement), l'habitat ou la transition écologique (mieux prendre en compte et préserver les milieux naturels et la biodiversité).*

### La mobilité, un enjeu fort pour le territoire

La Cali est autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur son territoire, et à ce titre est compétente pour l'organisation des services réguliers de transport public urbain et non urbain de personnes, ainsi que pour l'organisation de transports de proximité à la demande, y compris à destination de catégories particulières d'usagers, telles que les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (voir également p.55). Elle est aussi compétente dans l'organisation des services relatifs aux mobilités actives ou aux mobilités partagées, par exemple : services de covoiturage, d'autopartage, de location de bicyclettes, etc. ou des services de mobilité solidaire.

### **Calibus, un service de La Cali dédié aux déplacements**

La Cali a réalisé en 2018 / 2019 son schéma directeur des transports collectifs qui a permis de mettre en évidence un besoin de :

- desservir toutes les communes de La Cali,
- répondre aux attentes de mobilité de tous les habitants du territoire (domicile-travail, hôpitaux, études, courses, démarches administratives, etc),
- développer l'usage des transports collectifs.

Ce schéma a donc abouti à la mise en place du **réseau Calibus**, le **1<sup>er</sup> septembre 2019**.

Ce réseau hiérarchisé est **composé de 11 lignes, 5 zones TAD<sup>3</sup> et 1 service TPRM<sup>4</sup>** :

- 4 lignes urbaines structurantes, dont 2 sortent de Libourne,
- 5 lignes non-urbaines structurantes en étoile (en direction de Coutas, Saint Seurin sur l'Isle, Izon, Saint Quentin de Baron et Moulon),
- 2 navettes de centre-ville (à Libourne et Coutras), avec arrêts à la demande,
- 5 zones de transport de proximité à la demande en zones peu denses (TAD<sup>3</sup>), permettant de rabattre les usagers vers les communes-centres,
- Un service TPRM<sup>4</sup>.

Toutes ces lignes sont **gratuites**, y compris pour les personnes ne résidant pas sur La Cali, hormis le TPRM<sup>4</sup> (2 € par course).

### **Un réseau de transports de plus en plus accessible**

Le réseau Calibus **se compose de près de 650 arrêts**, tous équipés de poteaux ou d'abris-voyageurs. La Cali a engagé des travaux importants pour rendre accessibles aux PMR<sup>4</sup> de nombreux arrêts de son réseau. Ainsi, le réseau compte, à fin novembre 2023 :

- 204 arrêts accessibles,
- 104 arrêts à rendre accessibles.



Cette politique très volontariste porte aujourd'hui ses fruits :

- la fréquentation du réseau Calibus a augmenté de 39% entre 2021 et 2023 et de 15% entre 2022 et 2023,
- 1 285 171 voyages réalisés en 2022 et près d'1 500 000 en 2023.

<sup>3</sup> TAD : transport à la demande

<sup>4</sup> TPRM : transport de personnes à mobilité réduite

## Un réseau de transports scolaires proposé à l'ensemble des élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire

La Cali dessert les établissements scolaires de son territoire. Elle transporte 3 800 élèves tous les jours, via 73 lignes de transport scolaire avec des véhicules dédiés.



### Préparer la mobilité de demain

A travers la mise en œuvre de ses politiques publiques, La Cali souhaite relever les défis majeurs, qu'ils soient climatiques, environnementaux, sociaux, ou économiques. En termes de mobilité, une des alternatives à l'usage individuel de la voiture est le développement de l'usage du vélo. En effet, le vélo permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer la qualité de l'air, de diminuer la congestion urbaine, et d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages.

### Calivélo, un nouveau service pour tous les usagers du vélo

En complément de son offre de transports en commun très volontariste et gratuite, La Cali mène une politique vélo globale, qui s'articule autour de 4 axes principalement :

- Aide à l'acquisition de vélos,
- Services de location de vélos à assistance électrique en longue durée : 220 vélos à assistance électrique, 30 vélos pliants et 16 vélos cargos,
- Services de location de vélos à assistance électrique en libre-service : 212 vélos à assistance électrique,
- Boucles vélos touristiques.

### Quelques données pour 2023 :

- 355 aides à l'achat de vélos ont été accordées par La Cali, dans 36 communes de La Cali et 57% des vélos ont été achetés sur La Cali.
- Location longue durée :
  - o livraison à domicile pour les habitants des communes hors Libourne,
  - o une tarification très attractive : 3 mois offerts puis 40 € / mois ou 360 € / an (et 50% de réduction pour les étudiants et demandeurs d'emplois),
  - o 116 locations, dans 29 communes de La Cali, et 67 livraisons en cours.
- Vélos en libre-service :
  - o 48 stations, dans 9 communes de La Cali, proches des principales gares, lycées et collèges, hôpitaux, et zones d'activités,
  - o Location ouverte à tous, même aux non-habitants de La Cali,
  - o Une tarification très attractive : 20 minutes gratuites, puis 0,03 € / minute ; ou choix d'abonnements à la semaine à 4 €, au mois à 10 €, à l'année à 40 € (et 50% de réduction pour les étudiants et demandeurs d'emplois),
  - o 3 316 inscrits au service / 1 354 utilisateurs. / 22 760 locations / 50 929 km réalisés.



### Le soutien à l'amélioration de l'offre de mobilité sur l'aire métropolitaine et au développement du RER métropolitain

La Cali est pleinement engagée dans les démarches et les opérations proposées par Bordeaux Métropole et la région Nouvelle-Aquitaine, dans l'objectif d'améliorer les conditions de déplacement des populations. La Cali bénéficie ainsi d'une offre TER conséquente avec notamment plus de 100 trajets quotidiens entre Libourne et Bordeaux.

Le projet de RER<sup>5</sup> Métropolitain en cours de déploiement renforce l'attractivité de cette desserte en proposant 32 trajets entre Libourne et Arcachon sans rupture de charges à la gare de Bordeaux, en desservant ainsi le pôle universitaire de Pessac et Arcachon en direct. Ces services desservent également les gares de Vayres, Saint Sulpice / Izon, et dans une moindre mesure Coutras et Saint Denis de Pile.

<sup>5</sup> RER : réseau express régional



## **Le plan de mobilité**

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-HD<sup>106</sup> (voir également p. 62)., La Cali a engagé la réflexion pour réaliser un plan de mobilité.

Après une phase de diagnostic menée en 2022 et 2023, ce travail va se poursuivre en 2024. Ce document de planification vise à fixer la façon dont La Cali entend développer ses transports en commun, améliorer l'accès à ses réseaux de transport et leur sécurité, améliorer l'usage de la voirie, organiser la politique de stationnement et les conditions d'approvisionnement (activités commerciales et artisanales) au sein de l'agglomération.

## **L'habitat : une compétence aux multiples enjeux**

### **La mise en œuvre du programme local de l'habitat**

Le conseil communautaire a adopté le PLH<sup>6</sup> le 17 octobre 2019, pour la période 2019-2025.

L'année 2023 a constitué la quatrième année de mise en œuvre réglementaire de ce PLH<sup>6</sup>, notamment dans son rapport de compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Pour rappel, la stratégie proposée par le PLH<sup>6</sup> repose sur un projet d'accueil et d'aménagement du territoire qui prévoit, en moyenne, la création de 684 résidences supplémentaires par an et la résorption d'un tiers du parc vacant de longue durée (plus de 2 ans). Quatre orientations politiques majeures ont été décidées :

- élargir et amplifier l'intervention sur le parc existant,
- refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve,
- organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables
- et traduire le pacte de confiance du PLH<sup>6</sup> en engagements opérationnels réciproques avec les communes.

Ce PLH<sup>6</sup> constitue le cadre stratégique de programmation et de mise en œuvre des politiques locales de l'habitat et guide l'ensemble des actions et règlements d'intervention de La Cali en ce domaine (aides aux particuliers pour la rénovation de leurs logements, aides à la production de logements pour les bailleurs sociaux, soutien aux associations qui œuvrent en faveur du logement...).

Conformément à la réglementation en vigueur, le 20 septembre 2023, La Cali a arrêté, en conseil communautaire, le bilan à mi-parcours de son PLH et l'a communiqué au représentant de l'Etat et au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, le 10 octobre. Ce bilan contribuera également à alimenter le futur PLUi-HD<sup>106</sup> (voir également p. 62) qui est actuellement en cours d'élaboration et qui tiendra lieu de nouveau PLH<sup>6</sup> à terme.

### **Elargir et amplifier l'intervention sur le parc privé existant**

#### **Le renouvellement du dispositif Habitat Durable à un haut niveau d'ambition**

Véritable pilier de la politique de l'habitat de La Cali depuis 2013, le dispositif Habitat durable, piloté par le service habitat, instruit les dossiers d'aides accordées aux propriétaires.

Ce programme vise l'amélioration du parc privé sur l'ensemble du territoire. Il repose sur :

- une OPAH<sup>7</sup> avec un marché d'animation confié au bureau d'études Urbanis,
- un partenariat avec la Maison de la Promotion Sociale (en charge de l'accompagnement et le conseil pour les propriétaires ne bénéficiant pas des aides de l'ANAH<sup>8</sup>). Ce dispositif a été intégré au Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique porté par l'Etat et déployé localement par la Région Nouvelle-Aquitaine.

---

<sup>6</sup> PLH : programme local de l'habitat

<sup>7</sup> OPAH RU / ORI : opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain / Opération de restauration immobilière

<sup>8</sup> ANAH : Agence nationale de l'amélioration de l'habitat

Depuis 2022, il est également possible d'avoir accès à la plateforme dénommée « CAP Réno 33<sup>9</sup> » de l'ALEC afin d'accompagner les projets de rénovation des copropriétés (voir également p. 15).

Après dix années de mise en œuvre, le bilan du dispositif Habitat Durable de La Cali s'avère tout à fait positif. Depuis le début de cette opération, 5 150 contacts ont été recensés. Près de 1 450 dossiers ont été validés, générant un montant total de travaux de plus de 22 000 000 € financés par 12 000 000 € d'aides des partenaires du dispositif, dont 3 000 000 € d'aides de La Cali. L'intégralité des communes de La Cali a bénéficié du dispositif (un ou plusieurs dossiers d'aides aux propriétaires recensés sur chaque commune). La forte dynamique observée sur le territoire a conduit à faire évoluer ses objectifs, tant pour les logements à rénover (de 50 logements en 2013 à 150 en 2023), que pour l'accompagnement des ménages non éligibles aux aides de l'ANAH<sup>8</sup> (de 50 logements rénovés par an en 2013 à 200 en 2023).

Au regard du succès rencontré par ce dispositif depuis près de 10 ans et le contexte de crise énergétique actuel laissant envisager une poursuite des projets de rénovation des logements du parc privé dans les années à venir, les partenaires de l'OPAH<sup>7</sup> - Habitat Durable, ont renouvelé cette opération pour la période 2023-2028. La Cali a ainsi renouvelé sa convention de financement de l'OPAH<sup>7</sup> et confié un nouveau marché d'animation pour 5 ans à Urbanis.

Par ailleurs, plusieurs communes font l'objet d'une attention particulière : Coutras et le centre-ville de Libourne qui bénéficient d'une OPAH-RU<sup>7</sup>, ainsi que Guîtres et Saint-Médard de Guizières qui s'inscriront également en 2024 dans ce dispositif.

### **L'amélioration de l'habitat privé sur la commune de Coutras**

Déclinant les orientations et actions prévues par le PLH<sup>6</sup>, l'intervention de La Cali en vue de l'amélioration de l'habitat privé sur la commune de Coutras s'effectue, depuis 2018, dans le cadre d'une OPAH-RU / ORI<sup>7</sup>. Ce dispositif a pour objectif de permettre aux propriétaires occupants, comme aux propriétaires bailleurs, de bénéficier d'une expertise technique en matière de rénovation énergétique ou d'adaptation des logements au handicap et au vieillissement. La Cali, l'ANAH<sup>8</sup>, le Département, ainsi que la Région, allouent, dans le cadre de ce dispositif, des subventions permettant aux propriétaires de mener à bien l'amélioration de leur logement.

Cette opération doit permettre la réhabilitation de 115 logements, dont 85 logements en faveur de propriétaires occupants et 30 logements appartenant à des propriétaires bailleurs, prioritairement sur le centre ancien.

Pour cette année 2023, 15 dossiers de propriétaires occupants ont été déposés, ainsi que 2 dossiers de propriétaires bailleurs.

L'OPAH-RU<sup>7</sup> a également porté d'autres ambitions relatives aux rénovations de façades avec un bilan positif de 5 adresses traitées. Le volet concernant la lutte contre l'habitat indigne a lui aussi été mobilisé avec un accompagnement sur 6 nouveaux logements du centre de Coutras.

Enfin, concernant le volet relatif à l'opération de restauration immobilière (ORI), cette cinquième année a été marquée par l'animation menée auprès de 6 propriétaires concernés par cette procédure.

En effet, dans l'objectif de poursuivre la dynamique enclenchée et face aux enjeux de travaux de réhabilitation sur les immeubles les plus dégradés, La Cali a souhaité compléter le volet incitatif de l'OPAH-RU<sup>7</sup> par le recours aux opérations de restauration immobilière. Un arrêté de DUP<sup>10</sup> de travaux de restauration immobilière a été pris le 28/01/2022 sur 6 immeubles. Celui-ci a été notifié aux propriétaires, qui ont été rencontrés individuellement et se sont engagés, pour la plupart, à réaliser les travaux dans le cadre d'un permis de construire. La Cali a également demandé l'ouverture d'une enquête parcellaire pour un immeuble sur lequel les propriétaires n'envisagent pas d'engager de travaux (indivision en conflit).

---

<sup>9</sup> CAP Réno 33 : Copropriétés actives pour la rénovation énergétique en Gironde

<sup>10</sup> DPU : déclaration d'utilité publique

## Une concession d'aménagement « Cœur de Bastide » à Libourne permettant de mettre en œuvre des actions structurantes sur l'habitat, le commerce et les espaces publics

Pour mémoire, la concession d'aménagement « Cœur de Bastide » vise à mettre en œuvre, sur une période de 10 ans, un programme d'actions structurantes sur l'habitat (production d'une offre nouvelle de 75 logements sur 5 000 m<sup>2</sup> environ, 300 logements à réhabiliter, 40 immeubles visés par une ORI<sup>7</sup>), le commerce (500 m<sup>2</sup> à traiter) et les espaces publics (aménagement d'un axe commercial stratégique et d'une rue secondaire en zone de rencontre / voie végétalisée en accompagnement d'un secteur à réhabiliter).

L'avancement opérationnel en 2023 a permis d'engager des actions structurantes :

- acquisition foncière des immeubles sis 10 quai de l'Isle, 76 rue Gambetta (en lien avec le 78 rue Gambetta), 20 et 21 place Abel Surchamp qui sont composés majoritairement de logements,
- expropriation des parcelles situées à l'arrière de l'îlot Lyrot Gambetta en vue du lancement d'un appel à projets (23 logements, 2 cellules commerciales),
- montage du dossier de DUP<sup>10</sup> de la première tranche d'ORI<sup>7</sup> portant sur 8 immeubles et mise à l'enquête publique en vue de l'arrêté préfectoral de DUP<sup>10</sup>,
- identification des immeubles à étudier dans le cadre de la deuxième tranche d'ORI,
- finalisation des études de faisabilité sur l'îlot Lyrot Gambetta (23 logements sociaux, 2 cellules commerciales) et sur le site 6 quai des Salinières (6 logements, une cellule commerciale),
- intensification des actions de communication et de prospection : inauguration de la Maison du projet, petits déjeuners avec les acteurs de l'immobilier, courriers visant des immeubles vacants et/ou faisant l'objet de mutations.

En matière d'amélioration du parc de logements existants, le bilan de l'OPAH-RU<sup>7</sup> fait état du montage de 12 dossiers en faveur de propriétaires occupants (majoritairement pour des projets de rénovation énergétique) et de l'étude en cours de dossiers de propriétaires bailleurs portant sur 20 logements.

### Le permis de diviser sur Coutras et Libourne

Lors du conseil communautaire du 15 novembre, les élus ont voté l'instauration d'un régime d'autorisation préalable aux travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant sur l'ensemble du territoire de la commune de Coutras.

Ce dispositif entrera en vigueur pour les propriétaires, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

En effet, l'OPAH-RU/ORI<sup>7</sup>, effectives depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018 sur la commune de Coutras et l'étude pré-opérationnelle qui les avaient précédées, ont souligné une proportion importante d'habitat dégradé, susceptible de se développer. Les enjeux sont donc de lutter contre l'habitat indigne

Ce permis de diviser existe déjà sur la commune de Libourne depuis 2018.

### Le Permis de louer

Le PLH<sup>6</sup> adopté par La Cali fin 2019 avait mis en évidence, dans son programme d'actions, la nécessité d'amplifier les actions de lutte contre l'habitat indigne, par une meilleure coordination entre les différents acteurs, du repérage au traitement des situations. En effet, 40% des habitants de La Cali sont locataires. Le parc locatif joue donc un rôle structurant dans la réponse apportée aux ménages et à leurs besoins en logement.

Nombre d'études et acteurs ont pu alerter sur la situation d'indécence dans laquelle vit une partie des locataires privés (notamment les plus précarisés et fragiles). De plus, l'étude urbaine réalisée dans le cadre du projet de requalification du Cœur de bastide de Libourne a confirmé la présence réelle d'habitat indigne sur le centre-ville.

La loi ALUR<sup>11</sup>, consacrant le rôle des EPCI<sup>12</sup> comme chef de file de la lutte contre l'habitat indigne, a renforcé les outils de lutte contre ce phénomène, en proposant notamment ces deux outils de « permis de louer » et « permis de diviser », mis en place par La Cali sur la ville de Libourne en 2018.

Le permis de louer permet la vérification de la qualité des logements locatifs en amont de leur occupation. Suite à sa mise en place sur le centre-ville de Libourne en novembre 2018, La Cali a conclu une convention avec la CAF<sup>76</sup> et la MSA<sup>77</sup> dans le but de détecter les propriétaires qui contournent ce dispositif.



<sup>11</sup> ALUR : Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

<sup>12</sup> EPCI : établissement public de coopération intercommunale

Ainsi, la CAF<sup>76</sup> et la MSA<sup>77</sup> se sont engagées à transmettre mensuellement les ouvertures de droits aux aides au logement sur la commune de Libourne, permettant ainsi à La Cali de découvrir des mises en location frauduleuses de logements dégradés, voire dangereux pour les occupants et d'engager des procédures à l'encontre des propriétaires.

A ce jour, 75 signalements ont été transmis au Préfet, et 22 amendes administratives (pouvant aller de 5 000 € à 15 000 €) ont été prises en l'absence de régularisation par les propriétaires.

Une plateforme « Permis de louer » est accessible depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 afin de faciliter le dépôt des dossiers par les propriétaires bailleurs et les agences.

On compte fin 2023, près de 2 000 dossiers déposés de manière dématérialisée par l'intermédiaire de cette plateforme.



En 2021, un guide pratique a été édité pour aider les propriétaires et agences immobilières à préparer au mieux le dépôt de leur dossier de demande de permis de louer et éviter des accords sous réserve de travaux ou des refus.

Du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 décembre 2023, 3 108 dossiers ont été reçus, dont 2 893 dossiers complets. Parmi ceux-ci, 1 481 accords de mise en location ont été attribués ; 1 206 accords sous réserve de travaux (installation garde-corps, mise aux normes des installations électriques et de gaz, installation de dispositif de ventilation, traitement des problèmes d'humidité...) ; 182 ont fait l'objet d'un refus (surface des logements non réglementaires, électricité dangereuse, fuite de gaz dans le logement...) ; et 208 d'un rejet (dossiers incomplets) ; les autres dossiers restent en cours d'instruction.

### **Refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve, encourager la maîtrise publique de l'aménagement**

#### **Participation de La Cali au programme partenarial de travail de l'A'Urba**



Déjà adhérente de l'A'Urba<sup>13</sup>, La Cali poursuit son partenariat avec l'agence d'urbanisme, afin de permettre à des petites communes d'être accompagnées dans le développement de projets pour lesquels elles ne disposeraient pas de l'ingénierie territoriale adéquate.

Il s'agit de projets de type : revitalisation, requalification d'espaces publics centraux, éventuellement réactivation d'une activité commerciale ou économique, adaptation de l'habitat aux besoins, aide à la définition d'un projet communal dans le contexte d'élaboration du PLUI-HD<sup>106</sup> (voir également p. 62).

La commune de Les Eglisottes a été accompagnée en 2023 et une seconde commune est en cours d'identification.

#### **La mise en œuvre des conventions opérationnelles tripartites entre les communes, La Cali et l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine**

L'EPF<sup>14</sup> de Nouvelle-Aquitaine assiste les communes de La Cali dans la mise en place de leurs stratégies d'action foncière. Il peut, à travers des conventions opérationnelles spécifiques, les accompagner pour porter des acquisitions foncières en vue de la réalisation de logements, notamment sociaux, ou d'équipements publics, de résorption de friches industrielles, de revitalisation et de restructuration de centres-bourg. Cet outil, dont la mobilisation est rendue possible grâce à l'adhésion de La Cali, facilite donc l'aboutissement de projets sur les communes qui n'ont pas toujours les moyens d'acquérir certains fonciers avec toute la réactivité qu'offre l'EPF<sup>14</sup>. La convention-cadre entre La Cali et l'EPF<sup>14</sup> a été renouvelée en 2023.

<sup>13</sup> A'Urba : agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, outil stratégique de développement des territoires bordelais, girondins et aquitains

<sup>14</sup> EPF : établissement public foncier

## Organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables

### La création et l'installation d'une Conférence Intercommunale du Logement

La Cali, en tant qu'EPCI<sup>12</sup> dotée de la compétence en matière d'habitat et d'au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville<sup>15</sup> (voir également p. 50), a eu l'obligation de créer une CIL<sup>16</sup>.

La réunion d'installation administrative de la CIL<sup>16</sup> a été réalisée en 2022 et a permis de rappeler les enjeux des politiques d'attributions et de gestion de la demande de logements sociaux, d'approuver le règlement intérieur de cette instance co-pilotée par l'Etat et La Cali et de valider le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner La Cali dans l'animation des différents travaux de la CIL<sup>16</sup>.

Sur 2023-2024, la CIL<sup>16</sup> devra en effet :

- évaluer l'état de la demande de logement social pour mieux définir les besoins de production,
- définir des règles communes pour les attributions de ces logements,
- définir les modalités communes pour l'information des demandeurs et le suivi de leur dossier.

### Le soutien financier de La Cali aux bailleurs sociaux

Afin de soutenir les bailleurs sociaux dans la production d'une offre de logements à loyers modérés et répondre ainsi à la demande locale, La Cali a mis en place, en juillet 2018, un règlement d'intervention visant à favoriser le développement du parc locatif social.

Dans le prolongement de cette première mesure et après 3 ans d'existence, La Cali a poursuivi son ambition de soutenir le développement de la production du logement social en élargissant son intervention à l'ensemble du territoire (les aides étaient initialement réservées à Coutras, Izon, Libourne, Saint Denis de Pile et Vayres, déficitaires en logements sociaux au sens de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain - SRU), en faisant évoluer son règlement et en élargissant son champ d'intervention via des aides spécifiques « Fabriqu'CALI ». Un nouveau règlement a été adopté en 2022 et vise notamment à promouvoir le renouvellement urbain, la revitalisation des centre-bourgs, la lutte contre l'habitat indigne, ainsi que le développement d'opérations particulièrement innovantes.

En 2023, La Cali a apporté son soutien aux projets suivants :

- Immobilière Atlantique aménagement - Izon – 325-331 Avenue du General de Gaulle – 16 logements,
- Noalis – Libourne – 16 Quai de L'Isle – 18 logements,
- Gironde Habitat – Vayres – 112-141 bis avenue de Libourne – 3 logements,
- Gironde Habitat - Saint Denis de Pile – 11 route de Lussac – 20 logements,
- Clairsienne – Saint Seurin Sur l'Isle – 27 bis rue Jean Mermoz – 34 logements,
- Clairsienne – Saint Médard de Guizières - 113 rue de la République – 40 logements.

Ainsi, depuis l'adoption du règlement d'intervention en 2018, 32 opérations immobilières (représentant 735 logements locatifs sociaux) ont fait l'objet d'une délibération en conseil communautaire en vue d'être financées par La Cali.

En contrepartie de ces financements, La Cali bénéficie de droits de réservation de logements sociaux, contractualisés par une convention avec chaque bailleur présent sur le territoire. La collectivité peut ainsi proposer des candidatures d'habitants du territoire au bailleur, qui, une fois les conditions d'éligibilité validées, attribue le logement en commission d'attribution.

En 2023, la Cali a ainsi permis à 12 ménages d'accéder à un logement social grâce à son contingent réservé. 30% de ces attributions concernaient des publics aux revenus très modestes, et 60 % relevaient de publics qualifiés de prioritaires.

---

<sup>15</sup> Depuis 2015 La Cali compte un quartier prioritaire « Quartier du Centre de Coutras », bénéficiant d'interventions renforcées et ciblées définies par le Contrat de ville pour la période 2015-2020, puis prolongé pour 2020-2022

<sup>16</sup> La mise en place d'une CIL (Conférence intercommunale du logement) est une obligation pour les territoires, issue de la loi ALUR de 2014 et la loi relative à l'Egalité et la Citoyenneté de 2017, qui voient leurs compétences renforcées sur le logement social, en matière de suivi de la demande et des attributions.

## Répondre aux besoins des publics vulnérables

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son soutien financier aux associations intervenant dans le domaine de l'habitat et œuvrant en faveur du logement des personnes vulnérables :

- Association Le Lien, pour ses actions portées auprès de la population tenant compte des orientations du Programme local de l'habitat : soutien aux dispositifs d'hébergement d'urgence, de logements accompagnés, d'actions d'auto-réhabilitation, d'hébergement d'insertion,
- Association Départementale d'information sur le logement (ADIL) dont l'objet est de conseiller et informer le public en matière de logement et d'habitat. L'association est de plus en plus sollicitée, en particulier sur des questions juridiques en lien avec les politiques de lutte contre l'habitat indigne portées par La Cali (permanences hebdomadaires à Libourne et Coutras et consultations par téléphone, mail ou courrier),
- Fonds solidarité logement (FSL), groupement d'intérêt public, dont l'objet est de fournir des aides à la personne en matière de logement (accès et maintien dans le logement). Depuis 2010 et dans l'intérêt des bénéficiaires du territoire, La Cali reconduit sa participation volontaire auprès de cet organisme, calculée maintenant sur la base de la population totale de La Cali<sup>17</sup>,
- Association Habitat jeune en Pays Libournais (HAJPL), qui permet à des jeunes de 16 à 30 ans de s'installer de manière durable ou temporaire sur le territoire. La Cali cotise à l'association considérant l'importance de ses interventions permettant aux jeunes en recherche d'autonomie de se loger et de favoriser ainsi leur insertion sociale et leur inscription dans un parcours résidentiel plus stable.

## Des partenariats pour économiser et verdir l'énergie

### Le partenariat avec l'ALEC sous plusieurs formes

- Un partenariat pour accompagner La Cali et ses communes membres dans la rénovation énergétique Pour la 3<sup>ème</sup> année de la convention triennale entre l'ALEC<sup>18</sup> et La Cali, l'ALEC a poursuivi son accompagnement technique pour encourager la rénovation énergétique du patrimoine des communes et le développement des énergies renouvelables.



- L'animation d'un volet copropriétés par l'ALEC dans le cadre la plateforme de rénovation énergétique Habitat Durable

Le dispositif « Habitat Durable » (voir également p. 10) s'est enrichi d'un accès à la plateforme « CAP Réno 33<sup>9</sup> » dédiée aux copropriétés. Ce service proposé par l'ALEC vise la délivrance d'informations de premier niveau (d'ordre juridique, technique, financier et social) et l'accompagnement personnalisé des copropriétés pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale en phase préparatoire au lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre ou de travaux. Un panel d'actions spécifiques et adaptées doit permettre de répondre aux demandes et besoins des copropriétaires.

<sup>17</sup> Jusqu'en 2020, le financement reposait sur la participation volontaire de l'ex communauté de communes du Libournais, des communes de Coutras, Saint Denis de Pile et Saint Seurin sur l'Isle

<sup>18</sup> ALEC : Agence locale de l'énergie et du climat

## La gestion de la forêt

### L'aménagement forestier de la forêt avec l'ONF

En 2020, La Cali a acheté à la société Orano<sup>19</sup>, 236 ha de forêt repartis sur les communes de Coutras, Le Fieu, Les Eglisottes et Chalaures, Chamadelle et Les Peintures.

Sur les 236 hectares, 205 sont susceptibles d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution, et relèvent ainsi du régime forestier<sup>20</sup>.

Un document d'aménagement 2023-2042, réalisé par l'ONF<sup>21</sup>, a été remis à La Cali. Il présente l'état des lieux de la forêt, ainsi que des propositions de gestion (coupe, travaux, concession, foncier, accueil du public) pour les prochaines années.

### Le ramassage des déchets sauvages en forêt avec le programme TAPAJ

De nombreux déchets sauvages avaient été repérés, notamment dans la forêt de la commune de Le Fieu. Le ramassage des déchets a été organisé dans le cadre du programme TAPAJ<sup>22</sup>

Accompagnés de 2 éducatrices, 4 jeunes ont courageusement enlevé pneus, plastiques, meubles et objets en tous genres déposés en forêt.



### Les actions pédagogiques conduites en forêt

- L'organisation de camps nature avec les jeunes des espaces jeunes  
Initiés en 2022 entre les services jeunesse et transition écologique, ce sont 3 mini camps de 3 jours qui ont été organisés cette année dans la forêt de Le Fieu. Une quarantaine de jeunes ont ainsi bivouaqué à proximité de L'Usine Végétale qui servait de camp de base.



De nombreuses activités ont été proposées aux jeunes :

- o suivi des conférences sur la nature et l'environnement, via le dispositif du Musée Numérique de La Villette Micro Folie, utilisé en partenariat avec la ville de Coutras, et animées par l'association culturelle Cargo 209, membre fondatrice du Tiers Lieu de l'Usine Végétale.
- o Clubs natures Gironde (voir également p. 19 et 40).

- Le programme Dans 1 000 communes, la forêt fait école

En partenariat avec les services enfance, culture et transition écologique, La Cali participe au programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » proposé par la FNCOFOR<sup>23</sup>. Ce programme vise à faire découvrir aux plus jeunes, tous les possibles de la forêt, en leur confiant, sur le long terme, la gestion d'une parcelle forestière. Ainsi, une parcelle pédagogique dédiée est à disposition des services pour y conduire des animations.

Dans le cadre du dispositif Club nature Gironde, un programme, au fil des 4 saisons, a été déployé courant 2023, au bénéfice des enfants des centres de loisirs de Saint Denis de Pile (voir également p. 19 et 43).



<sup>19</sup> Orano (anciennement Cogema puis Areva) : multinationale française du secteur de l'énergie, œuvrant principalement dans les métiers du nucléaire

<sup>20</sup> Article L. 211-1 du code forestier

<sup>21</sup> ONF : office national des forêts

<sup>22</sup> TAPAJ : travail alternatif payé à la journée

Cette innovation médico-sociale est soutenue par l'Etat qui en accompagne sa couverture nationale. TAPAJ permet à jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité, de reprendre le contrôle de leur vie et de prévenir leurs conduites addictives, via un accompagnement global (médico-psycho-social) et une activité professionnelle payée à la journée ne les engageant pas immédiatement sur la durée.

<sup>23</sup> FNCOFOR : Fédération nationale des communes forestières

## **Le programme NovaTerres, un cadre pour mener des actions en faveur de l'agriculture**

L'agriculture occupe un rôle majeur dans le développement durable. Elle doit pourvoir aux besoins alimentaires, énergétiques, sociaux et environnementaux présents, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Partant de ce constat, le paradigme du développement durable a naturellement inspiré les politiques agricoles nationales, régionales et locales. Le programme NovaTerres<sup>24</sup> intègre ces enjeux de développement durable, dans la politique agricole de La Cali.

Lancé en 2021 ce programme NovaTerres<sup>24</sup> retranscrit la volonté politique des élus de La Cali, en priorisant 3 axes d'intervention :

- le foncier agricole : le repérer, le mobiliser, le stocker, le mettre à disposition,
- l'accompagnement des producteurs : formation, installation, développement, transmission,
- la commercialisation locale : vente en circuits courts, optimisation de la logistique, valorisation de la production par la transformation...

Le programme NovaTerres<sup>24</sup> de La Cali s'opérationnalise par l'intermédiaires d'actions, telles que l'intervention économique, la participation à des projets de transformation des systèmes de production agricole et alimentaire territoriaux ou la mise en œuvre d'études et d'animations. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de travaux internes (entre services de La Cali : transition écologique / action sociale) ou de collaborations (PETR<sup>25</sup> du Grand Libournais, Chambre d'agriculture, SAFER...).

Pour l'année 2023, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- L'intervention économique agricole :
  - o révision du règlement d'intervention du service du développement économique, avec l'intégration de nouvelles thématiques d'intervention et des bonifications éco/socio conditionnelles dans les aides aux entreprises, plus en phase avec le contexte agricole local et le développement durable,
  - o accompagnement de projets agricoles individuels et collectifs : installation / transmission, développement et modernisation des exploitations, accompagnement de projet de développement agricole territoriaux,
- Participation à des projets de production agricole et alimentaire territoriaux :
  - o Collaboration de La Cali à l'AMI<sup>26</sup> démonstrateur territorial

La Cali s'est positionnée comme partenaire sur deux projets en lien avec l'AMI<sup>26</sup> Démonstrateurs territoriaux<sup>27</sup>.

**Le projet du consortium d'entreprises TEIRRA** est un projet d'économie circulaire qui intègre un réseau de fermes en interconnexion, regroupées autour de la fourniture de facilités (eau/électricité) proposées par un site d'enfouissement de déchets non dangereux.

Pour La Cali, ce projet présente un intérêt économique, agricole et social pour le territoire, de par le caractère durable du modèle proposé. La Cali est intervenue comme facilitateur pour mettre en contact les membres du consortium, avec le tissu associatif local (PLIE<sup>74</sup>, mission locale, Pole emploi Libourne, Isle & Dronne, Deux Bouts) et un laboratoire de recherche en sciences de l'éducation. Cette collaboration doit permettre de concevoir et mettre en place une filière de formation agricole à destination des personnes en recherche d'emploi. La Cali a accordé une attention particulière sur le fait que la formation devait prendre en considération les spécificités du territoire, notamment en ce qui concerne l'insertion des publics sans emploi et de l'accompagnement des apprenants. La collaboration entre La Cali et le consortium perdurera sur l'année 2024, le site servira de support pour installer et développer les projets de producteurs installés ou en cours d'installation.

---

<sup>24</sup> NovaTerres : Nouvelle valorisation des terres en Libournais

<sup>25</sup> PETR : pôle d'équilibre territorial et rural

<sup>26</sup> AMI : appel à manifestation d'intérêt

<sup>27</sup> Cet appel à manifestation vise à accompagner les territoires dans la transformation de leurs systèmes de production agricole et alimentaire, pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique



La Cali s'est aussi investie aussi dans le **projet agricole de Bordeaux Métropole**. Il s'agit de participer à la structuration des filières agricoles et alimentaires entre les deux territoires. Le projet s'axe sur les thématiques de l'installation agricole (recherche et caractérisation du foncier agricole, promotion du foncier et installation/accompagnement des porteurs de projet), de la transformation des denrées produites sur les territoires et de la logistique (logistique du 1<sup>er</sup> et du dernier km). Le projet prévoit la réalisation par La Cali d'une étude des flux logistiques pour la production et la transformation des denrées agricoles, et une collaboration avec Bordeaux Métropole et ses partenaires sur la thématique de la recherche de foncier et l'installation pour l'année 2024.

- Structuration de filières de production agricoles territoriales

Le service du développement économique de La Cali accompagne les producteurs du territoire dans la structuration de leurs activités logistiques et commerciales. L'objectif est de soutenir une agriculture durable, en sécurisant le revenu des producteurs locaux et l'installation des porteurs de projets.

La Cali et le PETR<sup>25</sup> du Grand Libournais collaborent sur cette action. Les actions menées en 2023 comprennent une étude logistique et l'animation de réunions de producteurs autour des thématiques de logistique et de la transformation de la production locale.

- Actions d'animation et d'études ponctuelles de La Cali

- sensibilisation des élus à la planification territoriale avec l'appui de l'AGAP33,

- études foncières : caractérisation des espaces en friches et des biens sans maître

Deux études dédiées à la caractérisation de fonciers ont été réalisées. Elles doivent permettre de quantifier et qualifier le foncier mobilisable pour développer les exploitations agricoles existantes ou installer les porteurs de projet. Deux objets ont été étudiés : les Biens Potentiellement Sans Maître (BPSM) et les Espaces Susceptibles d'être des Friches Agricoles (ESFA).

**Les résultats de l'étude des biens sans maîtres** a permis de localiser les communes pour lesquelles une démarche serait potentiellement pertinente (Maransin, Saint Christophe de Double). La surface potentielle de ces biens a aussi été quantifiée et qualifiée (agricole, forestier, urbain).

**L'étude sur les fonciers en friches** a été réalisée sur les communes de Saint Christophe de Double (étude finalisée) et d'Izon (étude en cours). L'étude s'appuie sur l'analyse de relevés satellites. Les résultats de l'étude sur les friches agricole et forestière permettent de localiser, quantifier et qualifier les parcelles potentiellement en friches.

L'année 2024 doit permettre d'étendre ces études aux communes volontaires et de mobiliser d'autres objets de recherche (déterminants de la participation aux marchés de plein vents des producteurs, étude sur l'état de remembrement du foncier agricole de La Cali).

## L'animation d'un groupe de travail sur la restauration collective

Depuis 2017, La Cali anime, auprès des communes volontaires, un groupe de travail sur la restauration collective, dont l'objectif est de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques, bénéficier de visites inspirantes, ateliers et formations sur des thématiques variées, et disposer d'un cadre de réflexion pour l'émergence d'outils mutualisés sur le territoire. Cette initiative bénéficie du soutien financier du programme LEADER porté par le PETR<sup>25</sup> du Grand Libournais.

Le PETR<sup>25</sup> du Grand Libournais est d'ailleurs porteur d'un Programme alimentaire territorial, auquel La Cali contribue activement.

Cette année ; les actions suivantes ont été menées :

- des ateliers de sensibilisation à l'alimentation durable auprès des enfants dans les écoles  
Coordonné par Servi en local avec le soutien financier de la DRAAF<sup>28</sup> et de La Cali, les enfants des écoles ont bénéficié, au choix, d'un atelier de sensibilisation à :

- la saisonnalité et localité, par Servi en local,
- la réduction des déchets, par le CREPAQ Nouvelle-Aquitaine,
- la cuisine durable, par Les pieds dans le plat.



Au total 13 communes, 17 écoles, 34 classes et près de 700 élèves, ont été sensibilisés aux enjeux de l'alimentation durable.

○ des accompagnements individualisés pour susciter des changements de pratiques  
Afin d'impulser de réels changements de pratiques, des accompagnements individualisés ont été proposés aux communes souhaitant s'impliquer.



Ainsi, des communes pilotes (Lagorce, Les Billaux, Izon) ont commencé à bénéficier cette année d'un « Accompagnement au changement de pratiques pour une restauration collective durable et de qualité » par Interbio et la Chambre d'agriculture de la Gironde. Mobilisées autour d'une équipe projet composée d'élus et agents de la restauration collective, les communes pilotes vont bénéficier en 2024 de la réalisation d'un diagnostic de leurs pratiques et la proposition de pistes d'action pour améliorer l'accès à une alimentation bio et de qualité, de conseils pour relocaliser leurs achats et participer à l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM<sup>29</sup> (mise en place d'une calculette) en lien avec les objectifs de la collectivité.

Les communes de Bonzac, Nérigean, Saint Ciers d'Abzac ont bénéficié d'un accompagnement du CREPAQ Nouvelle-Aquitaine à la lutte contre le gaspillage alimentaire : remise d'un diagnostic suite à des pesées réalisées dans l'école choisie par la commune, et préconisation pour réduire ce gaspillage.



○ Des animations collectives auprès des communes volontaires  
Les ateliers thématiques suivants ont été animés par Interbio et la Chambre d'agriculture de la Gironde :  
Atelier 1 « Une présentation du dispositif européen Lait & Fruits à l'école », le 1<sup>er</sup> juin,

Atelier 2 « Atelier d'information sur la maîtrise des coûts des denrées alimentaires en restauration collective et les outils de suivi des prix », le 16 novembre : rappel des attentes de la loi EGALim, évolution et actualisation de la télédéclaration obligation sur la plateforme ma-cantine, présentation de la calculette ma-cantine.

<sup>28</sup> DRAAF : direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

<sup>29</sup> Loi EGALIM, pour un équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dispose notamment que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les services de restauration scolaire doivent proposer au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques

## La sensibilisation de la population à la protection de l'environnement et la biodiversité

### **Le soutien à l'événement « Libournais territoire d'eau » porté par l'association LINK**

Pour la troisième année consécutive, LInK<sup>30</sup> a porté, notamment avec le soutien de La Cali, l'organisation d'un festival baptisé « Libournais : Territoire d'eau », qui s'est tenu les 21, 22 et 23 septembre à Libourne et les 17 et 18 novembre à Saint Denis de Pile.

Cette manifestation vise la découverte des richesses historiques, culturelles, naturalistes ou patrimoniales liées à l'eau et la sensibilisation aux risques qui pèsent sur cette ressource fragile (pollutions, dérèglement climatique, hiérarchisation des usages) au travers d'une programmation étoffée (ateliers pédagogiques, mini-croisières scientifiques, visites exclusives de sites, visites guidées historiques, visites naturalistes, conférences, expositions, projections, performances artistiques).



### **L'animation du dispositif Clubs nature Gironde du département de la Gironde**

La Cali bénéficie du dispositif Club nature Gironde porté par le département de la Gironde, visant le déploiement, au sein des intercommunalités, de programmes de sensibilisation à l'environnement de jeunes publics hors temps scolaire.



Ainsi, les animations d'éducation à l'environnement suivantes ont été déployées sur 2023 :

- 2 Clubs nature de 15 séances :
  - Jardinature, animé par l'association Ecosystème une Terre pour Tous, à l'attention des enfants du centre de loisirs de Nérigean,
  - Mission jardin, animé par Isle et Dronne à l'attention des enfants du centre de loisirs de Saint Seurin sur l'Isle.
- 5 Cycles de sensibilisation de 6 séances :
  - « Les pieds sur Terre », animé par l'association Ecosystème une Terre pour Tous, à l'attention des enfants du centre de loisirs de Libourne,
  - « Explorons la forêt » et « Il était une forêt », animés par La forêt qui danse de Sarah Gourdel, dans le cadre du programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » à l'attention des enfants du centre de loisirs de Saint Denis de Pile (voir également p. 15 et 37),
  - « A l'aventure » et « Les grands défis de la nature », animés par La petite fabrique d'autonomie de Julie Jasicki, pour préparer, animer et clôturer les camps nature organisés par le service jeunesse, qui se sont tenus en forêt de Le Fieu en juillet 2023 (voir également p. 15 et 40).



Sur l'année scolaire 2023-24, 5 Clubs nature ont été créés et commencés à être déployés auprès des enfants des centres de loisirs.

<sup>30</sup> L'association libournaise LInK a pour mission de créer et d'organiser des actions visant à sensibiliser tous les publics aux enjeux de notre époque. Sa mission première est la vulgarisation scientifique, culturelle et technologique

## **La compétence GEMAPI, pour gérer les cours d'eau**

La compétence GEMAPI<sup>31</sup> est une opportunité pour replacer les cours d'eau au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire.

Cette année 2023 a encore été marquée par de multiples actions afin de poursuivre la reconquête du bon état écologique de l'eau. Le service GEMAPI<sup>31</sup> est très impliqué dans l'élaboration du PLUi-HD<sup>106</sup> (voir également p. 62) sur le volet milieux aquatiques et prévention des inondations avec les syndicats de rivières. Le déploiement de Systèmes d'Alertes Locaux, en lien avec les communes et les Syndicats de Rivières, vont permettre l'optimisation de la gestion de crises lors d'inondations. Cette démarche s'inscrit en parallèle de la surveillance et des prévisions de Vigicrues sur les cours d'eau principaux de La Cali : Dordogne, Isle et Dronne.

Les travaux de la zone de laminage des crues du Lour été réalisés sur Libourne. Les travaux pour la Ganne ont reçu les autorisations administratives de l'Etat et ont commencé en fin d'année.

L'étude hydraulique sur le ruisseau du Canteranne qui traverse la commune d'Izon a permis de mettre en évidence des solutions d'amélioration des zones d'expansions de crues. Ces propositions seront intégrées au futur Plan Pluriannuel de gestion commandé par le SMERE2M<sup>32</sup>.

Les compétences techniques du service GEMAPI<sup>31</sup> ont également été mises à la disposition du port de Libourne-Saint Emilion pour la surveillance et la gestion des berges.

L'élaboration du dossier pour la reconnaissance des systèmes d'endiguement de La Cali s'est poursuivi tout au long de l'année 2023 et devrait se finaliser sur 2024.



## **L'eau, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines**

Depuis le 1er janvier 2020, la gestion de l'eau et l'assainissement sur La Cali est assurée :

- directement par La Cali sur les communes de Libourne, Les Billaux et Lalande-de-Pomerol,
- sur les autres communes, par les syndicats d'eau et d'assainissement : le SIAEPA<sup>33</sup> d'Arveyres, le SIEA<sup>34</sup> de l'Est Libournais, le SIEPA<sup>35</sup> du Nord Libournais, le SIAEPA<sup>33</sup> des Vallées de l'Isle et de la Dronne.

### **L'assainissement collectif**

- Les réseaux d'assainissement de Libourne

La Cali a poursuivi en 2023 ses engagements pour mettre en conformité les réseaux d'assainissement de Libourne avec notamment la mise en service du bassin de stockage d'eaux usées et pluviales rue des Tonneliers, dans le but de préserver l'environnement.

De plus, des travaux de mise en séparatif et de renouvellement de réseaux se sont poursuivis (Cours Tourny, Rues Chaperon, Treilles, Etienne Sabatié, Pleiade et Narcisses) dans le but d'améliorer la collecte des eaux usées.

En parallèle, la station d'épuration de Libourne doit être intégralement reconstruite et mise en conformité. C'est pourquoi La Cali a déposé en 2023 un dossier d'autorisation, actuellement en cours d'instruction par les services de l'État. Afin de compenser l'impact des travaux de la station d'épuration sur les milieux naturels, en 2023, la Cali a fait l'acquisition de 8,29 hectares de parcelles sur Condat, permettant la renaturation et la compensation écologique.



En effet, prévue en 2026, la nouvelle station d'épuration permettra de traiter de manière optimale, dans les années à venir, les eaux usées des nouveaux habitants et des activités économiques attendus sur le territoire du Libournais. Dans un contexte de sobriété hydrique et énergétique, cette station permettra aussi de produire du biogaz par méthanisation (300 à 500 foyers alimentés) et de recycler jusqu'à 87 000 m<sup>3</sup>/an (5 fois les besoins annuels de Libourne) par réutilisation des eaux usées traitées, afin de réduire les consommations d'eau potable.

<sup>31</sup> GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

<sup>32</sup> SMERE2M : Syndicat mixte eau et rivières de l'Entre 2 Mers

<sup>33</sup> SIAEPA : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement

<sup>34</sup> SIEA : Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement

<sup>35</sup> SIEPA : Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement

- Le renouvellement du dispositif d'aide aux travaux de mise en conformité des branchements privés d'assainissement collectif sur le territoire de Libourne

En 2023, La Cali a renouvelé l'opération groupée d'aides pour la réhabilitation des branchements particuliers en domaine privé de Libourne, en octroyant une participation financière aux propriétaires de logements, pour les travaux de mise en conformité des raccordements privatifs au réseau d'assainissement collectif.

Cette opération est réalisée en partenariat financier avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

De plus, dans le cadre de la politique sociale portée par La Cali, une aide complémentaire est proposée, en fonction des ressources financières des foyers (sur la base du quotient familial).

- L'actualisation des schémas directeurs d'assainissement collectif des communes de Libourne, Les Billaux et Lalande de Pomerol

Dans l'objectif d'améliorer la connaissance et le fonctionnement de l'assainissement des eaux usées, le schéma directeur d'assainissement, outil de programmation, est en cours d'actualisation depuis 2023.

Cette actualisation obligatoire tous les 10 ans, permettra à La Cali :

- o de mettre à jour le programme de travaux sur les réseaux d'assainissement et la station d'épuration de Libourne,
- o d'établir un nouveau programme de travaux sur les réseaux d'assainissement de Les Billaux et de Lalande de Pomerol, prenant en compte la station d'épuration mise en service en 2018.

La restitution des nouveaux schémas directeurs d'assainissement de Libourne et de Les Billaux - Lalande de Pomerol est attendue d'ici mi-2024.

Sur la **gestion de l'eau potable**, La Cali a délibéré en février 2023 sur le rapport d'enquête de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de l'eau de 2016 à 2020, à l'échelle de l'agglomération. Conformément aux recommandations de ce rapport, La Cali a mis en place un groupe de travail avec les syndicats d'eau et d'assainissement sur La Cali afin d'échanger sur les actions à mener dans le but de réduire les pertes d'eau et préserver la ressource en eau à l'échelle communautaire.

La Cali a poursuivi ses efforts d'économies d'eau sur Libourne, Les Billaux et Lalande de Pomerol, avec l'aide de son délégataire AGUR (réduction des pertes d'eau, sensibilisation des usagers aux économies d'eau...).

La Cali a terminé cette année les démarches d'autorisation permettant la mise en service du nouveau forage d'adduction d'eau situé au lieu-dit Les Dagueys à Libourne. Ce forage d'eau permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable des habitants de Libourne, Les Billaux et Lalande de Pomerol.

### **La compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines**

La Cali a la compétence obligatoire GEPU<sup>36</sup> depuis le 1er janvier 2020. Les eaux pluviales urbaines correspondent aux eaux de pluie ruisselant en milieu urbain sur les 45 communes. Leur bonne gestion a pour principal objectif de lutter contre le risque d'inondation et de pollution directement liées aux eaux pluviales urbaines.

Suite à plusieurs conférences des maires sur le sujet, La Cali a délibéré en décembre 2023 pour acter :

- le périmètre et les missions rattachées à cette compétence,
- le principe de délégation de cette compétence aux communes qui le souhaitent.

---

<sup>36</sup> GEPU : Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

## Territoire en transition - Les indicateurs

### La mobilité

#### **Le réseau de transport public Calibus**

11 lignes, dont 4 urbaines et 5 non urbaines 2 navettes de centre-ville  
5 zones de transports de proximité en zones peu denses  
650 arrêts  
Près d'1 500 000 voyages en 2023

1 service de transport à destination des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées de 75 ans ou plus

1 réseau de transport scolaire Calibus  
3 800 élèves transportés tous les jours sur 73 lignes

1 politique vélo :  
1 service Calivélo pour la location de vélos électriques  
355 aides à l'achat de vélos

### L'habitat

#### **Chiffres clés du dispositif « Habitat Durable » :**

1 253 contacts de propriétaires occupants et bailleurs avec l'opérateur  
256 logements rénovés livrés  
627 091 € d'aides de La Cali validées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH, Département de la Gironde, CAF...)  
4 124 096 € TTC de travaux réalisés

#### **Chiffres clés de « l'OPAH-Renouvellement Urbain » sur Coutras**

121 contacts de propriétaires occupants et bailleurs avec l'opérateur  
15 nouveaux dossiers de propriétaires occupants (9 rénovations énergétiques / 6 maintien à domicile)  
5 nouveaux dossiers de restaurations de façades  
45 520 € d'aides de La Cali notifiées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH, Département de la Gironde, CAF...)  
306 003 € de travaux engagés

#### **Bilan à 5 ans d'activité du permis de louer**

2 893 demandes complètes reçues  
1 481 accords  
1 206 accords sous réserve  
182 refus

#### **Le soutien à la production de logements sociaux publics**

405 000 € d'aides votées par le conseil communautaire  
6 opérations subventionnées totalisant 131 logements sociaux  
4 bailleurs sociaux destinataires pour des projets sur 6 communes

4 associations subventionnées à hauteur de plus de 110 000 €

#### **Partenariat avec l'ALEC**

1 partenariat renouvelé (3<sup>ème</sup> année de la convention triennale)

### 1 plan climat en cours

## Forêt

236 ha de forêt dont La Cali est propriétaire  
205 ha de forêt susceptibles d'aménagement  
1 document d'aménagement finalisé

## Agriculture

1 programme NovaTerres adopté pour redynamiser l'agriculture du territoire  
Des initiatives et projets soutenus pour mobiliser le foncier agricole et promouvoir une agriculture durable

## Animation d'un groupe de travail sur la restauration collective

- 2 ateliers collectifs
- 3 communes pilotes accompagnées par Interbio et la Chambre d'agriculture : « Accompagnement au changement de pratiques pour une restauration collective durable et de qualité »
- 3 communes pilotes accompagnées par le CREPAQ à la lutte contre le gaspillage alimentaire

## Education à l'environnement : Clubs nature et cycles de sensibilisation avec le département de la Gironde

7 Club nature et 8 cycles de sensibilisation sur 2022-23-24

## 1 compétence GEMAPI pour replacer la gestion des cours d'eau au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire

## 3 compétences : eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## Un territoire de développement

*Le développement d'un territoire doit aujourd'hui placer les enjeux de durabilité et de résilience au cœur des préoccupations. Dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, La Cali travaille à un développement du territoire équilibré, source d'emplois pour ses habitants et respectueux de l'environnement. Ainsi, dans le déploiement de ses activités économiques et touristiques, La Cali s'attache à répondre aux enjeux, certes économiques, mais aussi sociaux et environnementaux.*

### Le développement économique et des zones d'activités, un territoire attractif pour les entreprises

#### **Le développement des zones d'activité économique communautaires**

La délibération du bureau communautaire en date du 22 janvier 2018, a défini le périmètre des 16 zones d'activité économique communautaires :

- Eygreteau et Marais d'Eygreteau à Coutras,
- Anglumeau et La Landotte à Izon,
- Piconnat à Lapouyade,
- La Ballastière, Les Dagueys, Le Carré et Jean Arnaud à Libourne,
- Beaumale et Frappe à Saint Denis de Pile,
- Laveau à Saint Médard de Guizières,
- Bentéjac et du Barry à Saint Seurin sur l'Isle,
- Camparian à Vayres,
- Grand bois à Saint Germain du Puch.

Afin d'être en conformité avec la loi Climat et Résilience<sup>37</sup>, La Cali a établi un inventaire de ces zones d'activité économique, qui comporte, pour chaque, les éléments suivants :

- un état parcellaire des unités foncières (surface, identification du propriétaire),
- l'identification des occupants,
- le taux de vacance,
- les potentiels de densification.

Le territoire a saisi cette opportunité de s'appuyer sur la démarche du PETR<sup>25</sup> du Grand Libournais, qui a confié à un cabinet la réalisation d'une étude d'un schéma d'attractivité territoriale du Grand Libournais. Son objectif est de doter le territoire d'une stratégie de développement économique territorial intégrant le projet de territoire et les stratégies des 5 EPCI<sup>38</sup> en liaison avec Bordeaux Métropole et les territoires voisins.

En 2023, La Cali a poursuivi la commercialisation des zones, la dernière parcelle disponible sur la zone de Frappe est de nouveau disponible suite à l'abandon du projet prévu. Sur la zone d'Eygreteau à Coutras, 10 réservations ont eu lieu, 4 lots sont disponibles. Plusieurs signatures d'acte de vente sont prévues début 2024.

La Cali a commencé les acquisitions foncières stratégiques pour les extensions des zones d'activités économiques suivantes : Eygreteau à Coutras, Frappe à Saint Denis de Pile et Laveau à Saint Médard de Guizières.

---

<sup>37</sup> Loi Climat et résilience du 22 août 2021 rappelant les engagements de la France en matière de gaz à effet de serre et introduisant plusieurs mesures liées à la lutte contre l'artificialisation des sols par le biais de l'urbanisme avec notamment un objectif de sobriété foncière

<sup>38</sup> La Cali, les communautés de communes de Castillon-Pujols, du Fronsadais, du Grand Saint-Emilionnais et du Pays Foyen



## La Cali affirme son engagement dans l'économie sociale et solidaire

Au-delà du soutien déjà apporté par La Cali dans le cadre de ses politiques sectorielles, à des structures issues de l'ESS<sup>39</sup>, la collectivité a engagé, depuis 2021, un partenariat avec la CRESS<sup>40</sup> Nouvelle-Aquitaine, afin de se doter d'un diagnostic territorial et de définir un plan d'actions pour développer ce modèle sur le territoire.

En effet, dans le Libournais, l'économie sociale et solidaire regroupe plus de 400 structures pour 4 012 postes. Plus de la moitié de ces structures sont implantées sur le territoire de La Cali (257) pour près de 3 000 emplois, soit 27,5 emplois pour 1 000 habitants. Ce modèle représente respectivement 10,1 % de l'emploi salarié du territoire de La Cali ainsi que 8,3 % de ses structures employeuses, constituant de ce fait un véritable enjeu du développement économique pour La Cali.



Le diagnostic territorial réalisé par la CRESS<sup>40</sup> a permis de dresser l'état des lieux des structures de l'ESS<sup>39</sup> en présence sur le territoire et de leurs besoins, afin d'élaborer un règlement d'intervention permettant de mieux les soutenir.

La CRESS<sup>40</sup> a également co-construit avec la collectivité, la feuille de route destinée à déployer un certain nombre d'actions sur le territoire en faveur de l'ESS<sup>39</sup>. Une réunion de présentation des préconisations pour la feuille de route ESS<sup>39</sup> a rassemblé en juin, onze agents des différents services de La Cali, afin d'imaginer les actions qui pourraient être mises en œuvre. L'objectif était d'enrichir la feuille de route de leurs retours terrain. Deux COTECH et deux COPIL ont enfin, été organisés cette année.

## Le soutien aux structures du territoire

Au titre de sa politique de développement économique et de l'innovation, La Cali a apporté son soutien aux projets suivants :

- Soutien à la société « Les 3 Drôles » pour son implantation à Libourne



L'entreprise « Les 3 drôles » installée à Libourne propose des bières artisanales et biologiques de qualité, fabriquées notamment à base d'invendus de pain récoltés dans les boulangeries. Les produits issus de la brasserie sont destinés à un marché en direct, aux cafés-hôtels-restaurants, aux cavistes du territoire ainsi qu'aux festivals et associations sportives.

L'entreprise a à cœur de s'investir dans la vie locale (marché de Noël de Libourne...) et souhaite également créer ses propres animations autour de la bière bio locale (visites de la brasserie, collaborations avec des artistes pour des visuels éphémères, créations de recettes avec des chefs cuisiniers et pâtisseries...).

La Cali a aidé l'entreprise à s'implanter en contribuant à ses dépenses d'investissement :

- o l'acquisition du matériel nécessaire à l'activité de brasserie artisanale (matériels de brassage, fûts, concasseur malt, matériels et équipements de cuverie...),
- o l'aménagement et l'adaptation du local pour l'activité,
- o l'achat d'un véhicule de livraison.

- Soutien à la société Gratraud-Laroche pour ses investissements



Spécialisée dans la fabrication, la pose des menuiseries bois-PVC et aluminium, l'entreprise est implantée historiquement à Saint Denis de Pile. Elle compte 15 salariés et est très investie dans l'apprentissage des jeunes (embauche de 2 apprentis après leurs formations et prévoit des CDI pour 2 autres apprentis en poste jusqu'en août 2023).

La Cali a aidé cette entreprise dans ses investissements, car à la suite d'une panne, elle doit s'équiper d'un nouveau compresseur, et qu'elle a également besoin d'un nouveau transpalette.

<sup>39</sup> ESS : économie sociale et solidaire

<sup>40</sup> CRESS : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

- Soutien à l'association La Grande Ourse pour l'achat de matériel



Créée en juillet 2021 à Libourne, l'association La Grande Ourse a pour objectifs de dynamiser la vie locale sur la ville de Libourne et de soutenir la parentalité, répondant ainsi à une réelle demande de la part des familles libournaises (voir également p. 36). L'association a créé deux emplois et, en avril 2023, un espace convivial d'accueil (café, petite restauration, salon de thé, évènementiel) ouvert à tous.

La Cali a pris en charge une partie de son matériel nécessaire à l'activité (robot pâtissier, grille-pain, cuisinière, hotte, machine à café, meubles de rangement, arrière de bar...).

- Soutien au loyer à l'entreprise Saint-Honoré Paris



Spécialisée à l'origine dans la fabrication de présentoirs de vitrine pour les marques de mode et du retail, la société Saint-Honoré Paris dont, le siège social a déménagé de Paris à Libourne, a diversifié ses activités.

Le gérant a créé 2 autres sociétés : Technidesign (Marque de mode pour homme connue pour son respect de l'environnement), et Les Apastis Saint-

Honoré (propriétaire de 13 parcelles de forêts servant à la fois à fournir la société Saint-Honoré Paris pour la production de ses présentoirs, mais aussi de support environnemental telles que la compensation carbone et la compensation environnementale).

Le gérant a été accompagné financièrement par La Cali dans son projet d'implantation sur une friche de centre-ville à Libourne, vacante depuis plusieurs années.

- Le soutien à l'association des Industriels de La Cali



Cette association (anciennement l'Association des Industriels de La Ballastière) propose et développe des services mutualisés pour les entreprises. Sa principale mission concerne la gestion de la restauration inter-entreprises. Elle propose ainsi une gamme diversifiée de repas répondant aux besoins des entreprises, tels que le self-service, les repas d'affaires, la livraison de plateaux-repas, les cocktails et les petits déjeuners. L'association propose également un service de gardiennage pour

les entreprises, ainsi que la mise en place d'actions collectives telles que la mutualisation des ressources, les échanges et la mise à disposition de salles de réunion.

De nombreuses entreprises utilisant régulièrement le restaurant, et les principales entreprises de Libourne étant membres de cette association (CEVA Santé Animale, Arena, Carpenter, Thierry Bergeon Embouteillage, MCC, Meilleur Contact, Papillons Blancs, Schneider Electric, Renault etc.), La Cali a subventionné cette structure pour la réalisation de travaux d'isolation et d'étanchéité du toit-terrasse du bâtiment.

### Signature d'un partenariat avec le CIVB <sup>41</sup> pour la promotion du vin produit sur le territoire

Le secteur viticole fait aujourd'hui face à une conjoncture économique et climatique délicate (baisse de la consommation des vins rouges locaux, multiplication des cas de maladies, gel...).

Au regard de ce contexte, La Cali a signé un partenariat avec le CIVB<sup>41</sup>. Ce dernier a lancé le mouvement #BordeauxLocal qui a pour finalité de valoriser les produits locaux et les vins de Bordeaux auprès des acteurs économiques girondins. L'objectif du partenariat est de faire un focus sur les vins produits sur le territoire de La Cali, en incitant les environs 80 établissements de son territoire, à rejoindre ce mouvement de mise en valeur et de promotion des vins locaux, et à le renforcer localement, par un soutien financier conditionné, complémentaire aux actions de #Bordeauxlocal.

Il est prévu que La Cali signe une convention avec chaque établissement qui aura adhéré préalablement au mouvement #Bordeauxlocal, afin de lui permettre de mettre en valeur les vins de La Cali, par le biais d'une Publicité sur les Lieux de Vente dédiée.



<sup>41</sup> CIVB : Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux

## **Le soutien aux commerces du territoire**

Diverses actions ont été menées :

- L'acquisition d'un local commercial

Dans le cadre de la compétence « Politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire », La Cali aide la commune de Les Eglisottes et Chalaures à maintenir l'accès au commerce et à l'approvisionnement de produits de première nécessité auprès de la population de la commune et de sa zone de chalandise. Dans ce contexte, La Cali a donc décidé d'accompagner la commune dans laquelle se trouve, depuis plus de 5 ans, une friche commerciale, et d'acquérir ce bien pour en faire une supérette. La vente de cette supérette au profit de La Cali a été signée en janvier, et la supérette a été démolie en novembre 2023.

- Un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde

Cette année, des études de potentiel commercial ont été menées sur les communes de Guîtres et les Eglisottes et Chalaures. Une étude de potentiel commercial de la commune d'Izon a aussi été restituée en début d'année 2023. Ce partenariat se poursuit jusqu'en 2024.

- L'aide à l'investissement au commerce « L'épicerie du coin » basé à Izon

« L'épicerie du coin » est une épicerie fine créée en 2018 à Izon proposant des produits artisanaux et locaux sélectionnés avec soin. Afin de répondre à une demande croissante de produits fromagers et de charcuterie, et ainsi augmenter son chiffre d'affaires, l'épicier souhaitait remplacer le matériel existant vétuste en achetant une vitrine réfrigérée murale. La collectivité a soutenu financièrement l'achat de son matériel.

## **La gestion et l'animation de la pépinière-hôtel d'entreprise du Mascaret à Izon**

La pépinière-hôtel d'entreprises de La Cali est une pépinière « généraliste » qui propose une offre immobilière aux entreprises exerçant des activités variées. Elle peut également offrir aux entrepreneurs un parcours évolutif. En effet, au fur et mesure de leur développement, les entreprises peuvent d'abord opter pour un simple service de domiciliation, puis en co-working, poursuivre en pépinière et terminer en hôtel d'entreprises. Cette offre de services est complétée par deux salles de réunions ouvertes aux usagers extérieurs à la pépinière. Les entreprises résidentes bénéficient d'une gamme de services et de lieux de vie partagés, propices à l'échange et à la synergie entre les entrepreneurs.

Les entreprises de moins de cinq ans qui choisissent d'être hébergées sous « le statut pépinière » bénéficient également d'un accompagnement par le personnel de la pépinière et, si besoin, par l'intervention des membres du réseau d'experts mis en place par la collectivité : avocats, notaires, experts comptables, professionnels du marketing, etc. Au-delà des entreprises qui y sont installées depuis plusieurs années, cet outil immobilier permet de continuer à aider de nouveaux porteurs de projets à implanter leur entreprise sur le territoire, dans la modalité pépinière, hôtel ou encore en co-working. Le taux d'occupation est aujourd'hui de 57,2 %.

Cette année, la Pépinière a intégré 4 nouvelles entreprises :

- L'Océane (formation permis chauffeurs PL) en pépinière,
- la SARL 2BNET (nettoyage industriel) en pépinière,
- le groupe 2B (holding – SARL 2BNET) en domiciliation simple,
- CTBF 33 (bâtiment) en domiciliation simple.

La pépinière de La Cali continue de soutenir le développement des entreprises résidentes en les accompagnant. Les entreprises se développent sur le territoire et créent des emplois (180 chauffeurs dans une société de transport de personnes en situation de handicap et 1 formateur SST<sup>42</sup>, 2 d'agents entretiens et 1 assistante administrative).

Suite à ces créations d'emploi, deux des entreprises résidentes ont emménagé dans des locaux plus grands au sein même du bâtiment (ATM et MASE SUD OUEST).

La pépinière-hôtel d'entreprises continue d'étendre son réseau au bénéfice des entreprises hébergées avec les clubs d'entreprises locaux, le GRAPE<sup>43</sup>, l'association Nouvel'R, la coopérative des Tiers Lieux... La pépinière poursuit sa participation au groupe de travail d'immobilier d'entreprises de La Cali.

Dans le but de réaliser des économies d'énergies, les néons usés de l'accueil ont été remplacés par des ampoules LED. Enfin, deux semaines dans l'année sont toujours consacrées à la sensibilisation au recyclage des déchets à destination des anciennes et des nouvelles entreprises, des usagers et du personnel de nettoyage.

---

<sup>42</sup> SST : santé et sécurité au travail

<sup>43</sup> GRAPE : grand réseau néo-aquitain des pépinières

## Les activités d'aide à l'emploi installées à la pépinière

La pépinière-hôtel d'entreprises continue de dédier une partie de ses ressources humaines et matérielles à des activités d'aide à l'emploi. Celles-ci sont : l'Espace ressources numérique de La Cali, une permanence hebdomadaire du PLIE<sup>74</sup> (voir également p. 48) et un accueil régulier de la Mission Locale (voir également p. 40 et 48). Les spécificités de chacune de ces aides permettent une orientation du public plus pertinente et ciblée. Pour autant, l'orientation tient compte des choix et besoins individuels. Au-delà de ces modalités d'accueil sur RDV, un accès libre à l'espace ressources avec des outils numériques est mis à la disposition de tous les demandeurs d'emploi du territoire. Les utilisateurs de cet espace ont également la possibilité d'être appuyés dans leurs démarches en fonction de la charge de travail des agents.

Ainsi, La pépinière-hôtel d'entreprises de La Cali participe à l'accompagnement des publics en difficulté et à réduire la fracture numérique par le biais d'ateliers individuels dispensés par les agents de la pépinière.

## Espaces de coworking pour contribuer à la création d'activités, d'emplois et d'innovations sur le territoire

Depuis 2015, La Cali est partenaire de L'Arrêt Minute, afin notamment de développer la pratique du coworking<sup>44</sup> en milieu rural. Afin que l'association puisse porter ses projets à Libourne, la maison Graziana est mise à disposition. Des travaux de rénovation et une modification des espaces extérieurs et du garage sont prévus pour permettre à l'association de mener à bien ses nouveaux projets : création d'un FabLab, ouverture d'un atelier-boutique sur la thématique des arts graphiques.

En 2023, un espace de coworking<sup>44</sup> a ouvert à Nérigean et, comme pour les espaces de Coutras et Libourne, La Cali poursuit son soutien. Pour ce faire, la collectivité a neutralisé tout ou partie du loyer de ces trois espaces de coworking<sup>44</sup>, et aide aussi l'association pour ses dépenses de fonctionnement.

ARRÊT MINUTE  
de Nérigean  
Coworking

## Le soutien au pôle d'innovation « Foodtech / Winetech » à Libourne

Installé à Libourne depuis 2021, le 8<sup>ème</sup> incubateur de Bordeaux Technowest, développé en partenariat avec La Cali, accueille des startups innovantes. Leurs domaines d'activité ont été élargis (et ne sont plus focalisés sur les thèmes de l'agroalimentaire) sur la santé, le vieillissement de la population...

En 2023, sur le site de Libourne, on dénombrait à Bordeaux Technowest, 6 start-up incubées (« Logic Wine », « escriVins », « BIBO »...). La moitié d'entre elles sont issues du territoire libournais.

À l'automne, un appel à projets innovants a été lancé par l'incubateur en collaboration avec La Cali. Il a été convenu d'accompagner le développement et l'installation des start-up sur le territoire via une enveloppe versée par La Cali, à répartir entre 3 candidats qui se sont distingués lors de cet appel à projets. Les start-up lauréates seront accompagnées par l'incubateur à partir de 2024.

## Le soutien à la création d'entreprises



La Cali soutient le tiers-lieu **L'Usine Végétale** implantée à Le Fieu dans des locaux dont la collectivité est propriétaire, pour les activités qu'elle propose dans les domaines de l'agroécologie, l'écoconstruction, les services et le numérique.

L'Usine Végétale s'est engagée, à travers un consortium d'acteurs, dont la Cali, à mettre en place une plateforme d'accompagnement de porteurs de projets, sur les métiers de la transition écologique et sociale et de l'innovation en milieu rural. Cette plateforme, appelée Eclosion, a pour objectif de répondre à une carence de structures d'accompagnement implantées localement. La Cali verse à L'Usine Végétale une subvention, au prorata du nombre de porteurs de projet accompagnés.

En parallèle, La Cali a été sollicitée par L'Usine Végétale afin d'appuyer sa candidature à l'appel à manifestation d'intérêt Tiers-lieu et Formation 2022-2024 de la Région Nouvelle Aquitaine (dépôt de candidature officiel en décembre 2023). Le projet de « Campus de la Double » porté par le tiers-lieu L'Usine Végétale serait dédié à la formation professionnelle sur les métiers du bois, de l'écoconstruction et du réemploi. Ce projet nécessiterait un réaménagement des locaux et la création d'un préau pour le stockage du matériel.

<sup>44</sup> Le coworking est un type d'organisation du travail qui propose aux travailleurs indépendants, aux salariés et aux associations, un espace partagé afin de rompre leur isolement et de créer des synergies

L'ADIE<sup>45</sup>, dont la vocation est d'accompagner les porteurs de projet de création ou le développement d'activités économiques, a de nouveau été aidée par La Cali, pour le renforcement de ses activités sur le territoire. Des projets tels que la coiffure à domicile, la restauration à emporter, la vente de vêtement ou l'e-commerce sont des exemples d'activités créées, notamment par des populations fragiles du territoire. Cette aide se traduit par l'attribution de micro-crédits d'un montant maximum de 10 000 euros.

Dans le cadre de ce partenariat, en 2023, l'ADIE<sup>45</sup> a financé 96 dossiers sur le territoire de La Cali. Le versement de la subvention de La Cali se fait au prorata du nombre de dossiers financés par l'ADIE<sup>45</sup>.



**Initiative Gironde**, dont l'objet est de soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprises qui ne disposent pas de fonds propres suffisants ou de garanties nécessaires pour accéder aux financements bancaires traditionnels, a également bénéficié du soutien de La Cali.

En 2023, 14 dossiers situés sur le territoire de La Cali ont été présentés en commission d'agrément et 33 dossiers sont en cours de montage. Le versement de la subvention de La Cali se fait également au prorata du nombre de dossiers présentés en commission d'agrément.



## Le développement touristique, une ambition forte pour le territoire

### La réaffirmation d'une politique touristique ambitieuse

Considérant que le développement touristique constitue un levier important pour l'économie locale, cette compétence fait partie des enjeux majeurs du territoire et des axes de développement prioritaires pour la collectivité. L'objectif affiché est de générer des retombées économiques sur le territoire, en augmentant les dépenses des visiteurs chez les prestataires, en favorisant le flux d'excursionnistes et en allongeant la durée des séjours des touristes.

Cette année, La Cali et son **office de tourisme**, ont défini une politique engagée en menant une stratégie touristique offensive axée sur :

- La conception et la commercialisation de produits touristiques avec vente en ligne sur le site internet de l'office de tourisme,
- Le développement des équipements de loisirs et des services aux visiteurs,
- La poursuite de la démarche qualité,
- La promotion de la destination à travers des actions menées avec les partenaires touristiques privilégiés et dans le cadre de dispositifs de promotion touristique nationale, régionale ou départementale, mais aussi en développant la visibilité du territoire à l'échelle internationale,
- L'accompagnement des professionnels touristiques locaux (rencontres, formations, classement et labélisation),
- La valorisation de l'artisanat local grâce à une boutique de produits locaux et une boutique de Noël.

La Cali apporte ainsi son soutien à l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais pour la mise en œuvre de son programme d'actions visant à atteindre les objectifs stratégiques visés.

### Tourisme fluvial

Pour la saison touristique 2023, l'office de tourisme a reconduit une offre de balade en bateau commentée sur la Dordogne, avec la création de 2 nouvelles balades (Day Cruise bateau-vélo et croisière musicale). Cette action s'intègre dans une stratégie plus large de reconquête de l'espace fluvial des berges et des cours d'eau, dans un objectif de mise en valeur.

### Le soutien aux structures touristiques du territoire

Afin de renforcer le développement local d'activités touristiques, La Cali et l'office du tourisme ont renouvelé cette année un soutien aux associations suivantes :

- **Vivons avec le moulin de Porchères**, en particulier pour soutenir le fonctionnement de l'activité. Après l'animation d'aquabike (balade en vélo sur l'Isle) lancée en 2020, les promenades insolites en barbecue boat se sont développées. Ces activités permettent aux visiteurs de découvrir la rivière Isle de manière ludique.



<sup>45</sup> ADIE : association pour le droit à l'activité économique

- **Les Amis du chemin de fer de la vallée de l'Isle**, association qui gère le train touristique de Guîtres-Marcenais. La Cali a apporté son soutien à la rénovation de la locomotive à vapeur 020T classée aux Monuments historiques. Cette locomotive représente en effet un attrait essentiel pour les activités de l'association, mais aussi pour le patrimoine ferroviaire local. L'office de tourisme a également apporté son soutien à l'acquisition de 14 vélorail



## La gestion et l'entretien du port de Libourne-Saint-Émilion

### **Une nouvelle compétence pour La Cali**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, La Cali est compétente, en lieu et place de la commune de Libourne, pour la construction, l'aménagement, la gestion et l'entretien du port de Libourne Saint-Émilion<sup>46</sup>.

L'activité de ce port est importante pour le territoire, car il accueille des paquebots de croisière fluviale, des bateaux-promenades et des bateaux de plaisance professionnels comme de particuliers. Cet équipement participe au rayonnement touristique du territoire et génère une activité économique bénéfique, notamment pour le commerce local comme l'offre de restauration proposée sur les quais de Libourne.

Dotée d'une régie autonome, présidé par le Président de La Cali et piloté par un conseil d'exploitation, il constitue un service public industriel et commercial (SPIC).

De plus, la réglementation des ports maritimes prévoit la création d'un Conseil portuaire représentant l'ensemble des usagers du port et consulté sur de nombreux objets<sup>47</sup>. Celui-ci a été acté en 2021.

Les activités du port s'intègrent dans les objectifs de développement du tourisme fluvial à l'échelle du bassin de navigation de la Gironde. L'association Croisière Bordeaux, regroupant les ports et haltes concernés, en est l'organe de gouvernance auquel participe activement les membres du port de Libourne-Saint-Emilion.

### **Le développement de la navigabilité de l'Isle**

L'installation de pontons permet de développer la navigation sur l'Isle.

- Le ponton de plaisance de Guîtres inauguré cette année

La Cali a réalisé et financé un ponton flottant à double accostage, qui vient faire le lien entre le paysage et l'ambition des habitants pour leur rivière. L'objectif de renouer avec la rivière avance, grâce à des acteurs comme la Randonnerie, dont les canoës et autre paddles animent l'endroit.

Ce ponton est en service depuis juin, et a été inauguré en septembre.

- Le projet de ponton de Saint Denis de Pile

Le ponton de Saint de Pile, également porté par La Cali, s'inscrit, comme celui de Guîtres, dans un vaste projet de retour de la navigation sur l'Isle.

Ce ponton flottant pourra accueillir des bateaux de plaisance 6/7 mètres ou professionnels de tourisme à fond plat (10-12m) ; en extérieur uniquement. Ce projet, situé dans une zone de fortes crues, devra être imaginé et pensé pour pouvoir résister aux forts courants et embâcles qui viendraient percuter et se coincer sur ces nouveaux ouvrages.

La phase la plus longue du projet est la phase préparatoire, qui a démarré en octobre, avec diverses études préalables (topographiques et bathymétriques, géotechniques ou environnementales). Au terme de ces études, l'ouvrage arrivera en plusieurs parties : la passerelle, le ponton, les pieux et l'accès, afin d'être assemblées. Un expert fluvial interviendra alors pour délivrer l'homologation du ponton préalablement à l'ouverture prévue en juin, sous réserve du bon déroulement de chaque phase.

### **Le développement de la navigabilité de la Dordogne**

Un groupe de travail a été créé en collaboration avec Croisière Bordeaux afin de développer la navigation de plaisance sur la Dordogne ; et d'une manière générale sur le bassin de navigation (Estuaire, Dordogne, Garonne). Un chargé de mission, également référent et interlocuteur pour le port de Libourne / Saint-Emilion, a pour mission de faire connaître les escales du Libournais.

<sup>46</sup> Auparavant, le transfert du port de Libourne Saint-Émilion du département de la Gironde à la ville de Libourne s'était opéré au 1er janvier 2017

<sup>47</sup> Délimitation administrative du port et ses modifications, budget prévisionnel, tarifs et conditions d'usage des outillages...

## Territoire de développement - Les indicateurs

### Développement économique

#### Zones d'activités

1 offre multi sites de parcs d'activités économiques

#### 6 projets soutenus

Ces subventions ont permis aux entreprises d'investir sur le territoire et d'œuvrer, notamment, à la création d'emplois locaux

#### Pépinière-hôtel d'entreprise du Mascaret

5 modalités d'accueil : pépinière, hôtel d'entreprises, coworking, domiciliation, location de salles  
5 structures résidentes + 5 en domiciliation simple + 1 co-workeur

24 projets étudiés

Taux d'occupation : 57,2 %

30 jours de location de salle (activités pépinière et emploi confondues)

Participation régulière aux échanges de pratiques du GRAPE<sup>43</sup>

1 journée portes ouvertes des pépinières de la Nouvelle-Aquitaine (GRAPE<sup>43</sup>)

1 journée portes ouvertes des tiers lieux néo-aquitains (Région, l'ARACT et la Coopérative des tiers lieux)

2 moments de convivialité

#### Antenne d'Izon du Service Emploi de La Cali

721 demandeurs d'emploi accueillis et accompagnés depuis l'ouverture du service en 2014, dont 5 en 2023 (en baisse car orientation vers le PLIE et la Mission Locale)

7 ateliers emploi individuels (utilisation des outils numériques dans la recherche d'emploi)

2 permanences régulières en présentiel ou à distance : le PLIE et la Mission Locale

1 espace ressource « numérique » – espace inscrit sur le guide des espaces numériques (édité par La Cali)

### Développement touristique

#### Office de tourisme intercommunal

1 bureaux d'information touristique à Libourne Bastide

14 000 personnes accueillies

2 évènements d'envergure nationale accueillis : Championnat de France d'Aviron et Tour de France

**Taxe de séjour** : 162 700 € récoltés de janvier à septembre

2 associations soutenues : Vivons avec le Moulin de Porchères et AACFVI (Train touristique et Vélo-rail de Guîtres)

Dans le cadre de ses activités, contractualisation de l'office de tourisme du Libournais avec 4 associations hors du territoire de la Cali : Cruise Bordeaux, Itinérance de la Vallée de la Dordogne, La Bataille de Castillon, Les Grands Crus Classés de Saint-Emilion

### Activité portuaire

5 compagnies de paquebots fluviaux (environ 20 000 passagers)

161 escales de paquebots fluviaux

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## Un territoire de services pour contribuer à l'épanouissement de la population

*Permettre l'épanouissement de tous par l'accès aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé, logement, environnement sain, loisirs...) sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures, est le gage d'un développement harmonieux des collectivités. Pour autant, ces besoins ne sont pas toujours équitablement satisfaits au sein des populations et des territoires. C'est pourquoi La Cali s'attache à proposer de nombreux services à la population : infrastructure sportive, structures d'accueil pour la petite enfance, enfance, jeunesse, offre culturelle à l'attention de publics variés (et surtout des plus jeunes), soutien aux associations sportives qui évoluent à haut niveau...*

### L'accueil du tour de France

Pour cette 110<sup>ème</sup> édition du Tour de France, le territoire de La Cali a accueilli le samedi 8 juillet, à Libourne, le départ de la 8<sup>ème</sup> étape du Tour de France (Libourne/Limoges).

Avec 6 communes traversées (Pomerol, Saint Denis de Pile, Abzac, Coutras, Les Peintures et Les Églisottes et Chalaures), le territoire a eu l'occasion de vivre une journée animée et rythmée par La Cali, les communes, les associations et les nombreux bénévoles. Tous se sont mobilisés pour faire de cette journée une grande fête populaire.



Ce passage du Tour de France est une formidable opportunité offerte au territoire de La Cali, tant sur le plan touristique que sur le plan culturel.

La volonté de La Cali a été avant tout de proposer à ses habitants une grande fête intergénérationnelle et gratuite qui associe la performance des cyclistes et l'animation pour tous, avec notamment la caravane du tour, le village Départ, et les animations périphériques.

Grâce à un impact média très important, le passage de la grande boucle est également l'occasion de faire découvrir aux millions de téléspectateurs français et étrangers le territoire de La Cali et du Grand Libournais. C'est une carte postale envoyée au monde entier !

En marge de cet événement, des manifestations ont été organisées sur le territoire :

- Organisation de la fête du lac de Cadarsac et fête du Tour 2023

Durant 4 jours, des compétitions de cyclisme et la participation au Challenge connecté ont été organisées, avec également des concerts et une fête foraine.

- Opération draisiennne en partenariat avec le Tour de France

Le Tour de France s'engage auprès des jeunes enfants en offrant à chaque ville étape des draisiennes. Début juillet, les premières draisiennes ont été distribuées dans des écoles (maternelle de Garderose) et les centres de loisirs de La Cali. Un souvenir du passage du Tour de France qui permettra aux enfants du libournais de s'initier à l'équilibre avant de passer au vélo.





## Le centre aquatique La Calinésie, embarquer pour un nouveau monde aquatique

2023 est une année particulière en fonctionnement permettant à la fois de valider les périmètres de l'exploitation (année 2 d'exploitation pleine) et de rationaliser certaines pratiques de travail.

La période estivale a été peu favorable en ensoleillement, limitant la fréquentation du site et a eu des conséquences sur les consommations d'eau. Cependant une augmentation globale annuelle de visiteurs (+ 13 000 usagers vs 2022) est à noter. Une belle évolution de la fréquentation sur la partie Lagon Détente (+20% de fréquentation), dont les installations sont consommatrices d'énergie (douches massantes, renouvellement d'eau) peut être mentionnée.

Les installations innovantes mises en œuvre sur ce site ont confirmé leur efficacité.

Quelques chiffres :

- production d'eau potable à partir de l'eau du lac des Dagueys reste inchangée par rapport à 2022 : 49 500 m<sup>3</sup> pour 35 000 m<sup>3</sup> prévus,
- production photovoltaïque : 11,59% de la consommation globale pour 10% prévus, soit une économie de 227 800 kWh,
- la chaudière biomasse enregistre une part plus importante dans le mix énergétique par rapport à l'an dernier, avec 85% d'utilisation.

Ces résultats ont été obtenus malgré une fréquentation plus importante que prévue (255 000 usagers contre 242 000 usagers en 2022).

Les solutions technologiques de ce projet novateur sont donc validées. Les consommations énergétiques relevées sont inférieures aux calculs de prévision, même si des pistes d'économies ont été repérées et seront mises en place sur 2024, afin d'encore plus diminuer les consommations électriques, notamment sur les points suivants :

- suite à parution d'un nouveau décret sur le traitement d'eau réglementaire des piscines publiques, possibilité de passer en mode réduit le traitement d'eau la nuit et de diminuer de 13% la consommation électrique de la partie traitement d'eau (économie potentielle de 117 000 kWh),
- mise en fonctionnement « Free cooling » sur le traitement des vestiaires durant la période estivale (fortes chaleurs),
- diminution de la consommation d'eau en été en modifiant les toboggans pour éviter les pertes d'eau, et ajout de variateurs de vitesse sur les pompes d'animation du parc aquatique.

A cela s'ajoute la réalisation de près de 5 000 m<sup>2</sup> d'ombrières photovoltaïque sur les parkings de La Calinésie, opération lancée pour une livraison début 2024. Cette installation permettra d'obtenir une couverture en autoconsommation pour La Calinésie de 75%.

Egalement, l'équipement a été prévu pour être accessible à tous : scolaires pour le « savoir nager », adaptation des locaux et activités pour faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap (boucle malvoyants, boucle malentendants, cheminement malvoyants, accès PMR<sup>48</sup>), avec un volet particulier sur le handicap mental pour lequel peu de solutions réglementaires existent. Le résultat est à la hauteur des attentes avec :

- 54 200 entrées enfants comptabilisées pour les activités, la piscine et le parc aquatique,
- 8 311 entrées usagers accueillis dans le cadre d'un établissement thérapeutique ou de groupes (centres de loisirs, espaces jeunes...),
- 27 270 entrées scolaires et 30 708 entrées clubs/associations et corps constitués.

---

<sup>48</sup> PMR : personnes à mobilité réduite

Il faut aussi noter la dimension sportive et culturelle de La Calinésie. A ce titre, plusieurs compétitions dont deux départementales et une régionale, deux concerts (DJ set + Show case) ont été organisés sur l'établissement, prouvant la polyvalence du centre aquatique, souhaitée dès sa création.

Enfin, la deuxième partie de la voie d'accès avec cheminement doux, livrée en début d'année 2023, a permis une belle intégration de La Calinésie dans son environnement de la plaine des Dagueys. A cela s'ajoute la mise en accès libre d'une station de vélo électrique dans le cadre du projet des mobilités douces. Une dernière partie sera réalisée courant 2024 permettant la liaison avec les chemins existants venant du centre-ville de Libourne. L'année 2023 a vu le positionnement, par le réseau de transport en commun, d'un double terminus en entrée de parking reliant les communes de La Cali.

Pour rappel, tous ces aspects ont permis à La Cali de mobiliser de **nombreux financements des acteurs institutionnels** : l'Etat par le biais de TEPCV<sup>49</sup>, le CNDS<sup>50</sup>, la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de l'exemplarité énergétique du centre aquatique, le Département de la Gironde, l'ADEME au titre du Fonds chaleur et la Préfecture de la Gironde avec le FSIL<sup>51</sup>.



### La démocratie participative avec le Conseil de développement pour la construction d'un projet citoyen

L'instance du Conseil de développement a été installée en 2021 par Monsieur Philippe Buisson, Président de La Cali. Des rencontres d'intervenants experts dans leur domaine, des réunions ont été organisées afin de permettre un travail de fond sur les thématiques choisies.

En 2023, les groupes de travail ont poursuivi leur réflexion sur l'avenir du territoire et co-construire un projet citoyen pour La Cali et ses 45 communes, et ont fait émerger 83 étapes de mise en œuvre.

Les thématiques sur lesquels ses membres se sont positionnés et ont pu faire émerger des propositions concrètes sont les suivantes :

- Objectif de Zéro Artificialisation Nette pour 2050,
- Déploiement de la télémédecine sur les territoires de La Cali,
- Mobilités & Zone à Faible Emission,
- Entr'Aide & Solidarité.



<sup>49</sup> TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

<sup>50</sup> CNDS : Centre national pour le développement du sport

<sup>51</sup> FSIL : fonds de soutien à l'investissement public local

### La petite enfance

**En 2023, La Cali est confrontée à l'accentuation des problématiques du secteur Petite Enfance identifiées au niveau national :**

- métier qui devient moins attractif (en accueil collectif et individuel),
- professionnels qui rencontrent de grandes difficultés (physiques et psychologiques) générant de l'absentéisme ou des départs vers d'autres métiers ou façons de l'exercer,
- manque de temps de formation, d'analyse des pratiques pour bien accompagner l'évolution des familles, des enfants et de leurs besoins,
- baisse du nombre de places en accueil individuel, avec de nombreux départs en retraite (cf. pyramide des âges) qui ne sont pas contre balancés par des installations. L'installation des Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) contribue à atténuer ce mouvement, en permettant aux assistantes maternelles de trouver le plaisir de travailler à plusieurs et en dehors de leur domicile personnel,
- difficultés de gestion des crèches associatives en général, et à gestion parentale en particulier. La Cali soutient ces structures et reste à leur écoute (amélioration des locaux et soutien financier consolidé).

En août 2023, La Cali a dû se résoudre à fermer la crèche familiale à Libourne. Le remplacement des assistantes maternelles (AM) était devenu problématique (départ de 4 en 2022 et 2 début 2023). En février dernier, il ne restait plus que 4 assistantes maternelles et une capacité d'accueil de 10 enfants sur 28 encore en 2021). La Cali a fait le nécessaire pour accompagner le retour des assistantes maternelles en activité d'accueil individuel. Les familles ont été accompagnées également pour trouver des alternatives de mode de garde à compter de la fermeture de la crèche.

La Cali s'est engagée pour réaliser des travaux importants d'amélioration des crèches :

- travaux d'entretien à Peidenis,
- travaux d'amélioration aux Girondins (règlement de problèmes d'infiltration, pose de système de ventilation),
- construction d'une nouvelle crèche pour accueillir les 60 places des Girondins et 12 places de Fonneuve. L'architecte Faye à Bègles a été choisi, et les études d'avant-projet sommaire ont été préparées fin 2023.

#### **Récapitulatif des accueils collectifs soutenus par La Cali :**

- Gestion de 5 établissements d'accueil petite enfance :

Crèches de Peidenis, de Fonneuve et des Girondins à Libourne, Les canailles à Saint Germain du Puch et la gestion déléguée dans le cadre d'une délégation de service public (contrat en cours pour 3 ans) pour le multi-accueil Farandole à Arveyres,

- Soutien financier et technique à 6 structures collectives à gestion associative (« Mini Pouss » à Camps sur l'Isle, « Éveil de l'enfant » à Coutras, « Age tendre » à Izon, « La Souris verte » à Saint Denis de Pile, « Trotline » à Saint Quentin de Baron) ou d'entreprise (« Petit pas » à Libourne).

#### **Les accueils individuels**

La Cali accompagne les assistant(e)s maternel(le)s qui proposent un mode d'accueil individuel : le relais petite enfance. Il a pour mission d'offrir aux assistants maternels un cadre pour échanger sur leur pratique professionnelle, ainsi que leurs possibilités d'évolution de carrière. Ce réseau, réparti en 6 secteurs (Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron, Vayres), a aussi vocation à accompagner les parents dans leur recherche et leur choix de modes d'accueils ou dans leur mission d'employeur s'ils choisissent une assistante maternelle.

## Le soutien à la parentalité

Cet axe est majeur et doit être amélioré et développé sur le territoire. Les actions à mener sont en cours de ciblage avec la CAF<sup>76</sup> et la PMI<sup>52</sup>. Il s'agit d'une attente très forte pour les familles.

Le LAEP<sup>53</sup>, autrement appelé Point Mousse, est à disposition des parents et de leurs enfants (deux permanences à Libourne, et une à Coutras), et il offre un lieu de socialisation, d'échanges et de rencontres, en accès libre et gratuit.

La permanence du site des Vieux Tilleuls ne paraît plus attractive et toutes les familles préfèrent se rendre au centre de loisirs maternel. Il est donc décidé de regrouper au même endroit ce LAEP<sup>53</sup> et d'en créer un nouveau sur la partie sud du territoire communautaire, au centre de loisirs à Vayres (ouverture prévue en mars 2024).



La Cali a apporté son soutien à l'association La Grande Ourse (voir également p. 26), qui s'est créée autour d'un noyau fédérateur de parents et de professionnels bénévoles. L'objectif initial visait à permettre à des jeunes parents de se rencontrer, d'échanger entre eux, et de participer à des ateliers ou activités adaptées à leur phase de vie, depuis la grossesse, jusqu'à l'arrivée du bébé.

Or les propositions de l'association ont très vite répondu aux attentes de nombreux parents.

Face à ce développement immédiat, l'association a décidé de salarier deux professionnels pour sécuriser et consolider la réponse déjà apportée aux familles.

L'association a ainsi fait évoluer son projet développé selon 4 axes, avec un soutien à la parentalité, aux familles, aux professionnels, et à la dynamique de la vie locale.

La Grande Ourse » a cette spécificité qu'elle est spécialisée pour le plus jeune âge et s'adresse aux futurs parents, et souhaite solliciter le label « 1 000 premiers jours ».

## Le service info accueil petite enfance

Le choix d'un mode de garde n'est pas facile à faire pour un parent, entre la crèche (collective, familiale, parentale) ou le recours à une assistante maternelle. C'est pour faciliter leur démarche et leur permettre d'obtenir un maximum de renseignements sur les différentes solutions possibles, que La Cali a mis en place, en 2019, un **guichet unique**.

Le **guichet unique** oriente et accompagne les parents dans leurs démarches. Un rendez-vous leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec une professionnelle de la petite enfance pour les aider à choisir le mode d'accueil adapté à leurs attentes et besoin. Il est effectué sur l'ensemble du territoire communautaire dans les 6 Relais petite Enfance (ex RAM).



En 2023, de nombreux départs (coordinatrice, trois membres de direction de crèches) ont créé des difficultés de gestion du service. Une nouvelle coordinatrice a pris ses fonctions en janvier 2024.

<sup>52</sup> PMI : protection maternelle infantile

<sup>53</sup> LAEP : lieux d'accueil enfants parents

## L'enfance et les centres de loisirs

Dans le cadre de sa compétence Enfance, La Cali gère, avec le soutien des communes, les accueils de loisirs périscolaires (les mercredis seulement) et extrascolaires (les vacances scolaires).

Le territoire compte 20 centres de loisirs présents sur 15 des 45 communes de l'agglomération<sup>54</sup>, offrant ainsi un service réparti sur tout le territoire de La Cali.

Cette organisation permet d'accroître l'accompagnement des structures, la mise en cohérence de certains dispositifs (gestion, ressources pédagogiques, etc.) et surtout facilite le travail en commun.

### L'engagement vers un projet éducatif de territoire et l'obtention du label Plan Mercredi

Dans l'intérêt des enfants fréquentant ces structures, La Cali s'est engagée dans un PEDT<sup>55</sup>.

Cette démarche permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir être.

En outre, ce PEDT<sup>55</sup> est nécessaire pour contractualiser un Plan mercredi<sup>56</sup> avec l'Etat.

Ainsi, La Cali va être accompagnée par l'Etat et la CAF<sup>76</sup> pour mettre en œuvre un PEDT<sup>55</sup> de qualité et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour les enfants, avec une attention particulière donnée aux enfants porteurs de handicap.

Dans l'objectif d'obtenir le label Plan mercredi, La Cali s'engage à respecter sa charte qualité, qui s'articule autour de quatre grands principes :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant,
- L'accueil de tous les publics, notamment les enfants en situation de handicap,
- La mise en valeur de la richesse des territoires,
- Le développement d'activités éducatives de qualité,
- Soutenir la fonction parentale.

Cette démarche vise ainsi à permettre aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle, et aux enfants d'avoir accès à une offre éducative et ludique de qualité en dehors de l'école.

### Des démarches exemplaires mises en place au sein des structures

En termes d'animation, de nombreux projets, en lien avec le développement durable ont, comme chaque année, été menés au sein des structures.

- Fruit d'un travail partenarial entre les services enfance et culture, les enfants des centres de loisirs maternel et élémentaire ont pu bénéficier d'une participation au parcours culturel L'art de grandir (voir également p. 42),
- Opération Commune propre, au centre de loisirs élémentaire de Saint Médard de Guizières,
- L'animation d'un jardin partagé sur un terrain prêté par la mairie dans le quartier prioritaire de Coutras,
- Les enfants des centres de loisirs bénéficient du dispositif Club nature Gironde du département, notamment afin d'animer le programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » (voir également p. 15,19,43).

---

<sup>54</sup> Arveyres, Coutras, Génissac, Guîtres, Izon, Les Eglisottes et Chalaures, Lagorce, Libourne, Moulon, Nérigeau, Saint Denis de Pile, Saint Germain du Puch, Saint Médard de Guizières, Saint Quentin de Baron, Saint Seurin sur l'Isle, Vayres

<sup>55</sup> PEDT : projet éducatif territorial

<sup>56</sup> Le Plan mercredi a été mis en place par les ministères de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des sports, et celui de la Culture. Il vise à maintenir, restaurer ou développer une offre éducative de qualité sur la journée du mercredi, et à la rendre accessible au plus grand nombre d'enfants

## La jeunesse : l'accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans

Le service Jeunesse de La Cali propose des accueils, aux jeunes du territoire, dans 7 Espaces jeunes pour qu'ils puissent se rencontrer et se divertir, à Abzac, Coutras, Guîtres, Izon, Libourne, Saint Seurin sur l'Isle et Saint Denis de Pile.

Tout au long de l'année, et particulièrement au moment des vacances scolaires, les **Espaces jeunes** se mobilisent pour proposer aux jeunes des programmes d'activités variées.

La Cali a fait l'acquisition d'un nouveau local à Guîtres, afin d'y installer l'Espace jeunes et d'accueillir les jeunes dans de meilleures conditions. Ce nouveau local, situé à proximité de l'actuel Espace Jeunes et du collège Jean Aviotte, sera aménagé. En 2024, des travaux seront envisagés et réalisés. L'ouverture sera programmée en suivant.

Chaque été, le **programme culturel, sportif et de découverte à destination des jeunes** du territoire est établi par le service jeunesse de La Cali. Il est diffusé habituellement dans les collèges, lycées, Maison familiales et rurales du territoire. Les animateurs sont ainsi mobilisés pour proposer des activités sur site ou en extérieur, des actions regroupant plusieurs structures (ateliers, soirées, sorties à la journée), ou encore des séjours.

L'ensemble des informations sont aussi disponibles sur le site : <http://www.lacalisphere-jeunesse.fr/>

### Les mobilités proposées aux jeunes

Les jeunes du territoire peuvent bénéficier de nombreuses opportunités de mobilités.

Pour la France, les jeunes sont allés : Francofolies de la Rochelle, Anglet, Mont Dore, Venise Verte, Cholet, Saint Pé de Bigorre, Causse...

De nombreux séjours et échanges à l'étranger ont été organisés : Allemagne (partenariat avec Berlin sur la thématique environnementale), Espagne (Malaga, Madrid), Italie, Portugal, Irlande.

Pour ces destinations à l'étranger, l'objectif est de favoriser le développement d'échanges de jeunes en sollicitant plusieurs dispositifs / programmes tels que le programme Erasmus +, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'année dernière, La Cali a obtenu l'accréditation Erasmus + jeunesse<sup>57</sup> pour 2023-2027, permettant au service jeunesse de La Cali d'organiser 4 échanges.

Les séjours Erasmus + réalisés en 2023 sont les suivants :

- Un échange avec de jeunes espagnols à Anglet

Après le séjour en Espagne l'an passé, ce sont les espagnols qui sont venus à Anglet. La poursuite de ce projet avait pour thématique l'impact de l'homme sur la planète et la prise en compte de l'environnement par les entreprises et les consommateurs. Des activités autour de l'environnement et de la pollution ont ainsi été menées. Des podcasts réalisés sur ce sujet par les jeunes seront disponibles sur Calidéo, la Web TV des jeunes du territoire.

- Un échange avec l'Irlande sur le bassin d'Arcachon

Ce séjour, dont la thématique était « La découverte et sensibilisation aux écosystèmes marins et terrestres présents sur le bassin d'Arcachon » a été animé par l'association locale « Child of the sea ». De nombreuses activités ont été proposées, comme la dépollution de plages avec des filets de ramassage fabriqués par les jeunes. Ce travail sera poursuivi avec un projet de mise en place d'une action environnementale en Irlande en 2024.



---

<sup>57</sup> Erasmus + : programme de l'Union Européenne, en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport, met fortement l'accent sur l'inclusion sociale, les transitions écologique et numérique et la promotion de la participation des jeunes à la vie démocratique

- Un échange autour du cinéma avec l'Italie



Localisé à Montechiarugolo<sup>58</sup>, ce projet a vocation à valoriser le patrimoine de la commune, et plus particulièrement son château.

Il est porté en partenariat par les lycées Max Linder de Libourne et Toschi de Parme et leurs élèves des classes « option cinéma-audiovisuel ». L'objectif est la réalisation d'un court métrage dans le château de la commune, afin de participer au festival « Les 6 trouilles 2024 » organisé chaque année par le service jeunesse de La Cali. Le scénario est en phase d'écriture, et le tournage est prévu pour avril 2024.

- Un séjour en Italie sur le bien-être et la préparation mentale en lien avec le sport

Ce séjour, organisé en partenariat avec la communauté de Salerne, était dédié au bien-être physique et mental. Des outils de concentration et d'attention ont été proposés aux jeunes, en lien avec la pratique sportive.

D'autres séjours et échanges ont été organisés, comme :

- Un séjour à Cholet pour changer le regard sur le handicap. Ce projet « Bouge ton regard » a permis aux jeunes participants de découvrir l'handisport en le pratiquant, et de rencontrer et échanger avec des sportifs handicapés,
- Un séjour itinérant de Dunkerque à Amsterdam en transports en communs, afin d'apprendre aux jeunes à se déplacer en toute autonomie en réduisant leur impact environnemental...

**Le BIJ<sup>59</sup> de Libourne**, intégré au service jeunesse de La Cali, complète cette offre en proposant aux jeunes de nombreux services en lien avec leur orientation professionnelle ou leurs loisirs.

Zoom sur quelques actions menées avec le BIJ<sup>59</sup> :

- l'opération nationale Jobs d'été a été organisé via une version « en ligne » via le site de La Cali,
- l'accès des jeunes à la formation BAFA<sup>60</sup> a été favorisé : La Cali a permis à 25 jeunes, de 17 à 25 ans, de finaliser leur formation,
- renouvellement du label « Relais Eurodesk en région », dont la vocation est d'encourager et de faciliter la mobilité des jeunes en Europe. Le BIJ<sup>59</sup> a ainsi des missions d'information et de communication sur les dispositifs mobilisables dans le cadre des projets de mobilité européenne,
- accompagnement et information auprès des jeunes sur la mobilité internationale, via la plateforme numérique « So mobilité ». Il est possible de prendre RDV avec un opérateur pour orienter et conseiller les jeunes sur des questions de mobilité à l'étranger, en lien avec les études, le travail, le bénévolat, les stages, le loisir... Un agent du service est opérateur « So mobilité ».

### Des exemples de projets aboutis liés aux Espaces jeunes

De nombreuses animations contribuant à l'épanouissement personnel des jeunes et répondant, en ce sens, à plusieurs objectifs du développement durable, ont été portées comme par exemple :

- **L'organisation de la journée « Avenir durable » avec les éco-délégués des établissements scolaires**

Organisée en partenariat avec l'éducation nationale qui souhaite favoriser les rencontres entre éco-délégués de différentes implantations scolaires d'un même territoire éducatif et le partage d'expériences entre jeunes, promouvoir la mise en réseau des implantations scolaires engagées dans une démarche E3D<sup>61</sup>, cette journée s'est déroulée le vendredi 7 avril.

Durant la journée, de nombreuses activités ont été proposées aux 130 jeunes participants de 13 établissements (collèges et lycées) : quizz sur les ODD<sup>1</sup> et ses enjeux mondiaux et locaux, présentation par les jeunes d'une action menée dans leur établissement scolaire, table ronde par ODD<sup>1</sup> pour faire émerger des propositions d'actions...



<sup>58</sup> Ville jumelée avec Libourne

<sup>59</sup> BIJ : Bureau information jeunesse

<sup>60</sup> BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs

<sup>61</sup> E3D : École / établissement en démarche de développement durable

- **Les camps nature dans la forêt de Le Fieu proposés aux jeunes**

Suite à la précédente édition, 3 mini camps nature ont été organisés cette année dans la forêt à Le Fieu. Ils constituent l'opportunité de conduire des projets pédagogiques dans la forêt de la Double appartenant à La Cali.

L'objectif était de permettre aux jeunes de se connecter à la nature, la forêt, pour mieux appréhender cet environnement. Issus d'un travail collaboratif entre les services jeunesse et transition écologique, ces camps ont notamment été animés grâce au dispositif Clubs nature Gironde du département (voir également p. 15 et 19) .

- **Des projets bénéficiant de financements dans le cadre du Schéma départemental jeunesse**

Divers projets ont été conduits au sein des structures : dessine-moi un manga en lien avec la médiathèque Boma de Saint Denis de Pile, « Bouge ton regard » à Guîtres pour travailler sur la pratique sportive en lien avec les Jeux Olympiques (rencontre avec des athlètes handisports et valides de haut niveau...), radio itinérante à Izon, container gravé transformé en espace de rangement qui se confond avec son environnement Saint Seurin sur l'Isle...

- **Le service jeunesse de La Cali développe aussi des partenariats avec des groupes de jeunes, des associations du territoire, dans le cadre du programme spécifique aux 14/25 ans, développé en particulier sur l'Espace jeunes de Libourne**

Au-delà des accueils et animations proposées, ce lieu est aussi utilisé de manière autonome par des associations ou groupes de jeunes qui souhaitent y organiser des rencontres, concerts, soirées, le principe étant aussi de favoriser des synergies entre les différents acteurs.

En 2023, de nombreux jeunes se sont investis dans l'organisation d'événements : battle de compliments, slam, journées événementiels skate, fête de la musique, Calidéo Live (le taratata de la chaîne youtube des jeunes) concerts « BoXson »...

- **Le soutien à l'association « Jeun's attitude »**

L'objet de cette association est de fédérer les jeunes de 12 à 20 ans, domiciliés à Saint Quentin de Baron et ses communes voisines. Cette association a été subventionnée au titre de son projet d'actions pour l'année 2023 et le recrutement d'un animateur diplômé.

Elle a ainsi pu organiser une formation BAFA<sup>60</sup> et BNSSA<sup>62</sup>, des sorties, des ateliers éco-citoyens, un mini-camp...

- **Le partenariat avec l'association « Osons ici et maintenant » a continué en 2023**



7 jeunes en service civique étaient accueillis pour développer des actions de leurs propres initiatives. Ce projet a permis aux jeunes retenus de bénéficier d'une première expérience dans le milieu professionnel, et de contribuer au développement des actions en direction des jeunes (animation, développement de projets de médiation culturelle...). Cette session avait débuté début novembre 2021 et s'est terminée en juin 2023. Les 7 services civiques étaient basés sur l'Espace Jeunes à Libourne, et travaillaient en collaboration afin d'élaborer des projets pour le territoire.

- **Des partenariats accrus avec les collègues, lycées et MFR<sup>63</sup>**

En 2023 le service jeunesse de La Cali a renoué des liens avec les établissements scolaires, en organisant des permanences et actions communes.

- **Un travail partenarial régulier avec l'association LEPI<sup>64</sup>, la Mission locale, le Réseau Santé Social Jeunes**

Le service intervient aussi dans le cadre de la **politique de la ville** (voir également p. 28 et 48), en participant à différentes cellules de veille du CISPD<sup>80</sup>, au travail mené pour le quartier prioritaire à Coutras (voir également p. 13 et 50), au comité technique du quartier Est à Libourne...

<sup>62</sup> BNSSA : brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

<sup>63</sup> MFR : maison familiale et rurale

<sup>64</sup> LEPI : Libournais Equipe Prévention Insertion, association spécialisée dans la protection de l'enfance à Libourne et sur le secteur nord



- 4 animateurs du service jeunesse de La Cali ont rejoint le **dispositif des « Promeneurs du net »** Initié en Suède il y a une dizaine d'années et expérimenté en France récemment, ce dispositif se fonde sur un constat : si les adultes professionnels de la jeunesse, éducateurs, animateurs sont présents là où se trouvent les jeunes (à l'école, dans les centres sociaux, dans la rue, etc.), ils ne sont pas suffisamment présents dans la « rue numérique » d'Internet et des réseaux sociaux. Les promeneurs proposent des permanences sur les réseaux.

- Le dispositif **Cali Pass été**

Afin de faciliter l'accès des jeunes à des activités de loisirs, culturelles et sportives, un Cali Pass estival a été proposé. Les jeunes domiciliés sur le territoire<sup>65</sup> et adhérant au service jeunesse de La Cali, ont pu bénéficier d'un chéquier d'activités. L'ensemble des 1 400 exemplaires proposés ont été distribués.

### La participation des jeunes, un axe fort soutenu par les Espaces jeunes

Un axe privilégié de la politique jeunesse est la dimension « participative » des jeunes qui sont invités à s'impliquer dans la vie des structures, l'élaboration des programmes... Ils ont ainsi pu bénéficier des dispositifs suivants :

- **Le dispositif « Initiatives Jeunes »**, avec le soutien à un groupe pour « L'Europ'raid », le soutien à l'association « Exart » pour l'organisation d'un concert à l'espace jeunes à Libourne, le soutien à la création de visuels pour le groupe « Rouge Garence and co », le soutien à « GIGI productions » pour la diffusion de l'avant-première du court métrage « Les tempêtes ».
- **Le dispositif régional « Destinaction »** : 21 jeunes (4 groupes) ont pu partir en vacances en autonomie en France ou dans un autre pays d'Europe,
- La création de la **Web TV « Calidéo »**, avec l'ouverture de la chaîne gérée en coopération avec les élèves en option cinéma du lycée Max Linder. Elle permet de valoriser les productions audio visuelles réalisées en atelier ou en autonomie par des jeunes. Elle est gérée par un comité de jeunes, il est possible d'emprunter du matériel pour réaliser ses propres productions.

### L'organisation d'événements ponctuels

- La 7<sup>ème</sup> édition du « **Vidéo Games Week** » a eu lieu à Coutras en Octobre. Ce projet co-organisé par le service jeunesse de La Cali et la mairie de Coutras, a permis aux jeunes d'avoir accès à des ateliers d'animation autour du numérique, des projections / débats animés.



- Les 6<sup>ème</sup> « **Rencontres des acteurs de l'éducation aux images** »

Cet événement s'est tenu en novembre à l'espace Jeunes à Libourne, proposant aux jeunes des ateliers de doublage voix / bruitage. Comme en studio professionnel, les jeunes ont interprété un texte qui défilait sous l'image, coaché par un comédien professionnel. Ils ont réalisé également les bruitages et les ambiances sonores. Ces ateliers, organisés par le service jeunesse de La Cali, ont été animés par « Les Z'ateliers doublage », avec le soutien de l'association Passeurs d'images et la coordination régionale Alca.



<sup>65</sup> Nés en 2003, 2004, 2005

- La 20<sup>ème</sup> édition du « **Festival les 6 Trouilles** » s'est déroulée au cinéma Grand-Ecran à Libourne, en présence de plus de 450 spectateurs. 7 courts métrages étaient proposés par des groupes de jeunes issus de toute la Nouvelle-Aquitaine et de Montpellier. De nombreuses productions audio visuelles ont été valorisées (présentation du projet de court métrage Franco / Italien pour 2024, film réalisé en autonomie « Regardes toi » réalisé par des jeunes de la mission locale ou « Feu » de Louise, film de prévention « Le monde de demain » réalisé par des jeunes accompagnés par la communauté du Grand Saint Émilionnais et Antoine Lassort (ISOE)...).
- La deuxième édition « **Ta mère la mieux** », projet Slam porté par l'espace jeunes à Libourne, a eu lieu entre mars et mai, avec l'animation d'ateliers par le slameur professionnel « Maras ». Ils ont été suivis de 2 soirées spectacles en présence d'autres professionnels dont Wojtek, avec lesquels les jeunes ont pu se produire.
- Les concerts « BoXson » de l'espace jeunes à Libourne organisés en collaboration avec des associations de jeunes regroupant des formations musicales.
- La 3<sup>ème</sup> édition du concours d'éloquence s'est adressée aux classes de seconde des lycées et MFR<sup>63</sup> du territoire de La Cali. La finale a eu lieu le mardi 14 décembre au théâtre du Liburnia.



## L'accès à la culture pour tous

### L'éducation artistique et culturelle pour les plus jeunes

#### « L'Art de grandir », le Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle de La Cali

Le dispositif L'Art de grandir s'inscrit dans le cadre d'un COTEAC<sup>66</sup>, co-construit avec la DRAC<sup>67</sup> Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, l'IDDAC<sup>68</sup> et la DSDEN<sup>69</sup> de la Gironde.

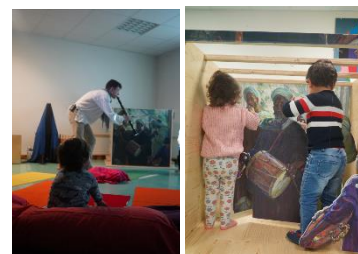
Véritable colonne vertébrale de la politique culturelle de l'agglomération, ce dispositif, entièrement gratuit, contribue, année après année, à irriguer le territoire et à compenser les disparités d'accès à la culture des enfants et des jeunes. Il participe aussi à professionnaliser les acteurs éducatifs (enseignants, professionnels de la petite enfance et de l'animation) et à offrir une visibilité et une légitimité accrues aux opérateurs culturels du Libournais.



F

*Formation professionnelle petite enfance-projet Cub'art-musée de Libourne*

À la rentrée 2023, ce sont 1 900 enfants et jeunes engagés dans au moins un parcours culturel aux côtés d'un artiste, 39 communes concernées avec une école, un RPI<sup>70</sup> et/ou un centre de loisirs impliqués (voir également p. 37) et/ou une structure petite enfance (crèche, RPE<sup>71</sup>) et/ou un espace jeunes. En tout, 67 classes (du CP au CM2) et 23 structures communautaires sont engagés dans le dispositif – un dispositif qui veille à une répartition géographique équitable des projets mis en œuvre.



<sup>66</sup> COTEAC : contrat territorial d'éducation artistique et culturelle

<sup>67</sup> DRAC : direction régionale des affaires culturelles

<sup>68</sup> IDDAC : institut départemental de développement artistique et culturel

<sup>69</sup> DSDEN : direction des services départementaux de l'éducation nationale

<sup>70</sup> RPI : regroupement pédagogique intercommunal

<sup>71</sup> RPE : relais petite enfance



Cette invitation « à grandir », à « s'épanouir » qui, de la petite enfance à la jeunesse, mêle chaque année rencontres d'artistes, explorations et pratiques artistiques, découverte de lieux culturels, patrimoniaux ou naturels, a valu à La Cali d'être labellisée « 100% EAC<sup>72</sup> » par le HCÉAC<sup>72</sup> pour une durée de cinq ans (2022-2027). Par ailleurs, le 9 décembre 2023, le Contrat territorial a été renouvelé pour une durée de quatre ans (2023-2027). Au regard du bilan du dernier COTEAC<sup>66</sup> et des synergies

collaboratives révélées au fil de ces trois dernières années, de nouveaux objectifs, partagés par l'ensemble des signataires, ont émergé, dont ceux de :

- développer et renforcer le rôle et la place des bibliothèques et médiathèques municipales, lieux de culture et de découverte, dans le COTÉAC<sup>66</sup> afin d'y développer l'éducation artistique et culturelle et la coopération interbibliothèques,
- promouvoir une sensibilisation environnementale par une approche artistique en proposant annuellement des projets-passerelles transverses en lien avec le programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » impulsé par la FNCOFOR<sup>23</sup> et auquel La Cali a adhéré en décembre 2022 (voir également p. 15, 19, 37),
- renforcer les projets qui interrogent l'articulation entre art, paysages naturels, biodiversité de proximité, patrimoine culturel afin que les plus jeunes (re)découvrent leur territoire (ses espaces, ses sites emblématiques, ses habitants, ses habitations, les histoires de vie...) et se l'approprient en développant une citoyenneté éclairée et solidaire,
- ambitionner un dispositif moins carboné mais toujours inclusif, d'une part en adoptant un comportement environnemental qui repense au mieux la mobilité des élèves/enfants et des artistes impliqués dans le dispositif, et d'autre part, en prenant en compte ces exigences environnementales dans la gouvernance du contrat.

Pour en savoir plus : <https://www.document-en-ligne.fr/lacali/Art-de-Grandir-2023-2024/>



### L'école de musique intercommunale : sites de Vayres et Izon

Depuis 2019, l'école s'est dotée d'un projet d'établissement, renouvelé en 2022, présentant les choix pédagogiques, artistiques et culturels de la structure, dans le respect des textes de référence du ministère de la culture et du département de la Gironde.

La programmation 2022/2023 (auditions des élèves, évaluation en public, concert de fin d'année) avait pour thème « Pour une nature musicale », et a été tout particulièrement suivie par les parents d'élèves.

À la rentrée scolaire 2023/2024, le niveau d'inscription reste stable : 247 élèves qui « vivront » une nouvelle programmation intitulée « Les globetrotteurs ».

Enfin en septembre 2023, La Cali a recruté le bureau d'ingénierie culturelle ABCD pour mener une « étude d'opportunité et de faisabilité portant sur la définition d'une politique d'apprentissage musical à l'échelle d'un territoire intercommunal ».



<sup>72</sup> HCÉAC : haut conseil de l'éducation artistique et culturelle

Quatre objectifs sous-tendent la réflexion qui durera huit à dix mois :

- **établir un diagnostic territorial** (état des lieux des enseignements et pratiques actuels sur le territoire) : points forts, points faibles des écoles de musique municipales et associatives, perspectives offertes,
- **définir les hypothèses / scénarios envisageables en matière de structuration de l'enseignement musical** existant et de sa mise en cohérence à l'échelle intercommunale en présentant, pour chacune d'elles, les avantages, inconvénients et points d'attention. Éclairer la prise de décision des élus quant à l'hypothèse la plus pertinente pour le territoire,
- **établir un diagnostic financier initial**, puis présenter un projet de plan financier des hypothèses proposées afin d'évaluer l'impact (dépenses/recettes) sur le budget communautaire et sur les budgets communaux le cas échéant,
- **selon le scénario retenu, formaliser le plan d'actions** pour une politique communautaire en faveur de l'apprentissage musical efficient et cohérent, accompagné d'un calendrier prévisionnel de mise en œuvre sur les trois prochaines années.

La Cali compte 11 équipements d'enseignement musical répartis sur le territoire (4 écoles en régie et 7 écoles associatives) et dénombre 1 532 élèves.

### Le soutien aux associations et manifestations locales

#### **L'appui porté aux manifestations culturelles d'intérêt communautaire et ses acteurs**

La Cali soutient les associations portant des initiatives et manifestations culturelles d'intérêt communautaire. En effet, ces événements représentent un vecteur d'image participant à la promotion et au rayonnement du territoire libournais.

En 2023, la collectivité a soutenu 17 manifestations dont :

- La saison musicale de l'Abbatiale et chant choral, organisé par Les Amis de l'abbatiale de Guîtres,
- Le festival MusiK à Pile, organisé par MKP-MusiK à Pile,
- Littérature en jardin, organisé par Permanences de la littérature,
- D'ici Danse !, organisé par Entre-deux-arts,
- Le Printemps photographique de Pomerol, organisé par Images et lumière,
- Multipiste, organisé par Le Bleu du ciel,
- Mascarock, organisé par Mascarock,
- Festival des Littératures policières, organisé par La lamproie bleue, etc.

#### **L'appui à l'association « L'Accordeur » pour la programmation de sa salle de musiques actuelles**



Géré par l'association « L'Accordeur », ce lieu culturel dispose d'une salle pluridisciplinaire de 600 m<sup>2</sup> à Saint Denis de Pile, d'un pôle d'accompagnement pour les artistes amateurs et en professionnalisation, d'un pôle d'enseignement artistique, et porte de nombreux projets d'action culturelle.

Afin d'accompagner la mise en œuvre du projet artistique et culturel porté par L'Accordeur, aux côtés de la Direction des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Gironde et de la commune de Saint Denis de Pile à travers une convention pluriannuelle d'objectifs (2022-2025), La Cali a renouvelé son soutien à l'association.

L'association s'est ainsi engagée à mettre en œuvre des actions artistiques et culturelles aux esthétiques diversifiées en faveur des habitants du Libournais, et des jeunes en particulier, à proposer des tarifs préférentiels sur sa saison culturelle pour les habitants de La Cali et à programmer des temps gratuits tout au long de l'année (concerts, rencontres festives, ateliers, etc.).

## **L'appui porté au Groupe de recherches archéologiques et historiques de Coutras**

Depuis 1977, le GRAHC<sup>73</sup> collecte des données sur l'histoire, le patrimoine et la mémoire du canton du Nord-Libournais (38 communes) pour une plus grande appropriation du territoire par la population.

Afin de valoriser et partager ces connaissances avec le plus grand nombre et de promouvoir la recherche et les publications dans le domaine de l'histoire locale, cette entité a créé en 2022 un emploi pour structurer et renforcer l'ensemble de ses missions. L'association bénéficie, entre autres, du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Gironde et de la Communauté de communes du Grand Saint-Émilionnais. La Cali a abondé ces aides afin de contribuer au succès de ce travail de recherche et d'analyse.

G.R.A.H.C



## **Le soutien aux associations sportives de haut niveau**

La Cali soutient les associations et clubs sportifs évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale se déroulant sur le territoire. Ils représentent en effet un vecteur d'image participant à la promotion et au rayonnement du territoire libournais.

Cette année, La Cali a renouvelé son soutien aux associations et clubs sportifs suivants :

- US Coutras Rink Hockey (aide exceptionnelle pour sa qualification au « Final Four », finale à quatre de la Coupe d'Europe WSE , participation au Championnat de France Elite et à la Coupe d'Europe filles et garçons),
- Club nautique de Libourne-section aviron (appui au développement des compétitions d'envergure nationale et européenne au Pôle international des Dagueys),
- Tennis club de Saint Germain du Puch (participation au championnat de France Nationale 1),
- MV Jet compétition (participation aux Championnats de France et du monde),
- Canoë Kayak Sport Libourne (organisation du Championnat de France de fond à Libourne et soutien aux athlètes de haut niveau),
- Club Challenger Taekwondo (participation aux championnats d'Europe et du Monde),
- JLA Racing (participation d'un jeune pilote, champion de France, aux Championnats du Monde de karting),
- Wushu Fight Academy (participation à des compétitions internationales de boxe thaï et de MMA).
- Association US Villenavaise pour son organisation du Tour de Gironde cycliste, compétition de l'Union Cycliste Internationale, catégorie juniors, qui se déroule en partie sur le territoire.  
La première étape, un contre-la-montre individuel de 10 km, a vu les coureurs partir de Saint Denis de Pile pour rejoindre Guîtres, et la seconde étape en ligne a connu un départ fictif à Guîtres, puis un départ réel à Saint Denis de Pile, pour une arrivée à Cenon, après avoir traversé une partie du territoire de La Cali.
- Association Saint Ciers d'Abzac Boxe Anglaise, pour la deuxième année consécutive, pour l'organisation de sa course à pieds grand public à obstacles « La Givrée ».

<sup>73</sup> GRAHC : groupe de recherches archéologiques et historiques de Coutras

## Territoire de services et d'épanouissement - Les indicateurs

### La Calinésie

49 500 m<sup>3</sup> d'eau potable produits à partir de l'eau du lac des Dagueys  
227 863 kWh produits grâce aux installations photovoltaïques  
Entre 27 et 33°C dans l'eau toute l'année, en fonction des types de bassins et de leurs usages  
4 toboggans géants  
255 000 usagers dont 27 270 scolaires  
612 000 visiteurs dont 66 270 scolaires depuis l'ouverture en mai 2021

### Conseil de développement de La Cali

45 membres : candidatures spontanées et tirés au sort  
500 heures passées en visioconférences, présentiel, auditions, visites de sites, groupe de travail en autonomie  
4 groupes de travail  
1 visite de site  
1 quinzaine d'intervenants experts invités pour faire avancer les travaux des membres et leurs propositions.  
22 propositions-solutions

### Petite enfance / Enfance / Jeunesse

#### **Petite enfance**

5 établissements proposant 127 places  
Crèche familiale : 28 places  
6 associations à gestion parentale ou d'entreprise (CEVA 9 places) financées par la Cali offrant 142 places  
404 assistant(e)s maternel(le)s agréés offrant 1 389 places  
MAM : 222 places

#### **Enfance et centres de loisirs**

20 centres de loisirs répartis sur 15 communes  
Capacité maximale : 1 156 places  
Des animations auprès des enfants sur les thématiques de l'intergénérationnel, de l'environnement et du développement durable

#### **Jeunesse**

**7 Espaces jeunes** gérés par La Cali  
3 096 adhésions de jeunes à ces structures  
40 jeunes participant aux 3 mini camps nature organisés dans la forêt de la Double à Le Fieu  
1 400 Cali pass distribués  
341 jeunes participant à des séjours

#### **1 BIJ<sup>59</sup> à Libourne**

Plus de 1 540 passages de jeunes venus pour se renseigner, faire un CV, rencontrer un professionnel ou participer à une simulation d'entretien d'embauche...  
7 343 en accueil groupe au BIJ ou à l'extérieur  
Des permanences mensuelles à destination des jeunes, au CDI du lycée Max Linder, au lycée Jean Monnet et Henri Brulle, à la MFR du Libournais (Les Eglisottes), MFR de Vayres, au lycée Jeanne d'Arc (Saint Médard de Guizières) et à Génissac  
1 site internet dédié : <http://www.lacalisphere-jeunesse.fr/>  
1 Web TV : <https://www.youtube.com/channel/UC1fuINLvV2Qglbhp5pyvIYQ/featured>

## Culture

### **L'Art de grandir**

67 classes de cycles 2 et 3, 23 équipements communautaires (13 centres de loisirs, 3 crèches, 5 relais petite enfance, 1 espace jeunes), soit 1 900 enfants/jeunes

6 parcours culturels pour les 6-8 ans, 5 parcours pour les 9-11 ans, 1 masterclass création audiovisuelle pour les 14-18 ans, 1 projet pour les 18 mois-3 ans, 1 programme de formation sur la médiation à la littérature jeunesse pour les professionnels de l'animation

123 acteurs éducatifs (dont 56 professionnels de la petite enfance et de l'animation) et 19 bibliothécaires impliqués

602 H de sensibilisation et/ou de pratiques artistiques programmées dans les établissements scolaires, les centres de loisirs, les structures d'accueil du jeune enfant...

26 H d'éveil artistique proposées aux structures de la petite enfance

88,5 H de formation / sensibilisation aux pratiques artistiques pour les acteurs éducatifs (enseignants, professionnels de la petite enfance et de l'enfance)

24 H de formation partagées sur la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle et sur la médiation à la littérature jeunesse avec et pour les bibliothécaires

5 spectacles programmés, 5 expositions accueillies en collaboration avec des médiathèques / bibliothèques du Libournais

14 compagnies et artistes associés, 12 opérateurs culturels (associatifs et municipaux) impliqués

### **1 école de musique intercommunale sur les sites de Vayres et Izon**

247 élèves inscrits

**19 associations** soutenues portant des initiatives ou manifestations culturelles d'intérêt communautaire

## Sport

10 clubs ou associations, évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

				
---	---	---	---	---

## Un territoire de solidarité

*La solidarité envers les populations les plus fragiles est l'une des valeurs fondatrice de La Cali. Que ce soit à l'égard des personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires d'aides familiales à travers des structures sociales, confrontées à des situations de violence, nécessitant un accompagnement dans le domaine de la santé, du numérique, La Cali déploie des politiques publiques d'accompagnement des personnes, dans leurs parcours professionnels comme personnels.*

### La Cali soutient les structures d'aides à la recherche d'un emploi

#### **Le soutien à l'association PLIE du Libournais, un nouveau protocole d'accord 2022-2027**



Chaque année La Cali adhère à l'association intercommunale « Plan Libournais d'insertion par l'Economique », structure d'animation et de gestion du PLIE<sup>74</sup> du Libournais (voir également p. 28) créée depuis 1996. Le PLIE<sup>74</sup> a pour ambition de **favoriser le retour à l'emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail**, en proposant un parcours d'accompagnement individualisé et renforcé.

Un nouveau programme opérationnel national Fonds Social Européen (FSE +) signé pour la période 2021-2027, permet de poursuivre le financement de ce dispositif.

La Cali s'est engagée de nouveau à soutenir la mise en œuvre de ce dispositif sur le territoire au travers la signature d'un nouveau Protocole d'Accord 2022-2027. Cela implique d'une part, la poursuite de son adhésion à l'association PLIE<sup>74</sup> du Pays du Libournais et donc le versement d'une cotisation annuelle, et d'autre part à porter les postes des 5 Référents de Parcours et des 2 Référents Emploi pour lesquels elle bénéficie du co-financement du Fonds Social Européen à environ 75% des coûts de personnels.

#### **La Cali soutient les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle**

Afin d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle, La Cali adhère à La **Mission locale du Libournais** (voir également p. 28). Sur le territoire communautaire, 7 antennes présentes sur les communes de Libourne, Coutras, Guîtres, Izon, Saint Denis de Pile, Saint Seurin sur l'Isle et Saint Médard de Guizières, accueillent les jeunes pour les renseigner sur toutes les questions en lien avec leur orientation, la recherche d'emploi, la formation, la santé, le logement, le transport...

#### **Le soutien à la Maison de la mobilité solidaire du Libournais**

Afin de répondre à la problématique de la mobilité sur le territoire du Libournais, La Cali soutient depuis plusieurs années, avec le concours du Département de la Gironde, du Fond Social Européen, de Pôle Emploi et des autres communautés de communes du Libournais, les services proposés en la matière par la Régie de territoire Lib'RT (voir également p. 50) et Alter Ego.

Ces derniers ont initié un guichet unique pour les habitants du territoire avec la création de la « Maison de la Mobilité Solidaire » ouverte en avril 2019, pilotée par le Régie de territoire Lib'RT.

Accessible à pied depuis la gare de Libourne, elle regroupe dans un même lieu les services des différents acteurs de la mobilité :

- des bilans de compétences mobilité afin de trouver des solutions individuelles pour se déplacer, réalisés par la Plateforme Mobilité du Libournais, gérée par Alter Ego,
- un service de location et de réparation de deux-roues à vocation sociale par la Régie de territoire Lib'RT,
- une auto-école solidaire réservée à ce jour aux habitants du quartier prioritaire de Coutras co-pilotée par Alter Ego et D-Place.

La Maison de la Mobilité Solidaire du Libournais centralise ainsi l'ensemble des informations et des services en termes de mobilité, et favorise également l'appropriation des transports en commun organisés sur le territoire libournais, tels que le réseau Calibus de La Cali et le TER. Par ailleurs, les acteurs veillent à intervenir en itinérance sur le territoire au plus près des publics en difficulté à travers différents lieux de permanences.

---

<sup>74</sup> PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi



## **Le soutien à une antenne de l'école de la deuxième chance sur la commune de Coutras**

Fin 2019, l'AFEPT<sup>75</sup> a créé, avec le soutien de La Cali, une antenne de l'école de la 2<sup>ème</sup> chance sur la commune de Coutras. Le choix de cette commune se justifie par le fait que Coutras fait partie du dispositif des quartiers prioritaires et constitue une polarité du nord de l'agglomération.

Cette école de la 2<sup>ème</sup> chance propose aux jeunes en situation de décrochage scolaire, d'intégrer un parcours d'insertion sociale et professionnelle. La force de l'école de la 2<sup>ème</sup> chance est de proposer un parcours individualisé sur 8 mois basé sur :

- la découverte du monde professionnel, à travers un système d'alternance en centre de formation et stage en entreprise aboutissant à une formation qualifiante, diplômante ou l'emploi direct,
- l'acquisition de connaissance (savoirs de base, communication orale...),
- le vivre ensemble grâce à une approche collective favorisant la socialisation et la citoyenneté,
- l'accompagnement social (remédiation, lien avec la famille...) et la prévention de la santé.

## **Le soutien aux actions de cohésion sociale**

### **L'inclusion linguistique**

La Cali a initié deux travaux majeurs autour desquels elle a réuni les parties prenantes (Etat, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de la Gironde, CAF<sup>76</sup>, MSA<sup>77</sup>), afin d'établir un diagnostic précis et les besoins des acteurs et des publics en la matière, en vue d'apporter une réponse adéquate.

Un comité technique a été créé en 2018 pour développer sur le territoire les solutions et outils dans ce domaine, et permettre à chacun, quel que soit son parcours et ses origines, d'être inséré socialement en levant la barrière de la langue (analphabète, illettrée, langue étrangère). Depuis septembre 2019, la Plateforme d'Evaluation des capacités linguistiques d'Orientation et de Suivi de la Gironde, portée par le CLAP<sup>78</sup> Sud-Ouest, opérateur régional sur l'inclusion linguistique, s'est développée aux bénéfices des citoyens du territoire. La Cali soutient le CLAP<sup>78</sup> Sud-Ouest dans le cadre de sa politique de développement social local.



### **Le soutien aux structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF<sup>76</sup>**

Au titre de sa compétence politique de la ville, La Cali s'appuie, depuis 2012, sur les structures d'animation de la vie sociale - centre socioculturel et espace de vie sociale - qui constituent des acteurs de proximité à part entière de la politique sociale, éducative et familiale d'un territoire.

Dans le cadre de la Convention territoriale globale de services aux familles de La Cali et de la Convention d'Action Sociale de La Cali signée en février 2023 avec la CAF<sup>76</sup>, la MSA<sup>77</sup> de la Gironde et dont est partenaire non signataire le Département de la Gironde, l'un des objectifs partagés est d'accompagner le déploiement et l'ancrage territorial des structures d'animation de la vie sociale sur l'agglomération, en s'appuyant sur les habitants, acteurs associatifs et institutionnels inscrits dans cette dynamique.

La Cali est ainsi partenaire de 4 structures agréées d'animation de la vie sociale auprès desquelles s'associent également la CAF<sup>76</sup>, la MSA<sup>77</sup>, le Département de la Gironde et les communes concernées :

- le centre socio culturel « Portraits de familles » à vocation intercommunale basé à Saint Denis de Pile,
- l'espace de vie sociale «PoCli<sup>79</sup>» à vocation intercommunale, qui sera basé à la gare d'Espiet à compter de janvier 2024,
- l'espace de vie sociale « Esprit de solidarité » à Coutras,
- l'espace de vie sociale « La Consigne » à Libourne.

<sup>75</sup> AFEPT : association pour la formation et l'éducation permanente

<sup>76</sup> CAF ; Caisse des allocations familiales

<sup>77</sup> MSA : Mutualité sociale agricole

<sup>78</sup> CLAP : Comité de liaison des acteurs de la promotion. Cette association permet d'accompagner les projets des acteurs qui agissent contre l'illettrisme et l'analphabétisme. Elle accueille, selon sa demande, toute personne qui s'engage dans un parcours d'acquisition des savoirs de base et le construit avec elle.

<sup>79</sup> PoCli : pour créer des liens

En vue de son accompagnement vers une préfiguration d'espace de vie sociale en 2024, La Cali a versé une subvention annuelle de fonctionnement à l'association « Tendons la main » située à Saint Seurin sur l'Isle. Cette association a pour objectif de créer du lien social et rompre l'isolement, soutenir les plus fragiles et les plus démunis en facilitant l'accès aux nécessités, renforcer les liens entre les familles et intergénérationnels (ateliers numériques, accompagnement à la scolarité, soutien à la parentalité).

### **Le contrat de ville du quartier prioritaire du centre de Coutras**

Au titre de la géographie prioritaire de la politique de la ville, La Cali compte un quartier prioritaire Quartier de Centre de Coutras.

Ce quartier bénéficie d'interventions renforcées et ciblées définies par un premier Contrat de ville de Coutras, signé par La Cali pour la période 2015-2020, prolongé par avenant sur 2020-2022 (voir également p. 13 et 40), puis 2023. Un nouveau contrat de ville du quartier Centre de Coutras devrait être signé pour la période 2024-2030 autour des orientations stratégiques suivantes :

- un territoire de plein emploi,
- un territoire attractif,
- mieux vivre dans son quartier,
- faire citoyenneté.

Chaque année, les associations répondent à un appel à projet porté par La Cali, la ville de Coutras et la Préfecture de la Gironde, permettant de bénéficier de financements pour la conduite d'initiatives.

Cette année encore, la mobilisation des associations a été importante, démontrant leur volonté de participer activement à l'amélioration de la situation des habitants du quartier en mettant à profit leurs savoir-faire. Après instruction conjointe, sur les 33 projets déposés, tous ont été retenus.

Pour sa part, La Cali a fléchi son soutien sur 12 actions (dont 8 déjà financées en 2022 et 4 nouvelles) :

- l'organisation d'ateliers bien-être solidaire pour aider les participants à reprendre confiance en eux à valoriser leur image, par l'association Imagin'actions,
- l'animation d'ateliers Coup de pouce numérique, par l'association Imagin'actions,
- la remobilisation, par la médiation culturelle, des publics éloignés et isolés, grâce à un clown et une photographe, par Nez Pyc,
- la découverte des fonctions de base des appareils photos des smartphones, par le collectif API,
- le développement du bien-être et vivre ensemble par des ateliers sur la pratique de la musique au sein du quartier du centre de Coutras ainsi que l'accès à la culture pour tous dans le respect des droits culturels,
- le développement du bien-être et vivre ensemble par des ateliers sur la pratique de la musique au sein du quartier du centre de Coutras ainsi que l'accès à la culture pour tous dans le respect des droits culturels, Fabrik ton son, par Rythm & Groove,
- la formation-action autour de la lecture à haute voix, par Alice Prado,
- la proposition d'une offre de loisirs culturels à des jeunes qui ne partent pas en vacance, Collège ouvert, par Ricochet sonore,
- l'accompagnement à la parentalité et à la dynamique familiale dans le trouble du spectre de l'autisme, par Mon espace TSA & co,
- la réalisation d'une fresque participative dans la ville de Coutras avec les habitants et les jeunes avec un chantier éducatif encadré par LEPI<sup>64</sup>, par Le Grand Chemin-Plastick'Art,
- la mise en place d'une auto-école sociale et solidaire offrant un accompagnement personnalisé, avec Alter Ego Conseil,
- la proposition de 6 CDD de trois semaines avec rémunération au Smic, à des publics de 18/25ans et 26/64 ans, par la Régie Lib'Rt (voir également p.48),
- la participation à l'initiative « Le vestiaire de La Cravate Solidaire Bordeaux », proposant exclusivement des vêtements de seconde main ou de fin de stocks de magasins. Au-delà du retour vers l'emploi, l'objectif sera de remobiliser les publics concernés dans leur démarche d'insertion professionnelle, en travaillant sur leur autonomisation, notamment grâce à des partenariats avec les entreprises et structures de l'insertion, mais aussi la participation et l'organisation d'événements de mobilisation, par La cravate solidaire.

Afin de favoriser l'initiative citoyenne et associer les habitants à la construction du projet de quartier Politique de la ville, La Cali soutient également l'**association Conseil Citoyen de Coutras** dont la nécessité de remobilisation des habitants du quartier est une priorité. La Cali s'appuie également sur les habitants qui adhèrent et fréquentent l'espace de vie sociale « Esprit de solidarité », son café associatif, son épicerie solidaire, son projet de jardins associatifs, ses meubles solidaires.

### Le soutien aux associations dans le cadre du CISPD<sup>80</sup>

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville, La Cali a la responsabilité du CISPD<sup>80</sup>, qui se concentre sur 4 axes :

- le développement de l'accès aux droits,
- la lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes,
- l'amélioration de la tranquillité publique,
- l'accompagnement des jeunes en difficultés et/ou exposés à la délinquance.

Pour répondre à ces enjeux, le CISPD<sup>80</sup> encourage et coordonne la mise en place d'actions par des opérateurs locaux. Il s'appuie depuis plusieurs années, entre autres, sur deux acteurs transversaux en matière d'accès aux droits et de lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes :

- le CIDFF<sup>81</sup> pour informer, orienter le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit,
- le service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco pour l'aide aux victimes sur le territoire, par la mise en place de permanences juridiques et psychologiques et la mise à disposition d'un travailleur social au sein de la compagnie de gendarmerie de Libourne chargé d'assister des personnes en situation de détresse, à leur demande.

Cette année, ces associations ont été subventionnées :

- L'association RUELLE<sup>82</sup>, dont l'objet est la lutte contre toutes formes d'exploitation dans le cadre du parcours de traite des êtres humains (travail forcé, exploitation sexuelle, esclavage domestique, mendicité ou délinquance forcée). Si l'association intervient sur toute la Gironde, elle développe son action sur le Libournais, territoire sur lequel elle est de plus en plus amenée à agir.
- L'observatoire Libournais de la laïcité (O2L), qui a pour objet d'œuvrer pour le vivre ensemble, à travers 3 champs d'action : le débat (« rencontres laïcité »), la médiation (expertise aux professionnels) et la transmission (rallye pédagogique à destination des collégiens).



### **La coordination d'un Point-justice (anciennement point d'accès aux droits)**

La Cali coordonne avec le CDAD<sup>83</sup>, depuis 2015, un Point-justice composé de 3 antennes : au CCAS<sup>84</sup> de Libourne, au CCAS<sup>84</sup> de Coutras, et depuis 2022 au Centre socioculturel Portraits de Familles à Saint Denis de Pile.

En 2023, 14 partenaires associatifs et institutionnels ont ainsi assuré des permanences gratuites d'avocats, de notaires et de juristes spécialisés, en fonction des problématiques rencontrées.

<sup>80</sup> CISPD : Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

<sup>81</sup> CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

<sup>82</sup> RUELLE : Relais urbains d'échanges et de lutte contre l'exploitation

<sup>83</sup> CDAD : Conseil départemental de l'accès au droit

<sup>84</sup> CCAS : centre communal d'action sociale

Dans le cadre de la semaine de l'accès aux droits, La Cali a organisé plusieurs temps forts avec les partenaires, du 22 au 26 mai. En plus des permanences du Point-justice, il a été proposé :

- un temps fort numérique dans la galerie marchande du Leclerc de Libourne (ADAV 33<sup>97</sup> et la CAF<sup>76</sup>),
- une permanence numérique à Esprit de Solidarité (Coutras) avec le conseiller numérique,
- les portes ouvertes de l'accès aux droits à Tendons la main de Saint Seurin sur l'Isle,
- un atelier sur la gestion budgétaire à Esprit de Solidarité (Coutras) par CRESUS,
- un stand d'information sur les droits par Info Droits, le CLAP<sup>78</sup> et l'Alifs,
- un café des femmes à Esprit de solidarité (Coutras),
- un café logement à Portraits de Familles (Saint Denis de Pile),
- un forum de l'accès aux droits sur l'esplanade François Mitterrand (Libourne).

### **La lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes**

Plusieurs supports de prévention ont été créés par La Cali en association avec l'hôpital de Libourne, les services de l'Etat et les associations du territoire : la carte locale des numéros utiles de proximité et la plaquette Stop aux violences à destination des victimes et témoins de violences en 2018, complétés cette année par une affiche et des supports numériques renvoyant à ces numéros en 2022.

Une large campagne de communication sur les violences intrafamiliales a été réalisée dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences intrafamiliales du 25 novembre, avec :

- la diffusion de ces supports aux 45 communes de La Cali, aux partenaires associatifs et institutionnels, ainsi qu'aux professionnels du territoire (médico-social, santé, insertion) afin qu'ils les mettent à disposition de la population,
- la distribution de ces supports aux commerçants par l'équipe TAPAJ<sup>22</sup> portée par l'association CEID<sup>85</sup> qui a permis à 8 jeunes en grande précarité d'effectuer une mission rémunérée.

Un support de prévention vidéo a été impulsé cette année en partenariat avec la classe de seconde en option cinéma du lycée Max Linder. L'objectif est de créer en 2024 un support adapté aux jeunes sur les violences au sein des relations amoureuses.

Plusieurs sensibilisations ont été réalisées (84 personnes présentes) :

- une journée à destination des professionnels du territoire sur les mécanismes des violences intrafamiliales, les dispositifs du territoire, le parcours des victimes ainsi que leur orientation vers les acteurs locaux,
- 3h à destination des élus de La Cali sur les outils existants sur le territoire,
- 3h à destination des agents d'accueil du territoire sur l'accueil et l'orientation de personnes victimes.

La Cali a également subventionné la mise en place d'un nouveau projet sur son territoire : la création d'un atelier mensuel thérapeutique à destination de 8 femmes victimes de violence. Porté par la branche textile de la régie Lib'RT « KooZumain » en partenariat avec une psychologue, les ateliers ont pu débuter en septembre.

### **L'accompagnement des jeunes en difficultés et / ou exposés à la délinquance**

La Cali a, cette année encore, organisé le café citoyen à la gare de Libourne, action hors les murs à ciel ouvert, pour aller à la rencontre de la jeunesse, des usagers de la gare de Libourne : 1 fois par mois le vendredi devant la gare avec les acteurs de la médiation / animation / prévention.

La Cali est amenée à être sollicitée par des établissements scolaires afin de financer des actions de prévention sur les comportements à risque. En 2023 ces actions ont principalement porté sur le rapport au corps, les conduites addictives, la gestion des émotions et le vivre ensemble.

La promotion du dispositif TAPAJ<sup>22</sup> auprès des 45 communes et services communautaires (co-financement Cali) a permis la réalisation de 5 chantiers sur 2023. Porté par l'association CEID Addictions, ce dispositif permet à des jeunes de 16 à 25 ans en situation de grande précarité et d'addiction, un accompagnement global avec comme levier d'insertion un « travail alternatif payé à la journée » (TAPAJ). Il s'agit de travaux ne sollicitant pas de qualifications particulières : entretien, distribution de communications, événementiel.

---

<sup>85</sup> CEID : comité d'étude et d'information sur la drogue et les addictions

Depuis 2021, La Cali participe au financement du dispositif Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) de l'association « Les Cygnes de Vie », centre socio-culturel situé à Saint Pey de Castets. Il s'agit d'un « bureau bus » qui se déplace notamment sur le territoire de La Cali pour accueillir, sensibiliser, soutenir, et orienter les jeunes de 12 à 25 ans en situation de vulnérabilité, ainsi que leurs proches. L'objectif est de permettre aux jeunes de pouvoir exprimer leur mal-être, et de les raccrocher aux institutions de droit commun.

### **L'amélioration de la tranquillité publique**

Deux cellules de veille ont réuni des acteurs locaux en 2023, afin de trouver des solutions communes à des actes d'incivilités et de délinquance sur le territoire de La Cali.

Le CISPD<sup>80</sup> travaille également en partenariat avec le SPIP<sup>86</sup> dans le développement des mesures de TIG<sup>87</sup> auprès des 45 communes de La Cali. Ces mesures alternatives à l'incarcération permettent aux personnes placées sous-main de justice, d'effectuer un travail non rémunéré dans l'intérêt collectif. Il s'agit d'une peine qui a 5 objectifs : sanctionner, réparer, insérer, prévenir et socialiser.

### **Les contractualisations de La Cali**

La Cali a signé en 2022, avec la CAF<sup>76</sup>, la Convention Territoriale Globale de services aux familles 2022-2026, et d'autre part la Convention d'Action Sociale 2022-2025 avec la MSA<sup>77</sup>. Ces conventions définissent un cadre de coopération partenariale avec la CAF<sup>76</sup>, la MSA<sup>77</sup> et le Département de la Gironde, permettant de bénéficier d'une vision transversale et partagée des enjeux en matière sociale, éducative et familiale afin d'aborder les besoins des habitants dans leur globalité.

Les 2 conventions signées se veulent donc être des outils au service de la politique de cohésion sociale de La Cali permettant d'engager des réflexions interinstitutionnelles, en vue de développer de nouvelles actions sur le territoire ou de repenser et adapter celles existantes pour mieux correspondre aux besoins des habitants.

Le plan d'action des conventions, pour la période 2022-2026, se compose de 63 actions déclinées en 5 axes thématiques :

- précarité-Insertion : 20 actions
- habitat-Logement : 11 actions
- petite enfance-Enfance : 15 actions
- jeunesse : 8 actions
- animation vie sociale : 9 actions

Au titre de la cohésion sociale, La Cali a soutenu, pour la 1<sup>ère</sup> phase de programmation de cette année, l'animation d'un café des femmes, par le CIDFF<sup>81</sup> (une journée tous les 15 jours couplant débats, ateliers thématiques et rendez-vous individuels).

---

<sup>86</sup> SPIP : service pénitentiaire d'insertion et de probation

<sup>87</sup> TIJ : travail d'intérêt général

## La gestion par le CIAS de services de proximité

### **Un appui aux communes et aux associations pour un développement social territorial**

En lien avec les CCAS<sup>84</sup> du territoire, le CIAS<sup>88</sup> offre aux communes et aux associations de l'aide alimentaire, une ingénierie au service de l'action sociale de proximité.

Il a ainsi été engagé :

- Dans le cadre de la plateforme sociale, une proposition :
  - o d'analyse comparative et une négociation d'offres de mutuelles aux communes de l'agglomération, destinées aux administrés,
  - o de nouvelles modalités d'action de la plateforme sociale aux besoins actuels.
  
- Dans le cadre du réseau des acteurs de l'aide alimentaire du Libournais :
  - o l'accompagnement du déménagement du Secours Populaire de Libourne,
  - o la coordination et distribution alimentaire pendant la période estivale,
  - o le renforcement du partenariat entre l'agglomération et la banque alimentaire,
  - o la communication sur la collecte annuelle de la banque alimentaire,
  - o une mise en valeur des conclusions de l'état des lieux de l'aide alimentaire porté par des étudiants en Diplôme d'Etat d'ingénierie Sociale, mobilisant les associations concernées du territoire,
  - o l'élaboration avec les partenaires territoriaux d'un programme d'aide alimentaire territoriale.

Après le travail consacré à la réalisation d'une ABS<sup>89</sup> au niveau de l'agglomération, le CIAS<sup>88</sup> de La Cali s'est engagé à le valoriser dans différentes instances, ainsi qu'à accompagner les CCAS<sup>84</sup> des communes dans la mise en œuvre de leur ABS<sup>89</sup>.

Cela s'est traduit par :

- la valorisation des travaux de l'ABS<sup>89</sup> intercommunal dans le cadre de la CTG<sup>90</sup> et la CTEC<sup>91</sup>,
- l'élaboration d'un cahier des charges et d'un comparatif de coût destiné aux CCAS<sup>84</sup> souhaitant mobiliser une agence privée sur le sujet,
- des portraits statistiques finalisés pour différentes communes demandeuses,
- la mise en œuvre d'une phase de travail sur le versant qualitatif avec les communes demandeuses (groupes de travail, mobilisation des élus et partenaires, etc.).

### **Le portage de repas à domicile**

Le portage de repas à domicile est un service pour les personnes en perte d'autonomie.

Les ambitions de cette prestation communautaire sont triples :

- être accessible aux personnes à revenus très modestes grâce une tarification sociale tenant compte des revenus du foyer. Les tarifs s'élèvent de 3,79 € le repas pour les personnes seules relevant des minimas sociaux (3,06 € pour un couple relevant des minimas sociaux) à 10,85 € pour les personnes seules ayant des revenus mensuels supérieurs à 2 060 € (seuil relevé à 3030 € pour un couple)
- favoriser le maintien à domicile en palliant les difficultés liées à l'organisation des repas,
- participer à la santé des personnes à travers une alimentation équilibrée.

---

<sup>88</sup> CIAS : centre intercommunal d'action sociale

<sup>89</sup> ABS : analyse des besoins sociaux

<sup>90</sup> CTG convention territoriale globale

<sup>91</sup> CTEC : convention territoriale d'exercice concerté

## Le transport destiné aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes âgées



Le service de transport pour les personnes à mobilité réduite permet d'assurer le **droit au transport pour tous**, en s'adressant aux usagers en situation de handicap, en fauteuil roulant, non voyantes, aux personnes âgées de 75 ans et plus, ou à toute autre personne en perte d'autonomie momentanée. Ce service prend aussi en compte la fragilité de la personne, avec un accompagnement « individualisé », qui consiste à aider l'utilisateur, depuis sa prise en charge à son domicile, jusqu'au lieu de destination. Il offre ainsi une réelle solution de mobilité pour ces publics « captifs » qui, pour la plupart, n'ont pas d'autres alternatives pour se déplacer, et leur facilite l'accès aux commerces et aux différents services sur l'ensemble du territoire de La Cali. Le service participe également au maintien d'une certaine autonomie et d'un lien social, surtout pour les personnes les plus isolées (voir également p. 7).

## La mission santé publique

Sur la base de différentes délibérations<sup>92</sup> votées par La Cali, l'intérêt communautaire en matière de santé publique a été défini, et concerne :

- le soutien aux actions de promotion et de prévention de la santé à l'échelle supra communale,
- la contribution à l'amélioration du parcours de santé sur le territoire, notamment en matière de santé mentale,
- la participation à la promotion des habitudes de vie et un environnement favorable à la santé à l'échelle supra communale.

Dans ce cadre, les actions suivantes ont été conduites :

- Partenariat avec le Réseau santé social jeunes du Libournais (voir également p. 40) et le CIAS<sup>88</sup> Libournais



Une convention pluriannuelle a été signée pour la période 2022 à 2024, et du fait de l'accroissement de l'activité du réseau, cette aide a été significativement augmentée cette année.

- La participation aux réunions du CLS<sup>93</sup> et CLSM<sup>94</sup> pour renforcer les partenariats et la coordination
- La Cali participe au groupe de travail du CLS<sup>93</sup> CLSM<sup>94</sup>, mais suite au départ de la référente, les réunions ne se tiennent plus depuis cet été,
- Organisées cette année par le Réseau santé social jeunes du Libournais, Les **semaines de la santé mentale** se sont déroulées du 9 au 22 octobre sur le Grand Libournais. La collectivité a participé au comité de pilotage et à la diffusion du programme : ateliers mission locale sur les représentations des jeunes sur la santé mentale, conférence débat sur les troubles cognitifs et leurs conséquences psycho-comportementales à la mairie de Libourne, soirée cabaret d'improvisation « Plus on est de fous, plus on rit » à Coutras,
  - Le CIAS<sup>88</sup> coordonne le programme **Octobre rose** sur la ville de Libourne : actions de prévention sur le marché de Libourne, coordination avec le service des sports de l'après-midi sport santé, conférence santé au travail par le service prévention de santé au travail. Le CIAS<sup>88</sup> a également relayé les informations Octobre rose Libourne et a participé au Bergobus sur le marché de Coutras (action de sensibilisation aux différents cancers et notamment le cancer du sein),
  - Participation et relai de la journée Mars bleu du 13 mars à la Maison des associations de Libourne avec informations, distribution de tests de dépistage du cancer du côlon, conseils alimentaires, activité physique,
  - Rallye prévention santé en juin sur la place Abel Surchamp : relai technique et relai des infos aux partenaires, public...



<sup>92</sup> La délibération n° 2015-06-077 du 2 juin 2015 a élargi la compétence de La Cali au titre de l'action sociale d'intérêt communautaire en matière de soutien aux équipements de santé pluridisciplinaire et à l'attractivité médicale.

La délibération n° 2019-07-154 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du 1<sup>er</sup> juillet 2019 a acté la subvention au RSSJ (Réseau santé social jeunes) du Libournais pour l'année 2019

La délibération du 3 décembre 2019 a modifié l'intérêt communautaire en matière d'action sociale en confiant la gestion de la mission santé publique au CIAS du libournais.

<sup>93</sup> CLS : contrat local de santé. C'est un outil porté conjointement par l'Agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

<sup>94</sup> CLSM : contrat local de santé mentale

## La politique d'accueil des gens du voyage

### La gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Dans l'objectif d'assurer une cohérence globale de gestion des aires d'accueil, les élus de La Cali ont approuvé le principe d'une gestion des aires d'accueil de Libourne, Saint Denis de Pile, Coutras, les terrains familiaux de Coutras, et l'aire de grand passage de Les Billaux, en délégation de service public.

- l'aire de Libourne permet l'accueil d'une quarantaine de familles (soit environ 200 personnes) sur 22 emplacements (dont 2 emplacements PMR<sup>48</sup>),
- l'aire de Coutras est constituée d'une partie aire d'accueil avec 8 emplacements (16 places) et d'une partie terrain familial<sup>95</sup>, composée de 8 logements de type T1 mis en location,
- l'aire de Saint Denis de Pile est constituée de 8 emplacements (16 places).



### Le projet social éducatif

Le PSE<sup>96</sup> constitue un volet obligatoire de la mise en œuvre de la compétence « accueil des gens du voyage ». Il est fondé sur 2 notions essentielles : la citoyenneté et le droit commun. En outre, il permet de faciliter la gestion des équipements et la vie sur les aires, par la mise en œuvre d'un travail d'accompagnement et d'actions, concernant en priorité :

- l'accès aux droits sociaux et à la protection sociale,
- la scolarisation des enfants dès l'entrée en maternelle,
- l'animation à destination des familles (ateliers illettrisme, vie quotidienne, atelier santé, équilibre alimentaire...),
- l'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé (consultation PMI),
- l'insertion sociale et professionnelle (action sur les 16-25 ans, l'autoentreprise...).

Sur chacune de ses aires d'accueil, La Cali coordonne la mise en place de mesures socio-éducatives. Sur les aires de Libourne et Coutras, elles sont gérées en régie par une animatrice socio-éducative, alors que l'animation du PSE<sup>96</sup> de l'aire de Saint Denis de Pile est confiée au CCAS<sup>84</sup> de la commune.

Les actions menées sont travaillées en partenariat avec les associations agissant sur le territoire.

En 2023, le travail a été plus particulièrement orienté sur la sédentarisation des familles sur les aires d'accueil en partenariat avec les associations Le Lien (accès au logement) et l'ADAV33<sup>97</sup> (diagnostic habitat AA Libourne et AA Saint Denis de Pile).



*Comité de résidents pour le diagnostic de Libourne*

### L'aire de grand passage à Les Billaux

Comme prescrit dans le SDAHGV<sup>98</sup> de la Gironde 2019-2024, La Cali a créé un équipement de 200 places. Le site est officiellement ouvert depuis juin 2021 sur la commune de Les Billaux.

La saison estivale 2023 a accueilli 5 groupes entre mai et septembre. Soit près de 180 familles et plus de 300 caravanes. Des travaux de sécurisation ont été effectués après une intrusion sur le site (pose de plots béton enterrés).

<sup>95</sup> Dans le cadre d'un parcours résidentiel, les terrains familiaux répondent à une forte demande des gens du voyage souhaitant aller vers une première démarche de sédentarisation. Le terrain familial, contrairement à l'aire d'accueil, n'est pas un équipement public mais correspond à un habitat privé.

<sup>96</sup> PSE : projet social éducatif

<sup>97</sup> ADAV 33 : association départementale Les Amis des Voyageurs de la Gironde



## Les terrains familiaux

La création d'un terrain familial d'une capacité de 10 emplacements sur la commune de Vayres est inscrite dans le SDAHGV<sup>98</sup> de la Gironde 2019-2024. La Cali a choisi de réaliser ces emplacements sur plusieurs terrains afin de réaliser des petites structures d'accueil. Trois projets sont à l'étude sur les communes différentes :

- Vayres : un terrain familial locatif public de 4 emplacements (demande de subvention auprès de l'Etat en cours),
- Izon : un terrain familial locatif public de 4 emplacements (recherche foncière en cours),
- Libourne : construction de 4 maisons de type PLAI Adaptés (Prêt Locatif Aidé d'Intégration). Le terrain est en cours d'acquisition, le projet devrait être porté par un Office Public de l'Habitat.



*Terrains potentiels*

---

<sup>98</sup> SDAHGV : Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

## Territoire de solidarité - Les indicateurs

### Politique de la ville

#### **Insertion par l'activité économique, l'emploi et la formation**

PLIE du Libournais

- 7 emplois portés par La Cali sur les 10 du Libournais

- 644 personnes bénéficiant d'un accompagnement renforcé du PLIE dont 364 personnes sur le secteur de La Cali

#### **Mission locale du Libournais**

2 657 jeunes accompagnés dont 1 764 sur La Cali

#### **Soutien à la mobilité**

Des solutions pour accompagner les personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle : Plateforme mobilité du Libournais, APREVA, LibRT et la Maison de la mobilité solidaire

#### **Cohésion sociale**

1 projet communautaire soutenu au titre de la cohésion sociale (CIDFF<sup>81</sup>)

Structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF :

4 structures soutenues :

1 Centre socio-culturel intercommunal,

3 Espaces de vie sociale intercommunal (« Pochi », « Esprit de solidarité » à Coutras, « La consigne » à Libourne)

1 subvention allouée à « Les cygnes de vie » au titre du PAEJ mobile qui intervient sur le territoire en complément des permanences du Réseau Santé Social Jeunes

1 structure en préfiguration Espace de vie social en 2023 : « Tendons la main » à Saint Seurin sur l'Isle

#### **Contrat de ville de Coutras dans le cadre des politiques de cohésion sociale**

33 actions retenues dont 12 soutenues par La Cali

#### **CISPD<sup>81</sup>**

4 structures subventionnées (Vict'aid, CIDFF<sup>81</sup>, RUELLE, Observatoire de la laïcité)

3 lieux d'accueil pour un accès aux droits sur le territoire (antenne Point-justice à Libourne, antenne au CCAS de Coutras, antenne au Centre socioculturel Portraits de Familles à Saint Denis de Pile)

14 associations ou institutionnels présents au Point-justice

84 professionnels et élus sensibilisés aux violences intrafamiliales

7 cafés citoyens organisés devant la gare de Libourne

6 actions de prévention financées au sein de 4 collèges, 1 lycée et 1 espace jeunes

5 chantiers TAPAJ cofinancés au sein d'une commune et de 2 services communautaires

20 personnes accueillies en TIG au sein des communes de la Cali

#### **CIAS<sup>88</sup>**

1 appui aux communes et aux associations, pour un développement social territorial

3 associations soutenues par l'organisation d'une distribution alimentaire estivale

1 proposition d'une analyse comparative et une négociation d'offres de mutuelles aux communes de l'agglomération, destinées aux administrés

1 adaptation concertée de la plateforme sociale aux besoins actuels

1 conclusion de l'état des lieux de l'aide alimentaire porté par des étudiants en Diplôme d'Etat d'ingénierie Sociale et la mobilisation des associations concernées

1 élaboration d'un programme de l'aide alimentaire territorial

1 déménagement d'une association de l'aide alimentaire

4 portraits statistiques finalisés pour différentes communes

1 accompagnement sur le volet qualitatif de l'ABS<sup>89</sup>

### **Portage de repas à domicile**

60 809 repas sur l'année

215 bénéficiaires au 30 novembre 2023

351 personnes différentes ont bénéficié du service dans le courant de l'année 2023

116 nouvelles prises en charge dans l'année

135 évaluations menées à domicile

### **Transport pour les personnes à mobilité réduite**

2 119 personnes inscrites

1055 utilisateurs différents

34 687 trajets effectués

### **Santé publique**

1 convention pluriannuelle d'objectifs entre le Réseau Santé Social Jeunes du libournais et le CIAS<sup>88</sup>

### **Accueil des gens du voyage**

3 aires d'accueil sur le territoire : Libourne, Coutras, Saint Denis de Pile

1 terrain familial sur Coutras

1 projet social et éducatif mis en œuvre

1 aire de grand passage à Les Billaux

### **Sur l'aire de Libourne**

20 emplacements pour une capacité d'accueil de 48 familles

2 emplacements PMR pouvant accueillir une famille chacun

Taux d'occupation : 90%

Scolarisation, inscription et fréquentation dans les écoles de secteur :

11 enfants en maternelle, 19 enfants à l'école élémentaire et 14 enfants au collège

### **Sur l'aire de Saint Denis de Pile**

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles

Taux d'occupation : 100%

Scolarisation, inscription et fréquentation dans les écoles de secteur :

2 enfants en maternelle, 10 enfants en élémentaire, 3 enfants au collège

### **Sur l'aire de Coutras**

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles sur l'aire d'accueil

Taux d'occupation : 56%

8 logements occupés par 14 adultes et 16 enfants sur le terrain familial

2 enfants en maternelle, 3 enfants en élémentaire, 5 enfants au collège

### **Sur l'aire de grand passage**

5 groupes entre mai et septembre. Soit près de 180 familles et plus de 300 caravanes.

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## Un territoire de projets durables

*Parce qu'elle a de grandes ambitions pour le développement de son territoire, La Cali porte en parallèle de nombreux projets, encore à l'état de réflexion, tout juste commencés, ou presque achevés. Par ailleurs, La Cali assure la réalisation des documents d'urbanisme pour le compte de ses communes et l'instruction du droit des sols pour certaines d'entre elles.*

*Le point commun de tous ces projets est qu'ils sont conçus de manière à prendre en compte les besoins locaux, en recherchant la performance, notamment en mobilisant les meilleures technologies, dans le but d'aboutir à des projets économes en énergie et respectueux de l'environnement et de la préservation des espaces.*

### **Le soutien à l'équipement au profit du centre hospitalier de Libourne pour le projet de campus des métiers de la santé**

La Cali souhaite renforcer sa politique d'offre et d'accès aux soins, notamment grâce à une adaptation du dispositif de formation initiale des métiers de la santé sur le territoire Nord Gironde et en particulier sur le Libournais, avec pour objectifs :

- de favoriser et faciliter les projets permettant d'offrir sur le territoire Nord Gironde un meilleur maillage de l'offre de formation aux métiers de la santé répondant aux besoins du territoire,
- de renforcer l'attractivité et l'ancrage des futurs professionnels de santé du territoire.

Les principales conclusions du « Ségur de la Santé » étant de « *former plus de soignants dans les filières paramédicales pour mieux prendre en charge les patients* », La Cali soutient le projet de Campus des métiers, programmation du Centre hospitalier de Libourne visant :

- l'augmentation de 86 places de formation pour l'Institut de formation de soins infirmiers existants (IFS), (passant de 99 à 185 places dans les deux ans),
- un doublement du nombre de places de l'institut des soins des aides-soignants (IFAS) (passant de 33 à 60 places),
- la création d'un institut de formation d'auxiliaires de puéricultures (IFAP) de 23 places.

D'après la projection du Centre hospitalier, ce projet amènerait sur le territoire libournais environ 600 étudiants à l'horizon 2024/2025, et devrait permettre de répondre au manque de soignants sur le territoire libournais.

### **Le projet de pôle d'échange multimodal autour la gare de Libourne**

Avec 2 200 000 voyageurs projetés en 2023 contre 1 600 000 les années précédentes, et du fait de sa situation à la liaison de différents réseaux de transport (TGV, Intercités, TER, TransGironde, Calibus), la gare de Libourne est reconnue comme une des 130 gares d'intérêt national, la sixième gare d'intérêt régional en terme de fréquentation, et la deuxième au niveau départemental.

En cela, elle constitue déjà aujourd'hui un pôle d'échanges majeur, non seulement en Gironde mais également au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine.

La Cali, en partenariat avec la Ville de Libourne, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et Gares & Connexions, a accompagné l'étude de faisabilité et les études avant-projet relatives au futur PEM<sup>99</sup>. Aujourd'hui il s'agit d'entrer dans une phase opérationnelle de constitution de cet équipement rénové par le lancement des études projet et des démarches administratives associées permettant l'aménagement de cet équipement majeur.

Pilotée par SNCF et ses filiales, notamment Gares & Connexions qui en assure la coordination, les études de faisabilité du PEM<sup>99</sup> de la gare de Libourne menée entre 2017 et 2023, ont permis de définir un plan d'aménagement et une estimation des travaux à réaliser, validés par les partenaires de l'étude.

Sur cette base, et en intégrant des adaptations nécessaires à l'insertion du PEM<sup>99</sup> dans l'environnement urbain, les partenaires du projet ont signé cette année une convention afin d'engager les études au niveau projet, sous pilotage SNCF Gares & Connexions. Elles permettront d'organiser et de finaliser le plan d'aménagement du PEM<sup>99</sup>, au travers de plans et de coupes détaillant les implantations, la volumétrie, la répartition des espaces publics, l'organisation des accès et circulations, l'accessibilité au quartier gare, les connexions à la ville, l'offre de stationnement...

---

<sup>99</sup> PEM : pôle d'échange multimodal

Ces études seront renforcées par une phase de concertation à l'échelle du territoire en début 2024. Elles permettront le dépôt des dossiers d'autorisation administratives nécessaires à la réalisation du PEM<sup>99</sup> ainsi que le portage financier par l'ensemble des parties (ville de Libourne, La Cali, Région Nouvelle Aquitaine, État, Europe).

### **L'élaboration d'une stratégie numérique responsable**

Sur la base du décret n°2022-1084, La Cali va s'engager dans l'élaboration d'une stratégie numérique responsable, ainsi que dans un programme de travail préalable à cette stratégie. En effet, la loi du 15 novembre 2021, visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, a créé une obligation pour les communes et EPCI<sup>12</sup> de plus de 50 000 habitants d'élaborer une stratégie numérique responsable. Les collectivités concernées ont jusqu'au 1er janvier 2025 pour élaborer ce document.

### **Assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit**

La Cali participe financièrement, aux côtés d'autres acteurs publics<sup>100</sup>, à la mise en œuvre du projet Gironde Haut Méga, visant à permettre le déploiement du Très Haut Débit sur son territoire. En effet, faire face aux volumes croissants de données échangées sur Internet suppose d'améliorer et construire des infrastructures numériques de haute performance.

Les travaux pour permettre l'accès à la fibre optique pour tous les foyers de La Cali, engagés dès mi 2018, se poursuivent et seront totalement finalisés à l'horizon 2025. Ces infrastructures permettront ainsi à chaque habitant ou entreprise du territoire de bénéficier des technologies les plus performantes existant sur le marché. Il s'agit non seulement d'un enjeu d'accès à l'information, mais aussi d'offrir la capacité à chacun de bénéficier de services ou loisirs en ligne dans un confort optimal de navigation.

### **L'instruction du droit des sols et les documents d'urbanisme des communes**

#### **L'instruction du droit des sols, un service proposé par l'agglomération**

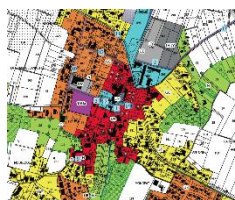
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, La Cali traite les demandes d'autorisation d'urbanisme<sup>101</sup> pour le compte de 8 communes : Arveyres, Cadarsac, Génissac, Izon, Saint Antoine sur l'Isle, Saint Germain du Puch, Saint Quentin de Baron, Vayres.

Le service instructeur est amené à prendre en compte de nombreux critères de développement durable lors de l'étude des dossiers de demande de permis de construire, tels que le respect de la Règlementation Environnementale 2020 (dite RE2020), ou les efforts d'aménagement paysager et de protection de la biodiversité...



Afin de pouvoir répondre à toutes ces exigences, les particuliers sont accompagnés par La Cali, ainsi que par des experts, comme les architectes du CAUE<sup>102</sup> de la Gironde. Depuis le pré-projet jusqu'à la phase décisionnelle, ces prescriptions permettent d'améliorer la qualité des logements.

#### **La gestion des documents d'urbanisme par La Cali**



Depuis la fusion de La Cali avec la Communauté de communes du Sud Libournais, La Cali gère désormais les documents d'urbanisme, PLU<sup>103</sup> et carte communale<sup>104</sup> des 45 communes de l'agglomération. En effet, la communauté de communes du Sud Libournais bénéficiant de la compétence d'évolution des documents d'urbanisme au moment de la fusion, La Cali a hérité de cette compétence.

L'élaboration de ces documents est l'occasion pour les communes de mobiliser leur population, à travers des réunions et des procédures d'enquêtes publiques destinées aux administrés, afin de recueillir leur avis, et de l'intégrer à la réflexion.

<sup>100</sup> Etat, Conseil départemental de la Gironde, Région Nouvelle-Aquitaine, autres EPCI concernées, Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

<sup>101</sup> Tous les travaux ayant pour projet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation

<sup>102</sup> CAUE : conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

<sup>103</sup> PLU : plan local d'urbanisme

<sup>104</sup> Carte communale : document simplifié qui identifie sur une commune les zones potentiellement constructibles

Ainsi, le service planification urbaine conseille les communes dans l'élaboration, la révision et la modification de leurs documents d'urbanisme, en veillant au respect des principes du développement durable (préservation des espaces naturels et agricoles, gestion économe des ressources, règles de gestion des eaux pluviales, utilisation d'énergies renouvelables...).

En 2023, 18 communes<sup>105</sup> ont été accompagnées, et 23 délibérations jalonnant les procédures ont été présentées devant le Conseil communautaire.

### **L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacement**

La Cali s'est engagée, par délibération en date du 23 septembre 2021, dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de PLUi-HD<sup>106</sup>.

Le PLUi-HD<sup>106</sup> est un document « 3 en 1 » qui associe 3 documents d'aménagement du territoire :

- Le PLU<sup>103</sup> : il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol,
- Le Programme Local de l'Habitat (PLH) : il détermine actuellement la stratégie pour l'habitat de La Cali (voir également p. 9) pour la période de 2019 à 2025 et accompagne le développement résidentiel des communes. Etant un document non figé, qui évolue avec le développement du territoire, le PLUi-HD<sup>106</sup> est l'occasion de le réviser pour confirmer les orientations prises dès 2019 et/ou les compléter par de nouveaux objectifs et actions au regard des évolutions récentes du territoire,
- Le plan de mobilité (PDM) : démarche inédite à l'échelle du territoire, il s'inscrit dans une vision qui va au-delà du Schéma Directeur des Transports, mis en place par La Cali en 2018, et ayant notamment permis le déploiement du réseau Calibus en 2019 (voir également p. 9). Il définira, la manière dont devrait s'organiser la mobilité sur le territoire en favorisant le déploiement de nouvelles solutions pour permettre à tous de se déplacer (développement des transports collectifs et des modes alternatifs et innovants, amélioration de l'usage et du partage de la voirie, prise en compte des conditions de sécurité des déplacements...). Il s'inscrit dans un objectif de réduction des impacts environnementaux, d'amélioration de la santé et de la sécurité.



Aujourd'hui, sur les 45 communes que composent La Cali, 39 communes disposent de documents d'urbanisme (29 PLU<sup>103</sup>, 10 Cartes Communales) et 6 en sont dépourvus. Demain les règles d'urbanisme seront traduites dans un seul document, le PLUi-HD<sup>106</sup>.

Il s'agit, grâce à l'élaboration d'un diagnostic partagé avec les élus, les acteurs (État, Région, SCoT...) mais aussi les habitants, d'établir, pour les 10 à 15 prochaines années, les nouveaux fondements des politiques d'aménagement, d'organisation de l'espace, de construction, en phase avec les grands enjeux environnementaux, sociaux, et de développement économique. Le PLUi-HD<sup>106</sup> est un outil pour comprendre le territoire et développer une prospective sur son habitabilité, ses centralités, ses mobilités, sa cohésion territoriale à préserver au sein du Grand Libournais, mais aussi de la ceinture métropolitaine.

Cette année a été le temps de l'appropriation des enjeux ressortant du diagnostic et de leur traduction en objectifs à travers la 1ère version du PADD<sup>107</sup>.

L'élaboration du PADD<sup>107</sup> a fait l'objet de nombreux ateliers thématiques (déplacements, environnement habitat, développement économique) avec les élus communaux afin de faire émerger une vision commune du territoire de la Cali. La première version du PADD<sup>107</sup> a fait l'objet d'une présentation en septembre 2023 auprès des Maires.

La concertation avec la population s'est poursuivie avec l'organisation de 6 réunions publiques permettant de présenter les éléments de diagnostic. La population a ainsi pu appréhender les enjeux émergents des premières phases d'études.

La suite de la mission portera sur la traduction du PADD<sup>107</sup> à travers des plans de zonage et un règlement d'urbanisme.

<sup>105</sup> Arveyres, Coutras, Espiet, Gours, Guîtres, Izon, Les Billaux, Libourne, Maransin, Les Peintures, Saint Ciers d'Abzac, Saint-Denis-de-Pile, Saint Quentin de Baron, Saint-Médard de Guizières, Saint Seurin sur l'Isle, Vayres

<sup>106</sup> PLUi-HD : Programme local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements

<sup>107</sup> PADD : plan d'aménagement et de développement durable

## La coopération avec Bordeaux Métropole

Dès 2015, La Cali et Bordeaux Métropole ont entamé un dialogue autour d'enjeux territoriaux partagés qui a abouti, mi-2017, à la signature d'un protocole cadre de coopération. Il visait la conduite et l'approfondissement de réflexions conjointes, sur la période 2017-2020.

Conscients de l'interdépendance forte et croissante entre les deux territoires, les élus ont souhaité consolider ce processus de coopération, amplifier cette dynamique et intégrer cette action inter-territoriale au sein de leurs propres projets et missions, au service de la qualité de vie des habitants.

Un nouveau programme de travail, baptisé CoNECT<sup>108</sup>, a été élaboré. Ce programme énonce les grands principes et engagements des deux territoires pour la période 2022-2026, précise les modalités de gouvernance liées à la mise en œuvre et au suivi des actions et définit les axes et les pistes opérationnelles prioritaires de coopération, complétés d'un programme de travail.

Ce nouveau cadre de coopération s'articule autour des enjeux prioritaires suivants :

- Mobilités, accessibilité des populations et habitat, visant la poursuite de la mise en œuvre du projet de RER<sup>5</sup> métropolitain, la création d'un PEM<sup>99</sup> à Libourne, la mise en place de la Zone à Faibles Emissions sur la Métropole et ses mesures d'accompagnement, la coordination de la gouvernance des mobilités, celle des réseaux et de leur interopérabilité et enfin la production d'une offre de logements accessibles et de qualité.
- Développement économique et touristique, visant un accompagnement renforcé par Invest In Bordeaux, l'extension du Parc d'Activités de Camparian, le partenariat avec Technowest, l'étude de la création d'un outil d'aménagement économique à l'échelle Girondine, une participation coordonnée aux grands événements sportifs, l'ouverture d'un itinéraire de GR<sup>109</sup> ou GR P (Pays) reliant Bordeaux à Libourne ou encore le développement de la Recyclerie / SMICVAL market, porté par le SMICVAL et soutenu par La Cali.
- Valorisation des ressources locales et promotion des circuits courts, visant une collaboration active en matière de transition énergétique et écologique, le renforcement de l'offre du MIN<sup>110</sup> de Bordeaux et la réflexion d'une orientation commune « Stratégie Déchets 2027 » à l'échelle de la Gironde.



<sup>108</sup> CoNECT : contrat des nouveaux équilibres de coopérations territoriales

<sup>109</sup> GR : grande randonnée

<sup>110</sup> MIN : marché d'intérêt national

## Territoire de projets durables - Les indicateurs

### Un territoire de projets

- 1 projet de campus des métiers de la santé par le centre hospitalier de Libourne soutenu
- 1 projet de pôle d'échange multimodal à la gare de Libourne
- 1 réseau de fibre optique en cours de déploiement afin d'alimenter tous les foyers de La Cali

### Urbanisme et PLU<sup>103</sup>

8 communes adhérentes au service instructeur de La Cali

31 procédures d'évolution de PLU en cours dont 23 soumises au Conseil Communautaire  
4 procédures d'évolution de PLU<sup>103</sup> approuvées (Coutras, Gours, Les Peintures et Saint Denis de Pile)

9 révisions générales en cours (Arveyres, Coutras, Espiet, Guîtres, Izon, Maransin, Les Peintures, Saint Denis de Pile, Vayres)

1 PLUi-HD en cours

**1 Contrat des Nouveaux Equilibres de Coopération Territoriale (CoNECT) 2022-2026 signé** entre La Cali et Bordeaux Métropole, dont les enjeux prioritaires sont les mobilités, accessibilité des populations et habitat, le développement économique et touristique, la valorisation des ressources locales et promotion des circuits courts

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)





## La collectivité exemplaire et responsable

*Mettre en œuvre une politique de développement durable à l'échelle d'un territoire suppose, de la part de la collectivité, ce même niveau d'engagement en interne. Les services supports de La Cali, ressources humaines administratifs et financiers, techniques et communication, veillent dans leurs pratiques professionnelles, à être exemplaires et responsables dans leur fonctionnement et les services qu'ils peuvent rendre à la population.*

### La gestion des ressources humaines, l'accompagnement au changement

#### Les effectifs et la gestion du personnel

Au 31 décembre, la collectivité compte 500 agents, services communs inclus. La répartition des effectifs est la suivante :

- Titulaires et stagiaires : 262
- Contractuels sur emplois permanents : 85
- Collaborateur de cabinet : 1
- Contractuels sur remplacement : 22
- Contractuels sur emplois non permanents (saison / temporaire) : 124
- Contractuel sur contrat de projet : 0
- Parcours emplois compétences : 2
- Apprentis : 4

Il convient d'ajouter à cet effectif une centaine d'agents mis partiellement à disposition dans le cadre de la compétence enfance (centres de loisirs).

#### Le fonctionnement du Comité social territorial commun entre La Cali et le CIAS <sup>88</sup>

Instauré suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2022, le Comité social territorial a été installé le 9 mars. Son règlement intérieur prévoit un délai de convocation de ses membres supérieur au délai légal (15 jours contre 8 en principe), ce qui vise à participer à la qualité du dialogue social.

Le travail conduit au cours des 6 réunions de cette année a permis de valider des réorganisations de services, d'adopter le plan et le règlement de formation ou encore de présenter les données sociales issues du rapport social unique 2022.

La F3SCT<sup>111</sup> a, quant à elle, été installée le 2 mai et s'est réunie une deuxième fois au second semestre, le 20 novembre. Les axes d'une politique de prévention triennale ont été définis, le travail sur l'évaluation des risques professionnels initié et des documents cadres en matière de santé et de sécurité des agents embauchés (procédure d'évacuation, règlement de prévention des conduites addictives).

Par ailleurs, les organisations syndicales ont été invitées à participer à deux réunions d'information organisées par la direction des ressources humaines : l'une pour présenter les objectifs du rapport social unique (06.07.2023) et l'autre concernant l'avancement de la réforme de la protection sociale complémentaire (11.07.2023).

#### La mise en œuvre d'une politique d'apprentissage pour 2023-2024

Dans sa volonté d'élargir son champ d'action sur l'insertion des jeunes, La Cali a souhaité en 2023 mettre en place une politique d'apprentissage volontariste, qui participe à la bonne gestion de ses emplois et compétences, à son attractivité et à son rôle d'employeur local en contribuant à la formation de jeunes sur son territoire.

Au-delà d'un outil d'insertion sociale et professionnelle, l'apprentissage présente des retours directs pour la collectivité. D'une part, ce dispositif permet de former des personnes sur des métiers en tension au sein de la collectivité et d'attirer les futurs talents. Ainsi, en fonction des perspectives d'emploi, La Cali recrute des apprentis à l'issue de leur formation. Entre 2020 et 2023, 4 apprentis sur 8 ont été recrutés en CDD ou stagiaires : 3 apprentis en CAP AEPE<sup>112</sup> et 1 apprentie en DEAP<sup>113</sup>. L'apprentissage devient donc un levier au service d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences efficientes.

<sup>111</sup> F3SCT : Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail

<sup>112</sup> CAP AEPE : Accompagnant Éducatif Petite Enfance

<sup>113</sup> DEAP : Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture

D'autre part, ces accueils concourent à l'enrichissement des pratiques des équipes en place par la co-construction, le dialogue et le partage d'expérience de l'apprenti (nouvelles méthodologies, techniques, technologies...). Cette nouvelle stratégie d'apprentissage vise donc des diplômés et titres professionnels dans des domaines de compétences plus élargis, répondant ainsi au développement des services offerts par La Cali.

Malgré la réduction significative (un contrat sur deux) de l'aide financière du CNFPT<sup>114</sup> à la prise en charge de frais pédagogiques décidée et appliquée par le CNFPT<sup>114</sup> courant 2023, la collectivité a maintenu son engagement en assurant l'accueil des formations déjà prévues et annoncées par la campagne de recrutement, lancée au 1<sup>er</sup> trimestre.

Ainsi, 3 contrats d'apprentissage ont pu être signés, dont 2 aux jeunes recrutés en 2022 et ayant souhaité intégrer les formations du niveau supérieur :

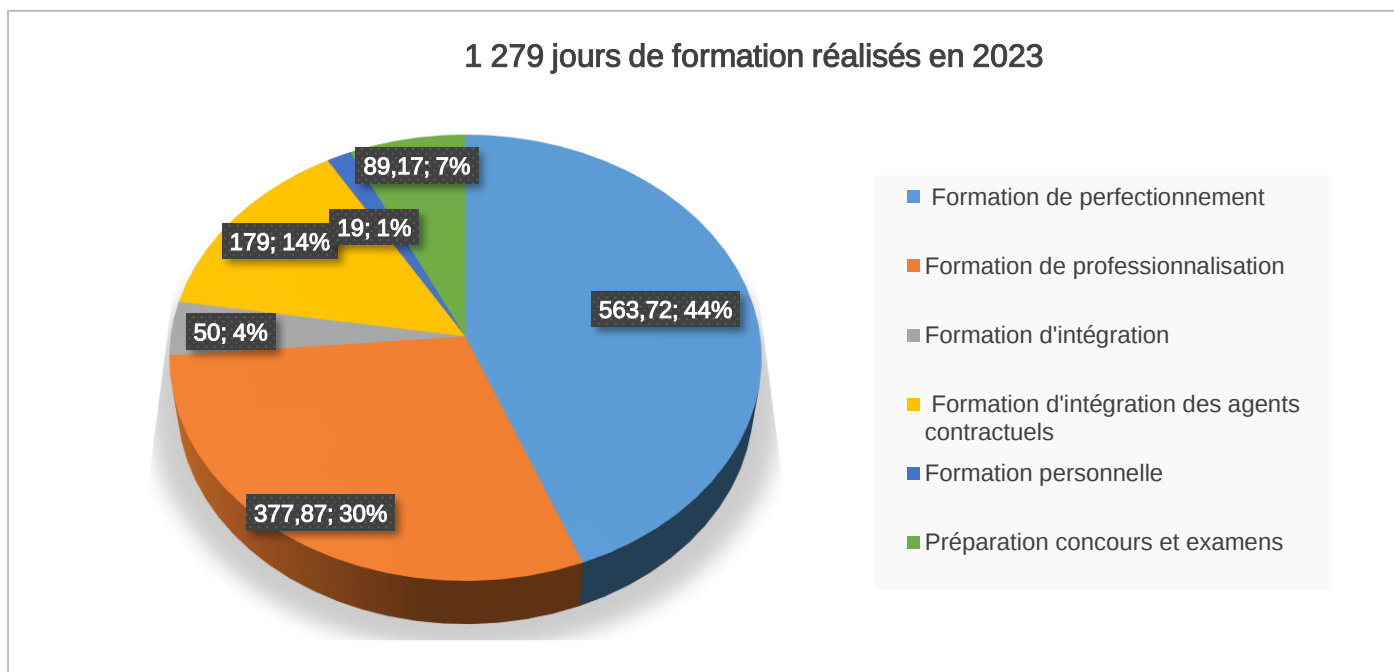
- 1 CAP AEPE<sup>112</sup>,
- 1 DEAP<sup>113</sup> (suite à l'obtention d'un CAP AEPE<sup>112</sup>)
- 1 Master Communication (suite à l'obtention d'une Licence Communication)

Par ailleurs, le service Jeunesse a poursuivi l'accueil d'une apprentie BPJEPS<sup>115</sup> animation dont le contrat s'échelonne sur 2 années (fin février 2024) et a déjà émis le souhait de recruter un nouvel apprenti en suivant.

A l'avenir, d'autres contrats d'apprentissage pourraient être proposés, en fonction de l'évolution des métiers en tension et des capacités d'accueil des services concernés, tout en tenant compte, bien évidemment, des crédits budgétaires alloués.

### La formation et le parcours professionnel des agents

Accompagnés par le service formation, les agents de La Cali ont bénéficié de 1 279 jours de formation, soit 30% de plus qu'en 2022. Ces actions concernent des formations de perfectionnement, de professionnalisation, d'intégration ou de préparation aux concours ou examens (voir répartition ci-après), Le groupement de commandes pour l'achat de formations hygiène et sécurité a été renouvelé pour 3 années supplémentaires : la part de ces formations obligatoires représente environ 50% du budget formation de la Cali. En outre, conformément à la réglementation, l'ensemble des représentants du personnel élus en Comité social territorial et en F3SCT<sup>111</sup> se sont vus proposer une formation de 3 à 5 jours.



<sup>114</sup> CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

<sup>115</sup> BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Le service « parcours professionnel » accompagne dans leurs démarches les agents qui souhaitent évoluer :

- 6 agents ont suivi une formation à la découverte des outils informatiques dans la perspective d'une évolution sur des missions administratives,
- 1 agent a bénéficié d'un bilan de compétences,
- 1 agent ne répondant pas aux critères de la PPR<sup>116</sup> a tout de même bénéficié d'une réaffectation temporaire lui permettant de découvrir un nouvel environnement professionnel, à sa demande et sur préconisation de la médecine du travail,
- 4 agents bénéficient d'un temps partiel sur autorisation au motif de création d'une entreprise,
- 5 agents ont bénéficié, à leur demande, d'une mobilité dans l'un des services de La Cali,
- 4 agents ont bénéficié d'une évolution sur un poste à plus fortes responsabilités au sein de leur Direction,
- 1 agent a bénéficié, à sa demande, d'une mutation externe vers une autre collectivité,
- 4 agents ont bénéficié d'une disponibilité pour convenances personnelles leur permettant de prendre un poste dans le secteur privé,
- 1 agent a bénéficié d'une disponibilité pour convenances personnelles pour évoluer sur un poste de catégorie supérieure à son grade au sein d'une autre collectivité.

### **L'égalité professionnelle**

La Cali a franchi une nouvelle étape dans son engagement en faveur de la lutte contre les violences professionnelles en adhérant, courant 2023, au dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes, mis en place par le Centre de gestion de la Gironde. Au sein de La Cali, deux référents ont été désignés, pour assurer information et accompagnement sur les modalités de saisine de cette cellule de signalement.

Le rapport annuel de situation comparée femmes/hommes a par ailleurs été présenté à l'assemblée délibérante lors du vote du budget.

### **La transparence et la déontologie**

La Charte de déontologie pour les agents et les élus a fait l'objet d'une mise à jour en juin 2023 en vue notamment d'intégrer les nouvelles dispositions visant à améliorer la protection des lanceurs l'alerte.

### **Favoriser le règlement amiable des conflits**

Sur avis favorable unanime du Comité social territorial, le conseil communautaire a voté en décembre 2023, l'adhésion aux dispositifs de médiation à l'initiative du juge et à l'initiative des parties mis en œuvre par le Centre de gestion, dans la continuité de la médiation préalable obligatoire pérennisée l'année d'avant.

### **La prévention des risques professionnels**

Un vaste travail d'évaluation des risques professionnels a été initié au printemps 2023, visant à identifier, analyser et classer les risques physiques et psychosociaux, auxquels peuvent être exposés les agents dans l'exercice de leurs missions. De nombreuses visites de terrain du conseiller de prévention ont été organisées dans ce cadre. La cartographie réalisée va donner lieu à un plan d'action intégrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles, et visant à améliorer la santé et la sécurité des agents.

---

<sup>116</sup> PPR : période préparatoire au reclassement

## La gestion responsable du patrimoine

### **Le patrimoine communautaire de La Cali**

Le patrimoine communautaire est constitué de **61 bâtiments** (pour une surface de plancher de 20 000 m<sup>2</sup>) et de **8 terrains** (principalement des zones d'activités économiques et des aires d'accueil des gens du voyage). En 2020, un **schéma directeur de l'immobilier** a été lancé. Celui-ci a pour objectif la réalisation d'un état des lieux précis et exhaustif du patrimoine bâti (technique, juridique, financier) et l'élaboration de plans pluriannuels d'investissement et de maintenance applicables par la collectivité.

A ce jour, les deux premières phases sont terminées : phase 1 de diagnostic et phase 2 consacrée aux différents scénarii prospectifs et orientations stratégiques sur les bâtiments. L'année à venir sera consacrée à la restitution définitive précisant pour chaque élément du patrimoine les restructurations lourdes, la valorisation, l'adaptabilité, la cession ...

Les sujets d'optimisation de la performance énergétique, de la maîtrise des charges d'exploitations et de la valorisation des actifs sont les enjeux à court / moyen termes de ce travail.

Le siège de La Cali et la pépinière d'entreprises sont concernés par le décret tertiaire (construction de + de 1 000 m<sup>2</sup> sur une assiette foncière). Ce décret vise la réduction progressive de la consommation d'énergie des bâtiments à usage tertiaire d'ici 2050<sup>117</sup>. La Cali étudie comment atteindre ses objectifs dans le délai imparti.

Pour ce faire, la collectivité est accompagnée par le SDEEG<sup>118</sup> sur ce volet, et a référencé courant 2023, sur la plateforme Opéra, les 2 sites concernés, en précisant une année de référence des consommations la plus avantageuse pour la collectivité.

Pour ces 2 sites, le SDEEG<sup>118</sup> accompagnera également la collectivité pour l'établissement de diagnostics énergétiques. Ceux-ci seront effectués courant 2024.

La planification des travaux sera ensuite, priorisée, notamment en fonction du retour sur investissement.

Afin de créer un véritable centre technique communautaire regroupant les services actuellement situés à Lagorce et à Libourne, La Cali s'est portée acquéreur d'un terrain d'une superficie de 3 137 m<sup>2</sup> avec un bâtiment de 540 m<sup>2</sup> à usage de bureaux, situé zone industrielle Marais d'Eygreateau à Coutras. Les agents des services techniques se sont installés dans ces nouveaux locaux courant 2023.

Le service Patrimoine Bâti a pu compter sur le technicien économe du flux (en alternance) afin de répondre avec pertinence et expertise sur la gestion de l'énergie sur le patrimoine communautaire jusqu'à fin juin. En effet ce poste et à nouveau vacant depuis.

Malgré cela, la Cali a ainsi pu poursuivre son analyse plus fine des dépenses, et l'optimisation de la gestion de la consommation d'énergies (eau, électricité, gaz). La démarche de sensibilisation aux bonnes pratiques de l'énergie prévue cette année n'ayant pu être menée elle est envisagée l'année prochaine dans le cadre de formation aux utilisateurs.

En parallèle, la composante « **énergies** » est pleinement prise en compte dès la phase faisabilité des opérations de travaux menées (aménagement, rénovation, Ad'Ap<sup>119</sup>) à l'écoute des besoins des utilisateurs du bâtiment et des usagers des services (climatisation, chauffage, isolation, électricité).

2023 a vu la réalisation de 2 terrains synthétiques sur le territoire, à Guîtres et à Arveyres. Ces sites ont été pourvu d'éclairage de type LED afin de minimiser la consommation d'électricité de + de 30 %.

Concernant l'**achat d'énergie**, un marché conclu avec le SDEEG<sup>118</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (pour une durée de 3 ans renouvelable) permet l'approvisionnement en « énergie 100% verte » tout en bénéficiant de tarifs compétitifs.

---

<sup>117</sup> Objectifs du décret tertiaire : - 40 % d'ici 2030 / - 50 % d'ici 2040 / - 60 % d'ici 2050

<sup>118</sup> SDEEG : Syndicat départemental énergies et environnement

<sup>119</sup> Ad'Ap : agendas d'accessibilité programmée. Dispositif institué par l'ordonnance 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées

La collectivité possède 73 véhicules (voiture, camion, mini bus...), dont 3 voitures 100% électriques et 15 voitures hybrides. La collectivité dispose également de 8 vélos électriques pouvant être mis à disposition des agents. En 2023, la collectivité a acheté 9 véhicules neufs (dont 5 hybrides).

Le service Intervention Technique de La Cali est en zéro phytosanitaire pour l'entretien des espaces verts ou des zones d'activité par le biais d'un marché d'insertion.

Pour l'entretien des bâtiments, la collectivité utilise des produits éco-labélisés (écolabel, écocert...). Ces produits permettent de préserver l'environnement et la santé des utilisateurs et usagers. L'ensemble des personnels a été formé au protocole d'utilisation des produits.

### L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat mixte Gironde numérique

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son adhésion au SMGN<sup>120</sup> afin de bénéficier de l'accès proposé aux **services numériques**. En effet, le passage à l'administration électronique et à l'informatisation des services doit être accompagné, car il a pour corollaire le développement de logiciels métiers, du parc informatique et de besoins de stockage et d'archivage numérique importants.



Le respect des obligations légales de dématérialisation, l'augmentation de la productivité, l'amélioration des prestations proposées aux administrés et l'adaptation à l'environnement informatisé de l'ensemble des interlocuteurs, induisent des efforts d'investissement et de fonctionnement conséquents sur ce type d'outils par les collectivités territoriales. Face à ces constats, le SMGN<sup>120</sup> propose une offre de services numériques mutualisés.

Depuis 2013, l'adhésion de La Cali au SMGN<sup>120</sup>, lui permet de bénéficier de services qui incluent des prestations variées, induisant notamment une diminution des impacts négatifs sur le milieu naturel, en limitant les échanges « matérialisés » : mise à disposition d'un matériel de sécurisation des données sur site, accès à un serveur de sécurisation des données à distance, accès à une plateforme des marchés publics, mise à disposition de tiers de télétransmissions des actes...



Par ailleurs, La Cali a fait le choix d'une adhésion mutualisée qui bénéficie aussi à **l'ensemble de ses communes, de leurs CCAS<sup>84</sup> et regroupements pédagogiques intercommunaux**, leur offrant ainsi l'accès aux services numériques disponibles dans le catalogue du SMGN<sup>120</sup>. Ainsi, la totalité des communes de La Cali bénéficient des services de Gironde Numérique.

### Les finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité

#### **Les finances publiques**

La Cali a délibéré en septembre 2023 pour adopter, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la mise en place de la nomenclature comptable et budgétaire M57. Cette nouvelle nomenclature permettra de simplifier et de généraliser, pour toutes les collectivités, une seule et même instruction budgétaire.

Elle est l'un des prémices de la réforme des comptes visant à mettre en place le compte financier unique.

Elle a également approuvé les termes d'un règlement budgétaire et financier, qui fixe l'usage de la collectivité dans le cadre de ses procédures budgétaires : vote du budget, gestion des actes de l'ordonnateur et transmission au comptable public, règles des AP/AE<sup>121</sup>...

<sup>120</sup> SMGN : syndicat mixte Gironde numérique

<sup>121</sup> AP : autorisations de programme / AE : autorisations d'engagement

## Les groupements de commande comme levier d'achat durable

5 nouveaux groupements de commandes ont été lancés dans le courant de l'année 2023, dont La Cali est :

- membre coordonnateur :
  - o achat et livraison de fournitures administratives, d'enveloppes et de matériels pédagogiques,
  - o achat et livraison de papier,
  - o impression de supports de communication,
  - o réalisation des schémas directeurs d'eau potable sur le périmètre des services d'eau de La Cali et du SIEPAVID<sup>122</sup>.
- membre adhérent : missions de géomètre, de contrôle technique et de coordination de sécurité et de protection de la santé.

## L'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics

Les marchés publics doivent prendre en compte le développement durable dans son volet environnemental ou social. Les acheteurs publics respectent ces obligations en :

- imposant des conditions d'exécution (nombre d'heures d'insertions imposées aux candidats dans le cadre de l'exécution des prestations, obligation de recyclage ou de réemploi de matériaux...),
- analysant et intégrant les propositions des candidats (valorisation dans les critères d'attribution et contractualisation des propositions des candidats),
- mêlant ces deux options,
- concluant des marchés réservés.

La Cali et le PLIE<sup>74</sup> du Libournais collaborent pour la mise en place de ces clauses et leur suivi.

Sur un volume global de 43 consultations lancées en 2023 par La Cali ou le CIAS<sup>88</sup>, 23 ont fait l'objet d'une clause sociale ou environnementale ou de critères d'attribution en lien avec le développement durable, et 1 marché réservé a été lancé .

Par ailleurs, une procédure a été lancée pour la fourniture de combustible bois pour la chaufferie de La Calinésie, ainsi que pour la construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking de ce site.

## Les affaires juridiques

Le service des affaires juridiques a poursuivi le processus de dématérialisation de la gestion de ses dossiers :

- privilégier les réunions par visio conférence avec les avocats représentants La Cali,
- dépôt des requêtes et des mémoires contentieux devant les juridictions administratives sur la plateforme Télérecours,
- dématérialisation du traitement des courriers via le logiciel Opendemande,
- déclaration de sinistres et suivi des échanges avec l'assureur effectués par mail et par le biais de plateformes,
- notification aux cocontractants des actes juridiques signés (contrat de prestation, convention d'occupation...) en priorité par courriel,
- fin de l'impression des dossiers contentieux,
- traitement des questions juridiques de manière dématérialisée uniquement (pas d'impression des documents),
- réponses aux demandes de communication de documents administratifs à la CADA<sup>123</sup> par voie dématérialisée uniquement.

## La fiscalité

Le service commun fiscalité a poursuivi son avancée vers la dématérialisation et le développement durable par les évolutions suivantes :

- nouveau module sur la plateforme de la taxe de séjour Soléa permettant de faire des relances groupées en cas d'absence de déclaration et/ou de règlement,
- développement de la cartographie et des simulations sur le logiciel de fiscalité Ofea4.

---

<sup>122</sup> SIEPAVID : Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement des vallées de l'Isle et de la Dronne

<sup>123</sup> CADA : Commission d'accès aux documents administratifs

## Un service commun « communication » entre La Cali et la ville de Libourne

Créé le 1er mars 2017, le service commun « direction de la communication » concentre les personnels et les moyens agissant à la conception et à la mise en œuvre des politiques de communication institutionnelle respectives de La Cali et de la ville-centre de l'agglomération, Libourne. Ce service commun permet de mutualiser les actions, d'adopter un regard global sur les missions et services apportés aux citoyens et de développer des actions de communication cohérentes à l'échelle du territoire.

### « À la ville comme à l'agglo » l'info lettre des agents de la ville de Libourne, du CCAS, du CIAS et de La Cali



Les missions relatives à communication interne ont été basculées à la direction de la communication en 2022, suite au départ en retraite de la responsable de la documentation et de la communication interne. L'objectif premier a donc été de relancer l'information mensuelle adressée aux agents. Auparavant déclinée en deux communications différenciées, l'une pour la ville, l'autre pour

l'agglomération, choix a été fait de mutualiser la diffusion de l'information pour contribuer au développement d'une identité collective. Lancée pour la première fois en décembre 2022, l'infolettre est envoyée mensuellement.

« À la ville comme à l'agglo » regroupe des informations comme les arrivées, départs et mouvements du personnel, des articles en lien avec l'actualité RH ou les grands projets et événements des institutions, fil rouge des missions des services de la ville et de l'agglomération.

### La communication digitale : une communication de proximité et sans filtres

Initiés en 2020, les « Facebook live » du Maire-Président et la retransmission en direct des Conseils municipaux de Libourne continuent et sont chaque mois de plus en plus suivis. Ces rendez-vous permettent une relation de proximité avec les administrés et contribuent à une relation de confiance avec les élus. Économiques, souples et très facilement consultables, les Facebook live sont la clé de voûte de la stratégie de communication digitale avec de la **diffusion d'information institutionnelle** en début de direct, puis de l'échange questions/réponses avec les habitants en toute transparence en suivant. Ces fenêtres de vies, démocratiques et institutionnelles, sont particulièrement attendues par les internautes.

Avec cette montée en puissance des réseaux sociaux et l'évolution des usages sur Internet, la communication digitale occupe aujourd'hui une place prédominante au sein de la **stratégie de communication**. Possédant une grande souplesse d'actualisation, les publications sur les sites internet permettent une meilleure gestion des contenus, garantissant ainsi un plus faible impact environnemental qu'un usage papier. L'utilisation des réseaux sociaux, Facebook, et Instagram notamment, permettent également une grande réactivité et l'assurance d'un relai quasi instantané par les communautés.



Chaque Facebook live du Maire-Président génère 200 à 400 commentaires en direct via les internautes connectés. Grâce au replay, les Facebook live culminent à 4 000 vues en moyenne.

### Une communication papier raisonnée

Le service commun Communication s'inscrit dans une démarche de consommation responsable en privilégiant une communication numérique. Toutefois, l'impression papier reste un support traditionnel de communication efficace et auquel les administrés sont attachés. La direction de la Communication soutient quotidiennement tous les services et élus dans la promotion des projets et initiatives avec un regard appuyé sur la stratégie de diffusion. Chacune des actions de communication sont pensées sous le prisme d'une diffusion responsable de l'information et une limitation de l'usage papier. La ville comme La Cali s'engagent à ne plus distribuer de flyer en masse et un effort important est fait pour réviser chaque année et sur chaque support la quantité nécessaire. Enfin, la ville de Libourne et La Cali veillent à choisir des imprimeurs labellisés et engagés dans une démarche de respect de l'environnement.

## Collectivité exemplaire et responsable - Les indicateurs

### Ressources humaines

500 agents, services communs inclus  
1 Comité social territorial et 1 F3SCT<sup>111</sup> installés  
1 politique d'apprentissage mise en œuvre

### Gestion et entretien du patrimoine

#### Le patrimoine bâti de La Cali

61 sites bâtis communautaires  
20 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher  
8 terrains communautaires (zones d'activités économiques et aires d'accueil des gens du voyage)  
  
1 schéma directeur de l'immobilier en cours de finalisation

### Mobilité interne

1 parc de 73 véhicules  
8 vélos électriques à disposition des agents

### Adhésion mutualisée aux Services numériques de Gironde Numérique

1 adhésion au SMGN valant pour La Cali et ses communes membres

La totalité des communes de La Cali ont bénéficié des services de Gironde numérique :

33 communes utilisent le service de sécurisation de données pour un volume de près de 1,5 To  
100% des communes utilisent le service d'accès à la plateforme aquitaine dématérialisée des marchés publics  
38 communes ont bénéficié de certificats électroniques ou de la mise en place d'un système de télétransmission  
15 communes ont été conseillées pour déployer leurs pages / site internet ou ont pu profiter de l'installation de diverses applications métiers (agendas partagés, mails, espace collaboratif de travail...)  
19 communes utilisent le parapheur électronique  
17 communes ont lancé un diagnostic Ecoles Numériques  
24 communes utilisent le DPO<sup>124</sup>

### Finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité

#### Les achats et les commandes publics

1 politique d'achat durable renforcée  
5 groupements coordonnés par La Cali ou auxquels La Cali et le CIAS ont adhéré  
43 consultations lancées, dont 23 ont fait l'objet d'une clause sociale ou environnementale ou de critères d'attribution en lien avec le développement durable, et 1 marché réservé a été lancé

#### Les affaires juridiques

1 plateforme de dépôt des requêtes et des mémoires contentieux devant les juridictions administratives  
« Télérecours »  
Plateformes de déclarations de sinistres des assureurs

<sup>124</sup> DPO : Data protection officer. Les administrations utilisant des données à caractère personnel doivent recourir aux services d'un DPO



## Communication

1 recours accentué aux outils de communication digitale

7 904 abonnés à la page Facebook de La Cali, 21 107 pour la ville de Libourne, soit une audience cumulée de 29 011 utilisateurs

1 marché impression satisfaisant des exigences environnementales élevées

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



*Rapport*  
**Développement durable**  
*de La Cali*

